Ecole Nationale Supérieure d'Architecture,

Master recherche Histoire de l'architecture et de ses territoires,

Mémoire sous la direction de Gilles-Antoine Langlois et Catherine Bruant,

Septembre 2012

Cités provisoires de l'après seconde guerre mondiale, charnière d'une société moderne.

Lenoir Astrid

Avant- propos

Le logement a toujours été, en plus d'être un besoin vital et une nécessité, un gage de rang social, d'appartenance à la société, une image de la « bonne morale ». Les questions de logement, de quotidien ou de statut social sont inextricablement liées ; une recherche autour de la notion d'habitation implique donc inéluctablement une étude approfondie des mœurs et des habitudes de toute une population à une période donnée, en tenant compte de nombreux paramètres extérieurs tels que la situation politique, sociale, urbaine, les avancées techniques, etc. Les recherches autour d'un sujet ne peuvent donc pas être exhaustives, mais elles doivent être pluridisciplinaires et prendre en compte toutes les variables susceptibles de modifier tout ou partie du sujet.

Une des caractéristiques première qui vient à l'esprit, lorsque l'on évoque le domaine du logement, est la pérennité, la durabilité. Non pas l'ancrage des habitants, qui, eux, restent plus ou moins mobiles suivant les époques. Plutôt la stabilité des constructions dans le temps et la solidité physique des matériaux.

Le foyer est le lieu qui protège (des intempéries, des agressions, etc.) mais aussi qui inscrit ses habitants dans un contexte social. Dans certaines situations, lorsque les logements d'un nombre important de foyers se voient détruits, il faut faire des choix et réduire l'habitation au minimum, ou plutôt à l'essentiel.

La seconde guerre mondiale et la période de reconstruction qui s'en suit, entrent dans ce cas de « situation particulière », où l'Etat s'impliquera spécialement afin de trouver des solutions à grande échelle pour la mise à l'abri des sinistrés.

Alors, dès 1940, des hypothèses sont mises à l'étude d'abord par le gouvernement de Vichy, puis par les instances de la IVème République, pour reloger de manière urgente les millions de sinistrés ayant perdu leur logement dans les bombardements. On opta alors pour le provisoire, terme qui devint presque la norme durant les premières années de la reconstruction.

Dans la conception de ces baraques, formant de véritables cités, les caractéristiques habituelles des bâtiments définitifs s'effacent au profit de matériaux pauvres et de techniques de construction et de montage simples et rapides.

Pour l'Etat, le choix est clair : ces cités ne sont qu'une « période-tampon » permettant la mise en place de la reconstruction définitive qui marquera l'avancement de la France dans le monde moderne. Mais il n'en a pas vraiment été ainsi et cette période provisoire, conçue pour disparaitre, marquera, un peu plus que prévu, les mémoires.

Je n'essaierai pas, ici, de retracer une histoire du logement provisoire de l'après-guerre exhaustive, mais plutôt d'appréhender un caractère particulier du logement à une époque donnée et d'en comprendre les relations de cause à effet probable entre un type de logement et une manière de vivre.

Dans un premier temps, je me suis appuyée sur des bases architecturales et urbaines plus faciles, pour moi, à appréhender, pour ensuite les mettre en perspective grâce à une approche sociale plus empirique. La question essentielle de cet écrit découle du paradoxe qu'il y a entre des données très factuelles comme des plans, des coupes, des documents d'archives, des ouvrages d'Histoire, et d'autres plus subjectives comme des documentaires, ou des interviews d'anciens habitants et un phénomène relativement récent de ravivement du souvenir par de nombreuses associations d'anciens habitants ou de passionnés.

La notion de provisoire dans le logement

Le logement, en tout cas dans toute la première moitié du XXème siècle à une caractéristique essentielle dans les consciences collectives : il est pérenne. L'image de la maison familiale que l'on transmet à ses enfants reste une valeur primordiale, gage de réussite et de sécurité. Alors qu'aujourd'hui, les objets, les projets, les habitats, et plus globalement, le quotidien devient de plus en plus nomade et changeant, la notion de « provisoire », dans les années 1940, reste synonyme d'instabilité et d'incertitude.

Pourtant, les destructions massives de la seconde guerre mondiale entraîneront le développement d'un nouveau type d'habitat : les cités de logements provisoires. Certes, certains prototypes avaient été développées pendant le premier conflit mondial, mais jamais à cette échelle.

Or, puisque l'on admet que le type de logement concours à l'image d'une population[1], on est en droit de s'interroger sur la réception de ce type nouveau d'habitat, sur l'évolution de l'image qu'il a renvoyé au fil du temps, et sur l'absence de trace dans les mémoires collectives actuelles[2].

---

1 Pour exemple, vous ne tiendrez pas pour vrai le fait qu'un millionnaire habite un bidonville. Cette association paraîtrait absurde parce que l'on sait, « de connaissance commune », que quelqu'un ayant de l'argent aspirera à un autre type de logement. Le bidonville est alors caractérisé comme lieu d'habitat de populations pauvres et délaissées, ce qui, que ce soit la réalité ou non, stigmatisera toutes les personne annonçant un tel lieu de vie.

2 Qui a déjà entendu parler de cette période à l'école par exemple ? Pour quelles raisons cette charnière essentielle de la reconstruction est-elle plus ou moins occultée ? Est-elle évitée, ou ne concerne-t-elle qu'une trop petite partie de la population ?

Sommaire :

Introduction

-Fortune critique / état de la recherche

-Particularités de l'époque

-Situation de crise

-Volonté gouvernementale

1/Habiter dans du provisoire :

"On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout."[3]

-Bilan : exemple de Lorient

-Premières installations : priorités logistiques

-Une organisation rigoureuse (sur le papier)

-L'image du foyer revisitée

-Un nouveau mode culturel d'habitat

-Admettre le changement pour une durée déterminée ou s'adapter ?

-Conclusions

2/ Vivre en décalage :

" Ils croient acheter le paradis, ils achètent l'enfer à crédit."[4]

-Réinvestir / squatter

-Pérenniser

---

3 Slogan Fondation Abbé Pierre

4 Quilliot Roger, ministre de l'urbanisme sous François Mitterrand, à propos des lotissements de pavillons tous similaires construits dans les années 1955/1960, cité par Paul Chemetov, » Chemetov : « Le mauvais logement est une machine à briser les gens », art du 17/09/2012, site *Rue 89.*

-Continuer

-Conclusions

3/ Se souvenir :

« Oh, vous savez, ça n'intéresse pas les jeunes … enfin, pas tous ! »[5]

-Dualité des sources

-Une période de silence et un regain d'intérêt

-L'exemple de la baraque de Ploemeur

    -Abandon

    -Démontage / remontage

-Déplacement d'un symbole

-Nouvelles vies des baraques

-Conclusions

Conclusion

Bibliographie

Annexes

5 Mme Boucheron, entretien du 1er septembre 2012, Argentan.

Introduction :

-Fortune critique / état de la recherche

La question de la reconstruction après la seconde guerre mondiale a été de nombreuses fois étudiée, sous différents angles, de différentes manières, à travers différentes disciplines. Néanmoins, rares sont les ouvrages s'arrêtant précisément sur la reconstruction provisoire, charnière indispensable permettant de gérer l'échelle temporelle qu'impose la construction, l'architecture et l'urbanisme.

Après de larges recherches, il m'a semblé cohérent de comprendre comment s'est constituée l'histoire de cette reconstruction provisoire. Premièrement existe-t-elle, garde-t-on trace de ce qui est provisoire ? Pour quelles raisons a-t-on besoin de se souvenir ? Si cette histoire est présente, dans quelle mesure nous est-elle parvenue, sous quels aspects ?

Souhaitant d'abord m'appuyer sur des ouvrages scientifiques, de chercheurs, ou d'historiens dont l'objectivité et la justesse des propos n'est, à priori, pas à mettre en doute, je me suis heurtée à une sorte de contradiction : de nombreux ouvrages abordent la période de l'immédiat après-guerre et plus particulièrement la question du logement, problème crucial au sortir de la guerre. Mais la grande partie de ces écrits détaille et analyse plus précisément l'effervescence de la production de logements qui ont fait la reconstruction de la France au sortir de la guerre. Monographies de villes, analyses du phénomène des grands ensemble jusque là inédit, histoires de différents types de logements, et bien d'autres constituent l'essentiel de l'histoire de la reconstruction. Danièle Voldman traite cette question à travers de nombreux aspects (administratifs, politiques, législatifs, urbanistiques, techniques, etc.) et en permet la compréhension grâce à l'analyse des actions menées par les différents gouvernements, notamment pendant le conflit. Pour autre exemple, dans *Brest alias Brest*, Le Couedic et Dieudonné, entre autres, entreprennent de donner une vision de cette période à travers un exemple géographique très précis et particulier qu'est la ville de Brest. Là encore, plusieurs aspects sont abordés, d'ailleurs bien souvent plus urbanistiques.

Un élément attirera particulièrement notre attention. Les ouvrages spécialisés traitant de la reconstruction, et dans lesquels est présente la reconstruction provisoire, ont souvent été écrits entre la fin des années 1980, voire, 1990, et aujourd'hui. Par exemple, Bruno Vayssière est un des premiers auteurs, a avoir travaillé sur cette période transitaire en s'appuyant sur les fonds extrêmement fournis du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Son ouvrage

phare, *Reconstruction – Déconstruction*[6] constitue un fondement de l'analyse et de la diffusion de la période de la reconstruction. Il n'a pourtant été édité qu'en 1988. *Brest alias Brest*[7], qui établi l'histoire de la reconstruction de la ville à travers un point de vue plutôt urbanistique, est publié en 1992. Les ouvrages de Danièle Voldman me paraissent également incontournables pour quiconque s'intéresse à cette histoire particulière, notamment, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*[8] qui a également été publié assez tardivement, en 1997.

Ces ouvrages abordent finalement la question de la reconstruction provisoire comme une sorte de passage obligé vers la reconstruction. Néanmoins, il me semble que peu d'ouvrages de « spécialistes » (au sens large) ne mettent en évidence un lien qui me paraît pourtant primordial, entre type de logement et rapports sociaux, à travers la période de la reconstruction provisoire.

On trouve également plusieurs articles dans des revues spécialisées d'histoire ou d'urbanisme, rarement d'architecture. Les mêmes auteurs analysent des points précis de cette reconstruction provisoire, comme, par exemple, Danièle Voldman dans « France Empire » en 1985 qui revient sur l'aspect logistique de la Reconstruction[9].

Un deuxième type de littérature existe. En effet, on peut trouver de nombreux livres-témoignages de cette période. Contrairement au premier type d'écrits étudiés, ces publications sont extrêmement précises et fournies concernant les modes de vie dans les cités de logements provisoires. Ils apportent une foule de détails, d'anecdotes, de scènes et d'images du quotidien des sinistrés allant des bombardement de la fin de la guerre à un retour à un logement plus conventionnel. Ces anciens habitants (ou enfants d'anciens sinistrés), s'improvisent écrivain-historiens et témoignent finalement avec une liberté assez flagrante, d'une période marquante de leur existence. Ce besoin de témoignage est, il me semble, de plus en plus présent. Ces livres ne sont pas destinés à apporter un matériau supplémentaire au monde de la recherche, mais ils peuvent en faire partie, si l'on considère leur caractère subjectif.

---

6 VAYSSIERE Bruno, *Reconstruction, déconstruction : le hard french ou l'architecture des Trente glorieuses*, Paris, 1988.

7 DIEUDONNE et LECOUEDIC (sous la dir.), *Brest alias Brest*, Paris, 1992.

8 VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*, L'Harmattan, Paris, 1997.

9 VOLDMAN Danièle, Attention mines, 1944-1946, France empire, 1985.

Pour exemple, Jean-Charles Langlois publie, aux éditions Corlet, 3000 exemplaires de son ouvrage en 2003, puis 500 supplémentaires en 2010[10]. Il a habité la forêt de Montgeon, en périphérie de la ville du Havre, de 8 à 18 ans, où avaient été mises en place les « cités cigarettes ». Le fil rouge de son ouvrage est la vie de sa famille dans cette cité. Il s'appuie également sur plusieurs témoignages d'anciens habitants (ses voisins en quelque sorte) et sur ses recherches personnelles. Cet ouvrage constitue donc une source secondaire précieuse qui, au-delà des détails techniques, urbanistiques, et organisationnels, témoigne d'un attachement très particulier et très fort à cette période de transition, réapparu ces 20 dernières années[11]. Il me semble que ce regain d'intérêt, ce nouvel élan à transmettre une histoire si singulière, est issu de plusieurs données touchant à la fois au sensible, mais aussi à un développement technologique spécifique.

Il me paraît presque logique de voir un lien important entre l'apparition ces dernières années de nombreux témoignages, réunions, organisations, associations, articles concernant cette période de la reconstruction provisoire, et le développement des techniques de communication permettant de mettre en relation un nombre important de personnes ayant un intérêt commun. Internet et les réseaux sociaux, offrent, aujourd'hui de nouvelles possibilités très utilisées pour retracer des liens sociaux pourtant effacés depuis bien longtemps.

La génération ayant vécu son enfance et sa jeunesse au temps des baraques est aujourd'hui encline à la nostalgie de ce temps où tout était possible. Les difficultés de cette période, le manque de confort, la stigmatisation sociale, ou encore le retour à la normale plus compliqué que prévu, ont laissé place à des souvenirs heureux. Ce constat nous amène à être prudents quant à l'utilisation de ces témoignages pour des recherches à caractère scientifique. Il révèle, en outre, le besoin d'éloignement et de prise de distance par rapport à un fait marquant, avant de pouvoir en parler.

D'une manière générale, on peut être frappé, par les dates de publications de tous les ouvrages étudiés. En effet, aucun, pas même les livres-témoignages d'anciens habitants, ne datent d'avant 1980. Seules preuves de cette époque : les documents filmés des actualités, les rapports et

---

10 LANGLOIS Jean-Charles, *Héritier des contes de Montgeon*, éd. Corlet, 2003.

11 On pourrait citer d'autres livres-témoignages comme : LEPRETRE Lionel, *Le Portel, 1944-1960*, Le Portel, 2002, ou ROUXEL Françoise, *Brest en baraques, histoire d'une ville provisoire 1945-1975*, Le télégramme, 1998.

documents d'archives ou les photos d'époque. Le fait que personne n'ai écrit, avant 1980, sur ce type de logements, et donc cette manière de vivre quelque peu différemment, sur ce statut particulier, que l'on du mal à placer dans l'organisation de notre société si ordonnée, est pour moi, le signe d'un besoin de recul, voire d'une sorte de tabou ou de malaise par rapport à cette période, qui a eu besoin de temps pour être levé. La limite avec le passage dans l'oubli a fait réagir, à mon sens, de nombreux acteurs.

La question précise du logement provisoire reste néanmoins peu traitée. Peut-on alors y voir le signe d'un manque d'intérêt de la part des chercheurs, historiens, architectes ou urbanistes pour un type de constructions qui, de toute manière, est pensée, dès le départ, pour ne pas durer ? La notion de provisoire entre-t-elle en jeu dans l'écriture de l'histoire ?

Ayant alors élargi mes investigations, j'ai découvert une autre manière d'aborder ce sujet du logement provisoire en situation d'urgence.

Après avoir fait appel à plusieurs associations d'anciens habitants de ces quartiers, une nouvelle forme de sources d'information m'est apparue, qu'est celle des témoignages. La méthode de recherche devient alors plus empirique, et une dimension sensible apparaît, remettant en cause toute objectivité, mais se rapprochant sûrement plus de la réalité quotidienne de ces quartiers, que l'analyse des législations ou des plans urbanistiques des ouvrages cités plus haut : le but est donc de comparer ces différents apports.

Quel sens peut avoir l'écriture d'un mémoire sur ce sujet aujourd'hui ?

Aujourd'hui, dans nos sociétés où la consommation reste une donnée prépondérante, la question de la durabilité est renversée. On construit des logements en un temps record qui poussent toujours un peu plus loin les limites économique et techniques. Les matériaux et les techniques de construction, en général confèrent à la majeure partie des constructions une espérance de vie potentielle de plusieurs dizaines d'années, voire plus. Pourtant, on a vu nombre d'exemple ces

dernières années de destructions de logements collectifs de grandes ampleur qui n'avait, pour certains, pas plus de 30 ans. Problèmes technique, manque d'entretien, les raisons de ces démolitions sont diverses. Mais surtout, ces « barres » avaient créé de véritables quartiers-ghettos alors même qu'ils avaient été conçus pour remédier, entre autres, au problème des logements insalubres formant, dans les villes les plus denses, de véritables taudis.

Quoiqu'il en soit, à chaque destruction de groupe de logements, qu'il s'agisse des 4000 de la Courneuve, ou des dernières baraques des cités provisoires, on trouve toujours un sentiment de nostalgie, d'attachement à un type d'habitat que la « société » dans son opaque globalité considèrera comme devenu inadapté à l'évolution de la modernité.

Concernant les cités de logements provisoires de l'immédiat après seconde guerre mondiale, cette réaction est d'autant plus surprenante que ces logements étaient dès leur conception, prévus pour ne pas durer. On observe alors plusieurs périodes. D'abord le moment du relogement, période plutôt faste, en tout cas où l'espoir renaît. Puis les années qui passent, et le provisoire qui s'installe dans la durée. Vient ensuite la fin des départs les plus massifs, où la plupart des sinistrés de guerre sont relogés, la reconstruction est en voie d'achèvement, on commence à détruire les baraques vidées pour qu'elles ne soient pas réinvesties. Mais certaines accueillent à nouveau des sans abris, cette fois venus de divers horizons. La vie en baraque devient alors, aux yeux de « l'opinion publique », marginale, et pourtant certains s'y attachent. Entre le début des années 1960, période de la fin « officielle » de la reconstruction et aujourd'hui, dans la communication de masse, mais aussi dans les écrits plus pointus, il n'est quasiment jamais question de cette fin des cités de baraques qui s'étend dans la durée sans que personne n'y prête attention. Aujourd'hui, pourtant, certaines associations d'anciens habitants ou de passionnés s'obstinent à faire « revivre le temps des baraques ». Avec le peu de moyens mis à leur disposition, et beaucoup d'investissement personnel, ils tentent de retisser une histoire, effilochée au fil du temps, où les dernières baraques se sont peu à peu perdues. La cité n'existe plus, mais la baraque elle-même devient un objet historique à sauvegarder en termes de patrimoine. On assiste à une muséification due, non pas à une volonté gouvernementale, mais bel et bien à la nostalgie et aux souvenirs d'une poignée d'anciens habitants qui tentent de retrouver une partie de leur jeunesse que l'on a voulu effacer.

Cette période intermédiaire est, si elle est quelque peu abordée dans des domaines spécialisés, totalement absente de ce que l'on pourrait appeler la « culture collective ». En effet, il me semble que rares sont les livres d'histoire de l'enseignement général, où le sujet est abordé. La mémoire de ce type de construction et surtout de cette période si particulière reste alors aux mains des scientifiques et des anciens habitants. Certes, ces logements de bois et de carton n'ont abrité

qu'une partie restreinte de la population sur une courte période. Pourtant la problématique du provisoire, notamment concernant le logement, est encore aujourd'hui bien présente, sous diverses formes.

Mais ces questions pourront faire l'objet de recherches ultérieures. L'étude de ce mémoire se limitera au cas français dans son ensemble, en s'attardant sur trois exemples : Lorient, ville de taille moyenne mais ayant subi de nombreux dégâts avant d'être enfin libérée ; Argentan où l'on peut trouver une des dernières baraques encore habitée en l'état et à son emplacement d'origine ; et enfin, Ploemeur où l'association Mémoire de Soye tente de sauvegarder ce qu'il reste d'une époque qui n'a fait que passer.

L'essentiel de mes recherches débutera en 1945 à l'aube d'un gouvernement libre, pour balayer l'ensemble des différentes phases que connaîtront ces constructions provisoires (CP) jusqu'à aujourd'hui[12].

-Particularités de l'époque / Situation de crise

Période charnière de l'Histoire de France, la reconstruction provisoire est un intervalle délicat à la fois ingérable pour les administrations, et indispensable pour les populations[13]. Les classes sociales les plus touchées sont bien sûr les plus défavorisées, et la destruction, par fait de guerre, de leurs, habitations souvent modestes, ne font qu'aggraver le problème du logement déjà pris en considération très tard en France.

---

12 Sous Vichy, un Service des Constructions Provisoires (SCP) avait déjà été mis en place. Mais la réelle implantation des cités provisoires, dans le quotidien des français, à une échelle quasi nationale, ne se fait qu'après la Libération.

13 On notera la présence, dans nombre d'articles et de correspondances, issus des Archives nationales, la présence d'une majuscule au mot «reconstruction», que l'on parle de reconstruction globale, ou provisoire. Ce détail, même s'il a peut-être une autre signification, induit l'importance que l'on accorde à cette période tant attendue. «Ainsi de reconstruction. Est-ce un terme synonyme d'après-guerre ; désigne-t-il un phénomène économique et social ; doit-on s'en tenir aux problèmes architecturaux posés par les destructions ? L'unanimité s'est faite pour considérer l'événement en y englobant un ensemble de pratiques professionnelles, de décisions politiques, de contraintes économiques et de facteurs sociaux. Danièle Voldman, *Reconstructions : une architecture de catastrophe ?*, in Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n°3, juillet 1984, p 139.

Que se passe-t-il au lendemain de la guerre ? Qu'en est-il des 200 à 250 000 logements[14] «touchés » par la seconde guerre mondiale ? Et surtout qu'en est-il de leurs habitants ? Comment s'est reconstruite la ville avant sa reconstruction ?

La problématique de la « reconstruction provisoire » engendre une notion d'immédiateté difficile à maîtriser voire impossible à mettre en place en architecture. De nombreuses situations impliquent des réactions urgentes et rapides de la part des autorités, de l'Etat, des pouvoirs publics. Mais la reconstruction partielle ou totale de plusieurs villes et villages paraît mettre un temps impensable pour celles et ceux qui n'ont plus que des ruines pour logement. Et pour cause, elle implique la mise en place de structures administratives spéciales et de réflexions indispensables concernant le rapport à l'historique, à l'existant, et à la nouveauté.

Après deux guerres mondiales, s'abatant sur un pays déjà relativement précaire dans sa grande majorité au niveau du logement de sa population, la situation peut paraître critique. La situation du logement en France, avant même les destructions de la seconde guerre mondiale, est loin d'être satisfaisante. Les techniques militaires utilisées dans ce deuxième conflit rendront certaines villes complètement inhabitables et la précarité des abris d'une bonne partie de la population rendra la situation plus que critique. Elle va pourtant permettre le développement de nombreux projets dans les villes les plus sinistrées et engendrer des applications techniques innovantes, des recherches urbaines n'ayant jamais eu cette ampleur, bref, une vision globale nouvelle.

Quels nouveaux modes de vie inattendus, ces quartiers ont-ils engendré ? Comment cette organisation a-t-elle évolué, comment s'est-elle détériorée et pourquoi ? Quels ont été les acteurs de cette fin contrainte ? Qu'en est –il aujourd'hui ?

« Peut-on dire, comme on le fait facilement aujourd'hui, que l'aventure s'est soldée par un échec ? Le principal argument à l'appui de cette appréciation péremptoire tient à l'effacement manifeste de l'Etat au cours des dernières décennies. Cela revient d'entrée et sans discussion à négliger l'hypothèse que l'intervention de l'Etat ait pu être vue dès l'origine comme transitoire _ une sorte de pis-aller, faute de mieux _ et que la finalité ait pu être le retour au marché, bref, que le rôle de l'Etat ait pu être conçu à la manière des aides pertinentes au développement ou de l'assistance

---

14 Jean-Claude Croizé, *Construire, reconstruire*, vol.V, s.l, s.d, p 253.

pertinente à un malade ou à un éclopé, en vue de rendre le plus tôt possible son autonomie à un organisme vivant.»[15]

Pour exemple, plusieurs cités « provisoires » notamment à Brest, n'ont disparues qu'au bout de trente années de services, le tout malgré les affirmations des politiques selon lesquelles « la politique du provisoire [devrait] être abandonnée le plus rapidement possible, la France ne pouvant pas se payer deux fois sa reconstruction »[16.]

Comment s'est enclenchée cette charnière entre le « rien » et le « renouveau » ?
Quelles traces, quels systèmes a-t-elle laissé derrière elle au point de vue technique, social, et politique ? Comment a évoluée l'image de ce nouveau type de logement, avènement d'un monde nouveau, que l'évolution de la société a fini par éclipser ?

Contexte historique

Vichy,

Malgré un pays occupé, certains projets ont été esquissés. Mais le logement d'une population se retrouvant du jour au lendemain sans abris n'a pas l'air d'être la priorité du gouvernement vichyste.

Le nouveau gouvernement ainsi que l'Assemblée Nationale s'installent à Vichy. Toute une propagande est alors mise en place afin de justifier certains choix politiques. La Révolution nationale (RN) est l'idéologie officielle du régime de Vichy. La volonté de « révolutionner » la société française et l'État engendre une multitude de textes et de lois promulgués de 1940 à 1944, dont très peu

---

15 Jean-Claude Croizé, *Quand les archives racontent une autre histoire du logement aidé*, in Urbanisme n°351, Paris, 1992, p 1.

16 Raoul Dautry, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, 1944/1946.

seront appliqués. Néanmoins, **l'idée d'un homme moderne**, peuplant une société nouvelle, au-delà de toute idéologie nazie, est déjà bien présente.

L'action du régime de Vichy en matière d'organisation du territoire apparaît paradoxale. L'«Ordre nouveau » dont il est question est en rupture avec nombre de changements générés par le développement industriel du siècle antérieur. La vision de l'évolution prôné par le régime de Vichy, et donc à travers lui, par le Maréchal Pétain, se fonde sur un retour à une société rurale, réactionnaire et conservatrice des traditions.

En revanche, le régime de Vichy s'est avéré constituer une étape décisive dans la modernisation de l'action de l'État avec les premières mesures d'aménagement du territoire, la création des premières administrations régionales (avril 1941), ou le début d'une politique publique d'urbanisme (loi de juin 1943).

En Août 1940, le Service des constructions provisoires (SCP) est créé au sein du Secrétariat d'Etat à la production industrielle. Ce service était initialement constitué d'ingénieurs et de techniciens issus du ministère de l'Armement. La filiation entre l'industrie des baraques provisoires, qui va se mettre en place entre les années 1940 et 1955, et l'industrie militaire est donc flagrante.

«S'inspirant de modèles américaine, suédois ou finlandais, [le SCP] y avait introduit les signes évocateurs d'un ruralisme de bon aloi cher au régime de Vichy 'donnant ainsi à ses occupants, avec la rassurante apparence des constructions en dur, le confort et les commodités pratiquées à notre époque'»[17].

Sous Vichy, le désir de «faire illusion» est visible aussi dans la manière dont sont regroupées les constructions provisoires, souvent dans des compositions paysagères pouvant faire penser à des lotissements pavillonnaires définitifs.

La question de l'habitat est intimement liée aux options qu'un gouvernement prend, et à l'image qu'il veut donner à l'opinion publique. C'est un sujet essentiel, avec l'accès au travail, qui conditionne grandement les mouvements et les affinités populaires Alors, grâce à une poignée d'hommes politiques, on commence de plus en plus, à prendre en considération le problème des

---

17 Françoise Rouxel, *Brest en baraques, histoire d'une ville provisoire 1945-1975*, Le télégramme, 1998, p. 25,

classes populaires, y compris dans la dimension d'urgence dans laquelle les premières destructions de la guerre plongèrent les habitants. Mais les budgets alloués, de manière générale, au logement, sont réduits à l'indispensable.

«Enfin l'impuissance manifeste à l'égard de la construction neuve, si ce n'est celle des bunkers, n'interdit pas de s'intéresser au problème récurent de la maintenance de l'existent.»[18]

En revanche, sous l'Occupation, de nombreuses enquêtes et études sont mises en place afin de mesurer l'état du logement sur le territoire. La Délégation générale à l'équipement national (DGEN) est alors créée, et son plan vont être à l'origine d'une autre innovation en France : le lancement de la politique d'aménagement du territoire est institutionnalisée sous le régime de Vichy (les dirigeants du régime de Vichy veulent croire qu'ils sont, comme en 1919, dans une phase d'après-guerre).

La DGEN deviendra en 1947 la «Direction générale de l'urbanisme et de l'habitat.[19]

« Sous l'égide de la Direction générale de l'urbanisme et de l'habitation, créée en 1941 au sein de la Délégation générale à l'équipement national (DGEN), s'est d'abord développée une activité d'étude et de recherche sur l'habitat. »[20]

Le décret du 27 mai 1941 créer une commission d'études pour les questions relatives à l'habitation et à la construction immobilière. En découle une longue série d'études et d'enquêtes à travers la France portant sur les aspects quantitatifs, qualitatifs, architecturaux mais aussi sociologiques de l'habitat. En parallèle, le Comité d'organisation du bâtiment et des travaux publics (COBTP) a aussi organisé des études sur la situation de l'habitat avec l'Ordre des architectes. En ressort la mise en place d'un programme pour améliorer le confort du logement dans sa globalité. Une des principales actions préconisée était la reconstruction rationnelle et normalisée des quartiers C'est dans ce contexte, et en appliquant ces concepts que seront mises en place les premières cités provisoires.

---

18 Jean-Claude Croizé, *Politique et configuration du logement en France, 1900-1980*, vol II, p 53.

19 Exposition « Photographies à l'œuvre, enquêtes et chantiers de la reconstruction. 1945-1958 », musée du jeu de paume, Tours, 2012

20 Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997.

Au sortir de la guerre, le nouveau gouvernement mis en place, provisoire, lui aussi, se doit d'effectuer des choix rapides, efficaces et nouveaux pour marquer la rupture avec cette période d'occupation et de soumission à l'ennemi. Cette volonté engendrera de nombreux changements au niveau du logement populaire, notamment dans sa dimension sociale, dont on peut apercevoir les prémices plusieurs années auparavant.

Au moment des CIAM de l'entre deux guerres, on prônait déjà une rationalisation des espaces du logement, et de l'organisation urbaine elle-même, annonçant plus ou moins définitivement l'avènement proche du grand collectif. Cette rationalisation émane, ici, essentiellement d'une volonté d'offrir des qualités que l'on considère comme primordiales à l'ensemble des habitants, comme la lumière, des espaces libres et verts au sol, des circulations hiérarchisées, des foyers où l'air et le soleil circulent et où les espaces jour / nuit sont clairement définis, etc. Ces volontés constructives s'accompagnent du développement industriel permettant la production en série et la préfabrication.

Concernant la reconstruction après la seconde guerre mondiale, ces préoccupations sont toujours de mises. Mais elles sont accentuées par l'idée d'une société nouvelle rompant radicalement à la fois avec les atrocités du conflit, mais aussi avec image du logement résolument dépassée, ne reflétant plus, pour le gouvernement, cette France moderne et libre.

L'idéologie du petit pavillonnaire individuel, entouré de son petit jardin avec potager correspond au passée, et notamment, pour le gouvernement de De Gaulle, à l'idéologie vichyste que l'on veut effacer. La reconstruction se fera donc en privilégiant le logement collectif. On pense alors le logement de manière globale, à un niveau national avec la mise en place d'un secteur de la construction industriel. Les entités de production, la coordination générale de la reconstruction définitive, comme des solutions provisoires pour le relogement des sinistrés, seront dorénavant gérées par le gouvernement et notamment, pour les constructions provisoires, par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU).

« Créé par décret du 16 novembre 1944, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U) reçoit des attributions provisoires (reconstruction, indemnisation des sinistrés) et des attributions permanentes (urbanisme, construction, logement). Sa tâche la plus urgente consiste à prendre les mesures nécessaires à la reprise de la vie dans un pays totalement désorganisé par la guerre. Il faut prévoir le déblaiement des localités sinistrées et des voies publiques, procéder à la

mise hors d'eau des immeubles pouvant être rapidement réutilisés (travaux d'office), trouver des baraquements pour abriter provisoirement les sinistrés. »[21]

L'Etat prend à sa charge partie des travaux préliminaires à la reconstruction et, tandis que le Commissariat aux dommages a pour mission de fixer les droits des sinistrés, la Direction Générale des Travaux doit coordonner ces opérations sur l'ensemble du territoire. On voit dans chaque document la volonté de mettre en place, dès 1940, une véritable logique globale afin de reconstruire le pays dans son ensemble. En 1945 et 1946, la Direction Générale des Travaux joue un rôle de premier plan. En 1946, époque de grande activité, elle comprend : - une sous direction de la main d'œuvre, - une sous direction des matériaux, transports et constructions provisoires (C.P)

En 1940, l'armistice est signé, mais le climat en zone occupée n'en est pas moins apaisé. Les restrictions restent de mise et l'ambiance n'est pas vraiment propice à une reprise économique qui pourrait engendrer des améliorations au quotidien. Pour comprendre l'attachement de certaines familles à leur logement provisoire et la difficulté à envisager un autre mode de vie, il me semble que c'est en particulier sur ce quotidien qu'il faut orienter ces recherches.

Comment un tel décalage entre des volontés politiques étant censées représenter le peuple, et la vie quotidienne des sinistrés, a-t-il pu s'immiscer dans la dynamique de la reconstruction du pays ?

Finalement, la reconstruction provisoire s'inscrit dans la continuité d'un processus engagé dès 1940. La priorité est alors de mettre les gens à l'abri rapidement. Le fait que la constitution des cités provisoires rappellent plutôt le schéma d'organisation d'avant guerre ne semble pas poser de problème idéologique. En effet, dans le schéma organisationnel de la reconstruction, cette période du provisoire ne représente qu'une parenthèse nécessaire au redémarrage économique du pays. Mais elle ne s'inscrit pas elle-même [22] dans cette nouvelle image de la modernité.

La véritable rupture se fait alors plus tard, lorsque d'une baraque au toit à deux pentes, avec petit jardinet, on passe à devoir apprendre à vivre dans des tours ou des barres, qui, certes, offrent

---

21Versement 19770810 articles 1 à 15 DG 936 à 950 – ARCHIVES DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX.

22 Malgré des évolutions techniques, une nouvelle manière de concevoir le logement, une industrialisation des éléments de construction, des matériaux innovants, etc, les constructions provisoires n'en reflètent pas moins l'image de la petite maison individuelle.

un confort au moins équivalent, mais qui bousculent et redéfinissent aussi les rapports sociaux de toute une population.

...Tandis que LES MAISONS PRÉFABRIQUÉES SE FONT ATTENDRE

Sur le plateau d'Henriville, balayé par les vents du large, un millier d'ouvriers, venus des quatre coins de France et cantonnés dans des baraquements sur les lieux même du travail, s'emploient, avec ardeur, à l'édification d'une cité provisoire destinée à abriter les Portellois, en attendant la reconstruction de leur village martyr.

Près de 600 logements appartenant à des types différents : constructions en fusée céramique (11), corons, chalets préfabriqués français (12) et américains (14), sont en cours de réalisation.

Mais, la lenteur des arrivages de certains matériaux et un certain manque de coordination du travail, en retardent l'achèvement. Ici, le carton bitumé pour recouvrir la toiture n'est pas arrivé dans les délais prévus; là, on manque de clous pour fixer les chassis ; des panneaux ont été détériorés au cours du transport et bien d'autres questions, en apparence secondaires, paralysent, parfois bien longtemps, l'activité de tout un chantier.

Sur les 9.000 habitants qui peuplaient ce pittoresque village, plus de 3.000 ont déjà regagné le pays. La perspective de vivre dans des conditions déplorables ne les a pas empêchés de préférer le village natal aux lieux de repliement peut-être plus confortables, mais qui pour des marins, plus que pour tout autre, constituent une terre d'exil.

M. Deboom a eu le bonheur d'être dans les premiers à habiter un baraquement, ce qui lui a permis de rouvrir sa charcuterie depuis 15 jours. « La viande que l'on nous fournit en ce moment, est excellente, pourvu que ça dure », dit-il à Mme Ledez qui habite avec ses cinq enfants un baraquement voisin Son mari pêche le hareng à Dunkerque et ne retrouve les siens qu'en fin de semaine.

Ce logement américain (14) n'est pas dépourvu d'élégance, ni de confort à en juger par l'aménagement de la cuisine et de la salle de bain.

Mais ces familles de marins, habituées à vivre à l'étroit, durant la saison balnéaire, pour louer leur maison à des estivants, ne seront-ils pas tentés de considérer comme un luxe ce qui n'est, somme toute, qu'absolument indispensable ?

« Le Portel site de Pascal BERNARD » :
https://sites.google.com/site/leportelsitedepascalbernard/home/les-cites-provisoires-du-portel

I/ Vivre dans du provisoire :

«Dès l'instant où les armées cessent d'être la raison d'être ultime des nations, c'est la capacité de vivre, de travailler, de produire, qui devient aussitôt la condition la plus impérieuse de l'indépendance et de l'influence du pays.»[23]

En 1946, les services du MRU dénombrent 1882 villes sinistrées dont :

- 15 villes de plus de 100 000 habitants
- 21 villes de 50 000 à 100 000 habitants
- 154 villes de 10 000 à 50 000 habitants
- 1632 villes de moins de 10 000 habitants.[24]

La mise en place de solutions d'urgence entraine inévitablement une organisation complexe. Les différentes administrations ont parfois du mal à se coordonnées, et les procédures paraissent la plupart du temps longues et tortueuses alors que les besoins se font de plus en plus pressants. La première étape de cette reconstruction, si provisoire soit-elle, est d'établir un bilan, de mesurer les dégâts et de prendre la mesure des besoins.

---

23 Charles de Gaule, *Allocution radiodiffusée* du 25 mai 1945, citée in Centre des Hautes Etudes de Défense, La France face aux problèmes d'armement, 1945-1950, actes du colloque tenu à l'Ecole Militaire le 31 mai 1995, Complexe, 1996, p. 78.

24 Source Françoise Rouxel, *Brest en baraques, histoire d'une ville provisoire 1945-1975*, Le télégramme, 1998.

«- Bilan : exemple de Lorient

En 1936, la ville de Lorient compte 45 817 habitants[25]. Dès 1940, 19 hectares sont réquisitionnés par les allemands sur la presqu'île de Keroman afin d'y construire une base sous marine énorme qui continuera à s'étendre jusqu'en 1943. C'est cette construction qui donnera à la ville de Lorient son importance stratégique au niveau militaire, et qui, du coup, provoquera des attaques massives sur toute la région.

« A Lorient, les forces allemandes prennent possession de l'arsenal en juin 1940. La construction de la base sous-marine de Keroman débute en février 1941. La ville devient un centre de décision important de la Wehrmacht. La population se réfugie dans les communes limitrophes, l'accès au centre-ville est réservé aux soldats allemands, aux ouvriers et employés des services de l'occupant. Les forces alliées bombardent arsenaux, flottilles, ville et voie d'accès en 1940 puis fin 1942 et plus intensément aux mois de janvier et février 1943. Ils souhaitent atteindre la base sous-marine d'une grande importance stratégique mais qui ne sera finalement que partiellement atteinte.»[26]

« Gilio Douhet voyait dans les guerres modernes un phénomène de masse, à l'image des sociétés urbanisées en train de se développer. Ce théoricien de l'art de la guerre a sans doute été l'un des premiers à poser le lien entre guerre technique où l'infanterie était potentiellement supplantée par l'aviation, et la guerre totale dont le but n'était plus de vaincre l'ennemi en tuant les soldats en arme, mais également d'anéantir une société toute entière – civils, institutions et établissements productifs et culturels confondus. Dans ce nouveau dispositif, le bombardement stratégique avait un but psychologique et moral essentiel. »[27]

---

25 Source wikipédia, « Lorient ».

26 LE BLAINVAUX Lara, mémoire de master recherche, Histoire de l'architecture et de ses territoires, UVSQ, soutenu à l'ENSAV, *La construction d'une identité, deux villes reconstruites : Lorient et Dunkerque*, p31.

27« Les villes françaises dans les deux conflits mondiaux 1914 -1945 », Danièle Voldman, in *La ville et la guerre*, sous la direction d'Antoine Picon, les éditions de l'imprimerie, 1996, p.188.

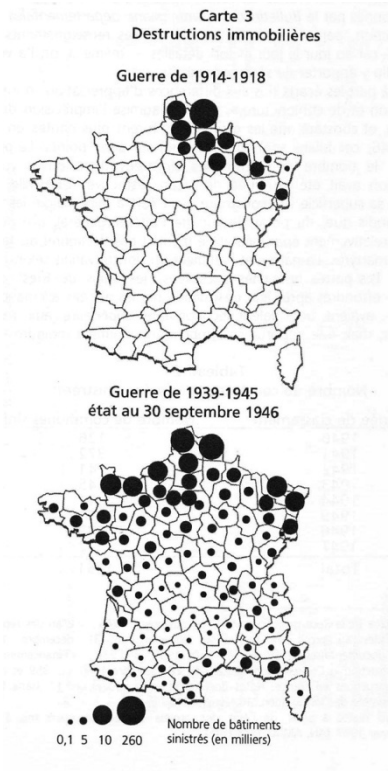

Tableau 2
Nombre de communes déclarées sinistrées[3]

Année de classement	Nombre de communes sinistrées
1940	126
1941	372
1942	41
1943	45
1944	31
1945	1091
1946	143
1947	2
Total	1851

Images issue de Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p 31 et 32

Lorient constitue alors une cible et un point stratégique militaire. La présence de civils, si elle entre en compte, n'en épargne pas pour autant la ville. Les bâtiments touchés par les bombardements sont systématiquement arasés ce qui amène le centre ville à être détruit à plus ou moins 90% [28]

L'idée est donc que l'espace de la ville, et donc du quotidien, n'est plus un lieu protégé, et devient ce qui représente l'ampleur des destructions de ce conflit. On pourrait alors avancer l'hypothèse d'une fuite des populations, délaissant un lieu de malheur et de mort pour aller se réinstaller ailleurs et tout recommencer à zéro.

Pourtant, malgré des bombardements massifs, on note, en général, un sentiment d'appartenance à son lieu de vie.

« Or, contrairement à la surprise terrifiée qui a suivi les premiers bombardements d'ampleur de la Grande Guerre, de 1939 à 1945, les populations urbaines ont, quant à elles, estimé que le déluge de feu venu du ciel était un forme inédite mais normale des horreurs habituelles de la guerre, un corollaire inévitable au nouveau conflit dans lequel elles étaient entraînées. En ce sens, dès sa généralisation, le bombardement a en grande partie manqué ses visées psychologiques. »[29]

Dès la fin de la guerre, les sinistrés, éparpillés bien souvent, aux alentours de leur ville d'origine, parfois bien plus loin, n'aspirent qu'à un retour à la normale. Cette renaissance du quotidien ne se fera qu'avec un « retour au pays » de l'ensemble des rescapés des villes évacuées.

On veut réparer, reconstruire et se réinstaller là où l'on vivait avant comme pour effacer une période noire, sans oublier ses origines.

Dès la libération de la poche de Lorient, le constat est indéniable : il ne reste que 70 immeubles debout, la population éparpillée aux alentours ou plus loin, a déserté la ville qui ne se résume qu'à des cendres et des bases sous marines militaires, raison de l'acharnement des attaques militaires sur la ville.

---

28 Source : LE BLAINVAUX Lara, mémoire de master, Histoire de l'architecture et de ses territoires, UVSQ, soutenu à l'ENSAV, *La construction d'une identité, deux villes reconstruites : Lorient et Dunkerque*, p31

29 « Les villes françaises dans les deux conflits mondiaux 1914 -1945 », Danièle Voldman, in *La ville et la guerre*, sous la direction d'Antoine Picon, les éditions de l'imprimerie, 1996, p.190.

Les Lorientais ne sont plus que 11 838 en 1946. Il faut néanmoins reloger rapidement ces sinistrés. Dès début avril 1945, le ministère de la reconstruction préconise activement la construction de baraques provisoires. Lorient, libérée deux jours après la fin officielle de la guerre s'applique alors à faire le bilan des destructions avant de pouvoir mettre en place une solution provisoire de relogement de sa population.

Le choix du gouvernement, et notamment du MRU, en 1945, se porte vers des solutions d'abris provisoires, simples, et rapides à mettre en place. La période des baraques de bois et de cartons commence alors. On compte en 1948, vingt-huit cités sur la commune de Lorient. L'agglomération en comptera plus d'une vingtaine supplémentaire répartie entre les villes de Plœmeur, Lanester, Hennebont, Quéven.

« La plus grande cité de la reconstruction, Soye, verra sa dernière baraque partir en 1991. Un récent projet associatif, soutenu par les municipalités a permis d'en réimplanter une afin de garder des traces de ces baraques en bois. »[30]

A la fin du conflit, il a fallut premièrement faire le bilan des dégâts. Mais l'étape suivante, celle de la reconstruction, implique que l'on établisse un ordre de priorité, que l'on hiérarchise les urgences. Certaines sont déductibles d'une logique implacable, qui veut, par exemple, que l'on déblaie tout terrain avant toute reconstruction. Mais d'autres, comme définir quelle ville sinistrée, et donc quels habitants ont besoin le plus vite d'une aide venant de l'Etat, reste délicate et parfois faisant appel à un jugement subjectif, qui ne devrait pas l'être. D'après Danièle Voldman, les services centraux du MRU tentent d'établir un ordre de priorité dès l'été 1945.

Le retour des sinistrés est bien souvent conditionné par la mise en place de logements provisoires et ceux-ci ne seront accordés qu'aux villes étant déclarées « sinistrées ». Selon la loi, ne peuvent bénéficier des aides et des procédures d'urgence, que les villes sinistrées.

Mais le fait de déclarer une ville sinistrée, implique que l'on a fait état des dégâts, et qu'un bilan a été établi. Or la difficulté à établir celui-ci est palpable. Néanmoins, le plan général de la reconstruction française pour 1946-1947 faisait apparaître, par ordre d'urgence sept types de travaux comme l'achèvement de 30 000 logements neufs dans les grandes agglomérations les plus sinistrées,

---

30 Source wikipédia « Lorient ».

le démarrage de chantiers de viabilité dans les quartiers les plus atteints ou la construction de bâtiments publics d'utilité sociale comme des écoles ou des hôpitaux. La reconstruction d'habitation en faveur des habitants sinistrés n'est que le dernier de ces sept points.

«On retrouve ici les contradictions auxquelles se sont heurtées les politiques françaises en matière de reconstruction : construire des usines pour produire ou rebâtir des villes pour loger la population.» «Dans le programme de la reconstruction pour les années 1946-1947, le logement venait certes en tête des ordres d'urgence, mais le chiffre de 30 000 unités neuves pour toute la France était largement en dessous de l'estimation des besoins (200 000 par an).»[31]
Les quotas sont loin des prévisions pour les constructions neuves, pourtant, ordre de priorité numéro un, il en est de même pour les constructions provisoires.

Les bilans, évaluations et estimations des dégâts ne se font que plus pressants. De plus, les villes les plus détruites sont bien souvent les plus difficilement accessibles.

Un choix s'impose donc et certaines villes, comme Brest, exprime de nombreuses craintes face à la difficulté qu'elles présentent. En effet, les villes côtières surtout du nord de la France, étant excentrées sur le territoire, et pourtant si touchées par les destructions, appréhendent que les autorités cèdent à la facilité et privilégient les villes sinistrées plus accessibles.
Devant l'inquiétude de certains élus, Raoul Dautry offre cette réponse, relativement implicite de la difficulté dans laquelle se trouve l'Etat face à ce pays en ruines :
«Il est inévitable qu'entre les diverses régions de France, il y ait des inégalités de traitement pendant cette période d'extrême pénurie de transport. Mais le Français est foncièrement généreux, et ce sentiment, que la prospérité a trop souvent effacé, la misère le fait renaître dans toute sa force. Les Français de 1945 ont toutes les raisons d'être plus généreux, car ils ont tous connu l'étreinte du malheur [...]. Brest ne sera pas sacrifiée par rapport aux autres villes.»[32]
Raoul Dautry donne une argumentation faisant appel à un sentiment, et non à des faits. Il fait alors intervenir l'affect dans une allocution qui concerne des décisions politiques se devant d'être efficaces et justes.

31Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p.293.

32Issu du compte rendu hebdomadaire des commissaires aux travaux du MRU, du 5 février 1945, en réponse de Raoul Dautry, à une question du commissaire de la République pour la Bretagne, M. Le Gorgeu.

Mais plus que des infrastructures, c'est tout le système économique qui est à remettre en marche. Tous les problèmes se posent à la fois, et des efforts considérables sont attendus de toutes parts. Pour preuve, cet article issu du bulletin d'information n°6 du 1er Décembre 1945 du Ministère de la Production Industrielle à l'Office Professionnel du Commerce et des Matériaux :

« La question des transports ; dont le rôle est capital dans la mise à pied d'œuvre des matériaux de construction reste inquiétante ; la SNCF ne peut mettre à disposition des producteurs un nombre suffisant de wagons. Ceux-ci ont souvent des difficultés à expédier leur fabrication et risquent de voir leurs usines s'engorger. Les transports par terre sont difficiles et onéreux. Il semble qu'un effort plus important pourra être fait du côté des voies fluviales. »[33]

Coup du sort ou hasard, la plupart des villes les plus touchées se situent sur les côtes françaises. En effets, elles ont subi de plein fouet l'offensive allemande, mais elles portent aussi et surtout les stigmates des opérations militaires des Alliés. Néanmoins, l'accès à la mer restant relativement facile, la plupart des commandes sont livrées par paquebots dans les ports de Brest, du Havres, de Lorient, etc.

33 Versement 19770810 art.1

- Premières installations : priorités logistiques

A la fin du conflit, 8000 commandes de baraquements provisoires ont été effectuées, réservées aux villes sinistrées côtières[34]. Mais avant de penser à pouvoir recevoir et commencer le montage de ces véritables villages de carton et de bois, un obstacle se dresse : l'acheminement. En effet, selon Danièle Voldman, pas moins de 22 000 km de voies ferrées ont été endommagés, 115 gares détruites, 11 500 ponts et 1900 ouvrages d'arts ne sont plus en mesure d'être pratiqués[35]. Il faut alors remettre en état un réseau de communication, avant même de penser à la mise en place et à l'organisation.

«D'une part, il appartient à une logique maintes fois professée, qu'on commence la reconstruction par les infrastructures [...] Le principe retenu s'applique aux opérations immobilières, et particulièrement à l'habitat. On ne construit pas un immeuble avant d'avoir réalisé les fondations, et on ne fait pas les fondations si les réseaux publics sur lesquels on va se brancher ne sont pas en place. Il en va des secteurs dévastés, comme des quartiers nouveaux : les interventions concernent d'abord les VRD. Et quand on sait l'état des villes françaises en 1939, [...] il ne fait pas de doute qu'on trouve là une occasion de rattraper un retard en remettant à niveau les villes et les villages reconstruits.»[36]

A Lorient, pour 40 000 réfugiés, la libération de la Poche de Lorient sonne enfin le temps du retour. Il leur faudra pourtant être patient. La ville doit être sécurisée avant tout retour. Seules les personnes travaillant au déminage, au déblayement ou aux remises en service des réseaux sont autorisées à réinvestir la ville. D'après des documents officiels, seuls les civils ayant une habitation non touchée, réparée ou ayant reçu l'attribution d'un logement provisoire sont autorisées à retrouver leur ville. Il semblerait que dans l'euphorie de la Libération, nombre de sinistrés aient

---

34 Source : vidéo INA, Actualités françaises, 1946.

35 Source : Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p 24.

36 Source : Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p 24.

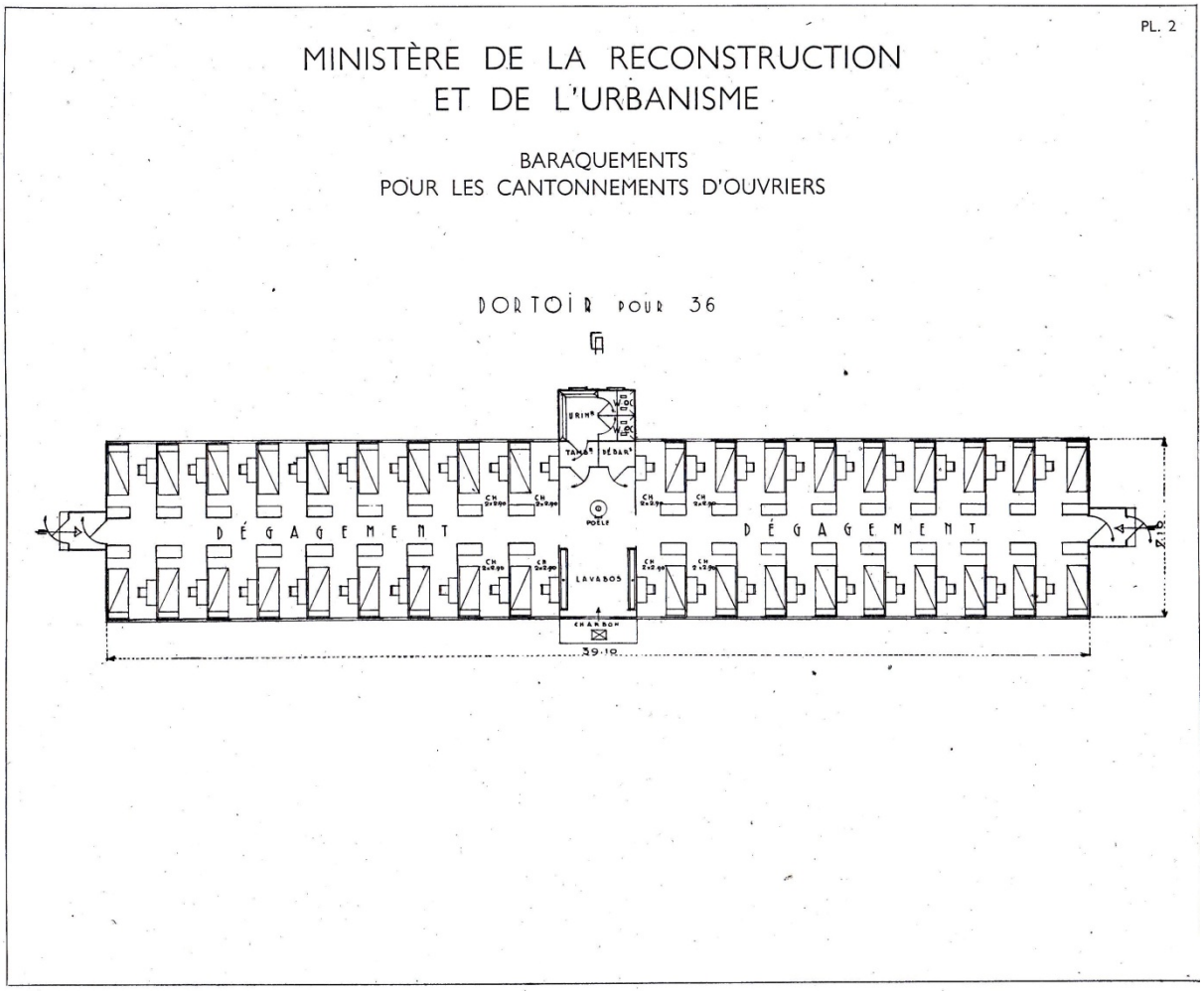

Schéma descriptif des cantonnements ouvriers, Archives nationales, versement 19780320, art.002.

trouvé refuge non loin de leur ville d'origine et n'ai pas forcément attendu une autorisation des instances dirigeantes.

Les premières baraques à être installées sont avant tout techniques. Basées sur un modèle militaire datant de la première guerre mondiale, elles sont faites d'éléments modulaires en bois et abritent sommairement bureaux et logements de ceux qui œuvrent pour la reconstruction.

La reconstruction de la France s'est faîte progressivement mais avec un départ fulgurant. De nombreux acteurs ont participé à cette effervescence. Certains restent pourtant dans l'ombre de l'Histoire. C'est le cas, entre autres, des ouvriers déplacés qui ont quitté leur lieu de vie principal pour affluer vers les zones les plus sinistrées. Des organismes se sont alors mis en place afin d'accueillir ces premières aides.

L'O.N.C.O.R est l'Organisation nationale pour les cantonnements ouvriers de la reconstruction[37]. Cette entité est chargée de gérer dès 1945 les ouvriers déplacés de leur lieu de vie habituel pour travailler à la reconstruction dans les zones en ayant le plus besoin. Ces ouvriers sont donc logés dans des cantonnements, qui créent de véritables quartiers dans les cités provisoires. Des baraques spéciales sont mises en place, et sont bien souvent construites avant les baraques individuelles accueillant les familles, du fait du besoin important de main d'œuvre pour la reconstruction. Ces cantonnements sont créés et gérés, de façon désintéressée par le MRU, sur une initiative de Raoul Dautry. C'est en tout cas ce que disent les décrets.

Malgré des «principes coopératifs et mutualistes»[38] n'ayant pour but que la remise sur pieds du pays, ces cantonnements ont parfois suscités de vives polémiques.

C'est le cas au Portel, commune proche de Boulogne-sur-Mer, où 450 ouvriers devaient être regroupés dans 15 bâtiments répartis sur trois hectares. Dès 1945, Le Portel était alors doté de dortoirs pouvant accueillir 40 hommes, d'une salle des fêtes, de cuisines, de bâtiments de bains-douches, et d'une infirmerie, le tout dans des constructions provisoires. Mais ces bâtiments restent désespérément vides, les ouvriers n'ayant pas reçu leur affectation. Alors, le MRU pensa les utiliser pour accueillir des colonies de vacances pour les mineurs des houillères du Nord-Pas-de-Calais. On

---

37 Dans certains ouvrages «Office national des cantonnements ouvriers de la reconstruction».

38 cf notes en annexe sur la composition du Conseil d'administration de l'ONCOR.

peut alors s'interroger sur la cohérence de l'ordre dans lequel furent traitées les urgences, une majorité de Portelois ne pouvant pas encore retrouver leur région, faute de constructions provisoires assez nombreuses. Il faudra attendre deux années avant que la décision de transformer cinq dortoirs en logement pour sinistrés soit prise, alors que, dans le même temps, deux bâtiments étaient occupés de force par six jeunes ménages[39]. Au début des années 1950, la cité de l'O.N.C.O.R, dans son ensemble est attribuée au Portelois.

De nombreuses notes et rapports concernant l'O.N.C.O.R se trouvent dans les cartons des archives nationales. Notamment des prescriptions détaillant la mise en place de ces cantonnements, dont l'emplacement dans les communes n'était pas forcément évident, tant du point de vue de l'espace, que du statut de ces regroupements d'ouvriers dont la présence était encore plus provisoire que les cités elles-mêmes.

Pour installer ces grandes baraques provisoires rapidement, et que leur fonctionnement soit effectif dans les meilleurs délais et conditions, l'emplacement devait être choisi efficacement. Il devra permettre l'alimentation en eau, l'évacuation des eaux usées, ainsi que l'alimentation en électricité du bâtiment. On notera par ailleurs, que la recherche du confort des ouvriers est importante ; en cela, on choisira un «site plaisant, et le moins influencé par les dévastations [...]» L'influence de l'environnement du logement sur le bien-être de son habitant, est, ici, perceptible et pris en compte par les autorités de la reconstruction. Néanmoins, les Indications générales sur le choix de l'emplacement du cantonnement, précisent que «les dortoirs seront orientés nord-sud.» On ne tient alors pas compte du contexte proche de l'implantation, et dans l'urgence aucune recherche urbanistique n'est prévue. En ce qui concerne les raccordements d'eau, d'assainissement et d'éclairage, on fait au mieux. Le sol devra être nivelé, les caniveaux devront recueillir les eaux pluviales des toits, puisqu'aucun ne comportera de gouttière (économie de la construction). On se branchera sur la canalisation d'eau potable, lorsque celle-ci existe et est en état de marche. Sinon, un puits sera creusé. Idem pour les eaux usées qui s'évacueront dans le réseau d'égout s'il est utilisable. On récupérera les eaux grasses de vaisselle «pour l'élevage des porcs», et on brûlera les ordures dont les cendres serviront d'engrais. Tout est prévu pour que le cantonnement soit un minimum autonome, car dans la logique des choses, ces ouvriers arrivent dans des régions dévastées ou rien n'est encore remis en service. Seul bémol, on ne se passera pas d'électricité.

39Le parallèle pourrait être fait avec le mouvement des «Squatters» opérant à Marseille dès 1945.

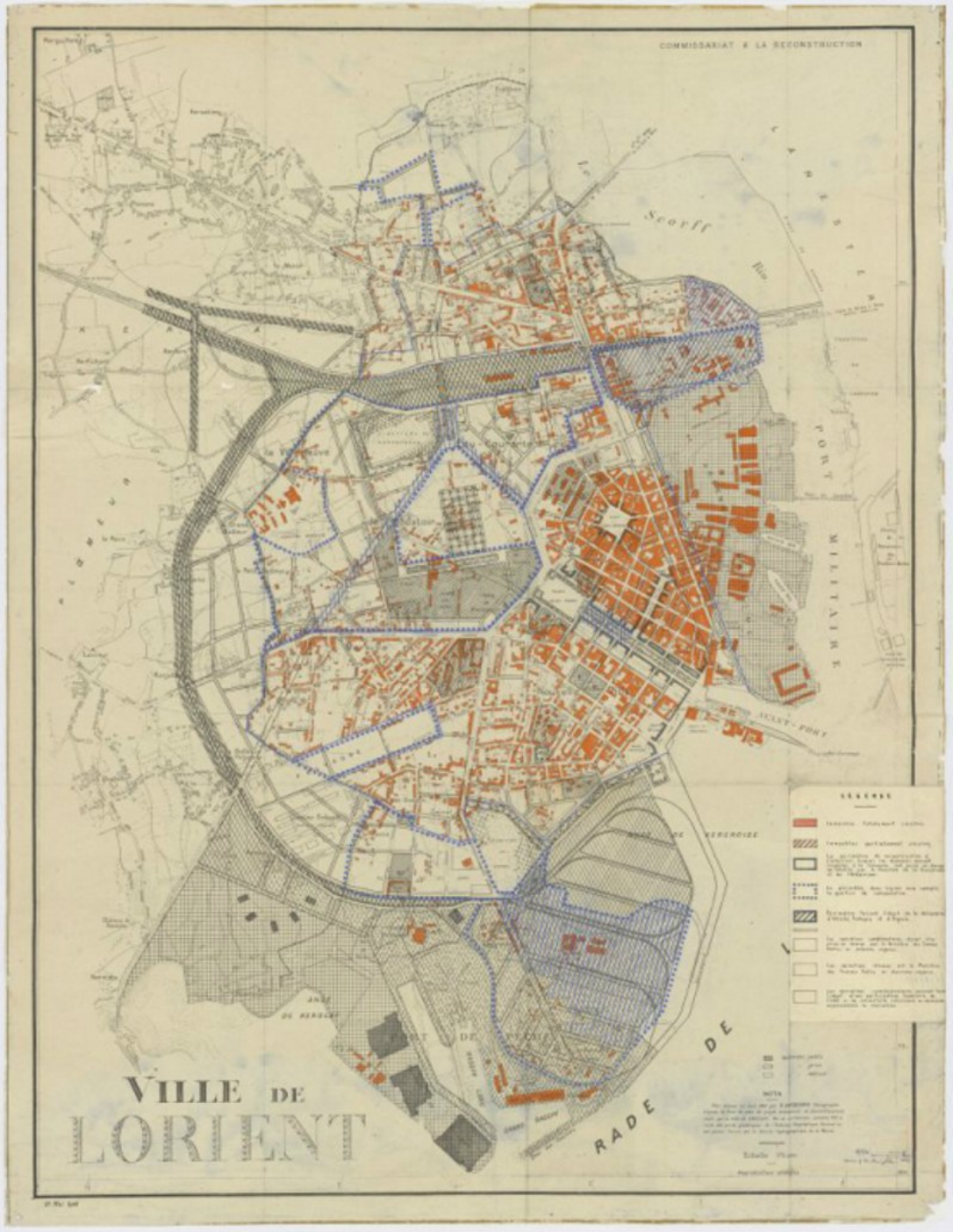

1946 - Ville de Lorient plan de reconstruction

Plan de reconstruction issu du site « Si Lorient m'était conté » :
http://silorientmetaitconte.net/page_cadastre_1946.php

A Lorient, la mairie insiste pour obtenir des logements provisoires afin de reloger sa population. Mais les attributions au niveau communal sont gérées par des organismes institutionnels alors que les priorités et les urgences se multiplient et se superposent. En effet, pas de livraison de constructions provisoires sans la remise en état des ports et des routes, pas d'installations de cités provisoires sans déminage des espaces libres, etc. Mais aussi pas de construction de baraquements sans la reprise minimum d'une activité industrielle. Alors ce sont les baraquements accueillants des services administratifs ou des travailleurs utiles à la reconstruction, qui sont montés en priorité, en témoigne la cité administrative du Champs de Manœuvre qui accueille divers services municipaux. Puis viennent rapidement les commerces comme la cité commerciale installée sur le terre-plein Jules Ferry qui entraine rapidement l'espoir du retour à un quotidien plus équilibré.

- Une organisation rigoureuse

Dans une situation où l'urgence est synonyme de quotidien, les demandes sont néanmoins traitées dans une logique des plus terre-à-terre. Les premiers relogés étant ceux utiles à la reconstruction, des quartiers entiers leur étaient réservés, faisant patienter un peu plus les civils attendant une attribution.

A partir de 1947, on note la diminution progressive des travaux d'Etat. Les Services de la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitation qui, dans le chaos de l'immédiat après guerre, ont eu essentiellement un rôle de conception, prennent de plus en plus d'importance.

Le décret du 16 mars 1949, relatif à l'organisation du MRU (J.O du 17 mars p.e 2740) supprime la Direction générale des travaux ; la direction des dommages de guerre remplace le commissariat aux dommages de guerre et la direction générale de l'urbanisme et de l'habitation éclate en deux grandes directions : celle de l'aménagement du territoire et celle de la construction.
En France, entre 1950 et 1959, on a quadruplé la production annuelle de logements. Certaines familles sont sinistrées depuis 1940. En 1959, elles auront donc vécu quasiment 20 ans dans un logement se voulant «provisoire».

En 1945, l'urgence se fait telle que les maisons provisoires arrivent en kit dans les ports et sont utilisées sans délai nouveau ni longs déplacements, en atteste les vidéos INA des actualités françaises de l'année 1946. Chaque construction provisoire individuelle pèse près de 8 tonnes et est contenue dans plusieurs caisses numérotés. A Boulogne-sur-Mer, les colis arrivent envoyés par l'Amérique, commande à la base destinées à la Grande Bretagne mais qui a du y renoncer à la suite de « l'abandon du pré-bail »… Même face à l'urgence, certains intérêts économiques prédominent.

« Les prix de cession du mobilier au MPDR comprennent tous frais, y compris frais de transports jusqu'aux dépôts. Au-delà de ces dépôts, les frais de transports sur route ou sur rail sont imputés directement au MPDR sous la rubrique « frais de stockage »[40]

---

40 Versement 19770810 art.1 PROTOCOLE D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES CONSTRUCTIONS PROVISOIRES(Ministère de la Production Industrielle _ MRU _ Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés), le 3 avril 1945

Concrètement, si un service n'a plus de budget, les livraisons peuvent être suspendues même si le service suivant peut assurer…

L'aide américaine ne s'est pas stoppée après la Libération. En effet, le plan Marshall adopté par Truman en 1948 fut mis en place pour aider à la reconstruction de l'Europe. Il fut officiellement appelé « Programme de rétablissement européen ». Des sommes faramineuses ont été acheminées vers l'Europe, et notamment vers la France sous forme de prêts et de dons.

La reconstruction de la France, même provisoire, n'est pas qu'une question nationale et met en jeu des accords internationaux. L'image nouvelle d'une société moderne dans laquelle le gouvernement veut inscrire la France ne concerne donc pas uniquement le pays, mais conditionnera son rayonnement, son « rang » et sa crédibilité à travers le monde.

Dans les archives du MRU se trouvent des milliers de documents internes aux différents services, notes et réclamations, ordres et demandes urgentes, reflétant une organisation quelque peu « emmêlée » à ses débuts, mais ou chaque stade de la mise en place d'une cité provisoire est consciencieusement étudiée, approuvée et organisée du début à la fin[41].

Ressort de ces documents une sorte d'omniprésence de l'appareil administratif et gouvernemental. Il est plutôt logique, pour la bonne gestion de la reconstruction, que les administrations soient réinstallées dans le système dirigeant rapidement. Mais cela montre aussi la volonté ferme et résistante à gérer, de la globalisation la plus large, à la plus petite échelle, cette reconstruction, si provisoire soit-elle.

41 « du début à la fin » de la mise en place des CP, car je n'ai pas trouvé à ce jour de document attestant du démontage des baraquements provisoires. Quant à comment et par qui, les réponses à ces questions se trouvent essentiellement dans les témoignages d'anciens habitants.

- L'image du foyer revisitée

« Nous voulons examiner des images bien simples, les images de l'espace heureux. »[42]

« Le M.R.U. hésite encore à financer un relogement qui ne serait que provisoire. Pourtant Lorient semble prête pour la reprise. La ville a besoin de ses habitants. En avril 1946, une commission municipale est chargée de sélectionner les demandes de logement. L'attribution d'une baraque devient enfin synonyme d'un billet de retour. » [43]

D'après le documentaire de Brigitte Chevet « Baraques blues » diffusé en février 2003 sur France 3 [44], La majorité des baraques arrivant au port de Brest proviennent d'Amérique, de Suède ou d'Autriche. Les maisons arrivent en kit. C'est une révolution pour un pays où la majorité des habitations datent du milieu du XIXème siècle. On propose ici, à la population, après des mois d'attente et d'incertitude un logement tenant dans trois caisses et arrivant par dizaines sur des paquebots dans des ports portant encore les cicatrices des récents combats. Le scepticisme est perceptible, mais, comme souvent, dans les classes populaires, on s'adapte à ce que l'on propose, faute de mieux. Il faut alors s'adapter, accepter de vivre dans une maison construite en quelques heures par une poignée d'hommes. L'image du logement traditionnel encore si cher à l'imaginaire collectif à cette époque est mis à mal. Mais l'excitation de la Libération, et le besoin si pressant de retrouver un semblant de quotidien prime sur la méfiance de certains.

Nous noterons tout d'abord l'absence de participation d'urbanistes à la mise en place de cités d'urgence. En effet, dans tous les documents étudiés, aucun urbaniste n'est jamais mentionné, tandis que la présence d'architectes se fait rare. Ils sont d'ailleurs plus souvent présents dans la construction de centres administratifs, sociaux ou médicaux, mais jamais dans le processus de conception des

---

42 Bachelard, Gaston, La Poétique de l'espace, éd. PUF, paris, 1957.

43 Exposition « Au petit bonheur des baraques, l'habitat provisoire dans le Lorient d'après-guerre » : http://archives.lorient.fr/fileadmin/ville-de-lorient/3-culture/expos/baraques/expo_baraques_8p.pdf

44 Film disponible via le site de Chevet Brigitte : http://brigittechevet.fr/films/film-baraque-blues/

Image issue des Actualités françaises, année 1946, vidéo INA.

baraquements. Ces constructions relèvent alors plus de l'ingénierie que de l'architecture ou de l'urbanisme.

On peut noter l'absence d'urbaniste dans cette reconstruction provisoire, mais cela peut paraître normal, la planification urbaine n'étant pas encore très développée. Les cités sont ainsi créées sur les espaces libres, sécurisés et accessibles cédés par la ville, sans ordre préétabli et plan d'urbanisme, sur le modèle ce qui se faisait avant.

Les schémas organisationnels des plus grandes cités se rapprochent alors de l'idée d'un « centre » accueillant des services, les commerces et les locaux administratifs, tandis que les baraques de logements s'étalent vers l'extérieur.

En pratique, donc les cités provisoires correspondent à l'idéologie collective du quartier d'une petite ville. C'est dans ce processus de conception, l'échelle de production et dans le premier plan de l'Etat, que se situe une véritable révolution.

Il en est de même à l'échelle de chaque petite baraque. La forme générale correspond à l'imaginaire populaire de la maison individuelle. Malgré les différents types venant de pays, et donc de concepteurs divers, les logements provisoires, avec leur toit à deux pentes, pour certaines, leur petit perron, leur foyer central et sa petite cheminée correspondent exactement à l'image parfaite du logement heureux. Il manquerait les espaces du grenier et de la cave pour que cette maison réponde au logement rêvé par Gaston Bachelard dans la « Poétique de l'espace ».

« La nappe, cette poignée de blancheur, a suffi pour ancrer la maison sur son centre » (p.62)

En cela, les baraques constituent une continuité dans l'horizon d'attente de la population d'après guerre. Le changement était pourtant engagé. L'image de la modernité, et la rupture avec un passé sclérosé est marqué ici, par le mode de construction, de fabrication et de montage des baraques.

A Lorient et ailleurs, c'est le bungalow UK100 qui marque le plus les esprits

« Le bungalow américain type UK 100 arrivait tout empaqueté. Ce type de baraque créa la surprise avec sa toiture plate et son intérieur si bien conçu. Des pièces bien séparées, cuisine, séjour,

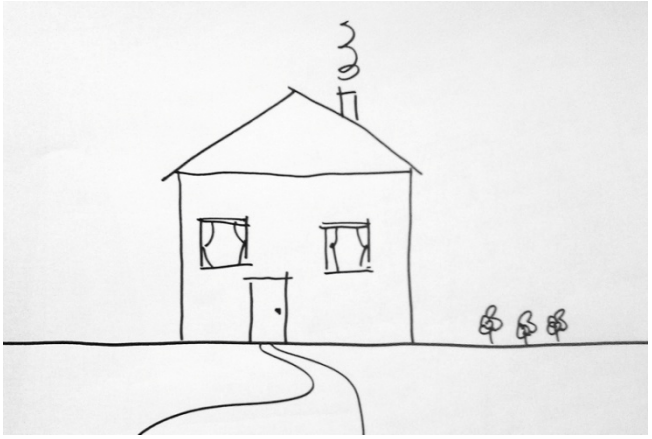

Dessin d'enfant.

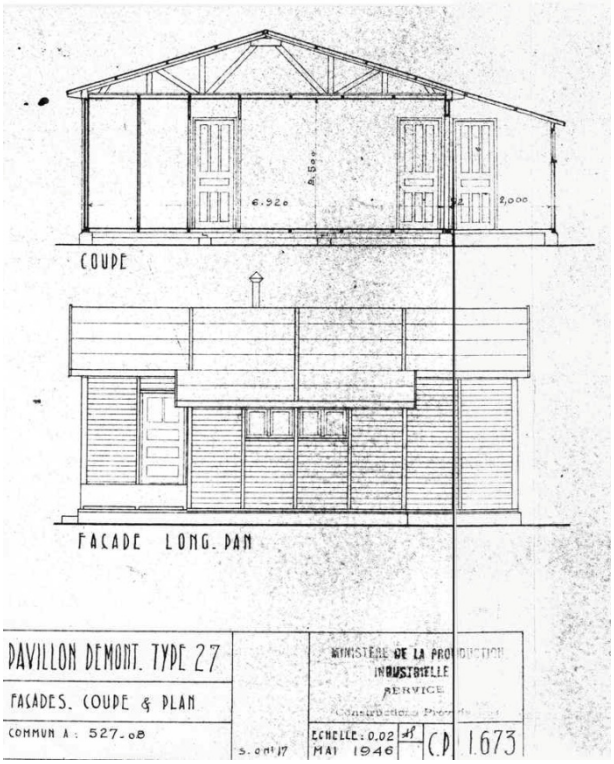

Coupe et élévation d'un pavillon d'habitation provisoire 527-08, Archives nationales, versement 19900616 art. 007.

Dans les schémas mentaux d'une grande partie de la population, le foyer idéal s'apparent à la petite maison que pourrait dessiner un enfant.

chambres et salle de bain préfigurent déjà les logements qui restent à bâtir. Largement éclairées, elles bénéficient d'une isolation et d'un confort inédits, notamment la véritable baignoire qui restera dans toutes les mémoires.» [45]

Pourtant, la réalité du quotidien était relativement éloignée des images parfaites des premières installations de famille dans les baraques.

En 1945, l'idée du foyer se résume encore à la maison familiale, léguée de génération en génération, et donc, par essence pérenne et durable dans le temps. L'image collective qu'on s'en fait à l'époque reste un volume simple, plutôt bas, avec un toit à deux pentes pouvant abriter un grenier46 et un terrain plus ou moins grand autour marquant un espace intermédiaire entre l'espace public et le privé, à la fois utile à la vie du foyer pour son rendement en fruit et légume, mais reflétant aussi esthétiquement l'image de la famille, visible de tous.

Or, la guerre marque une rupture nette dans tous les domaines de la société. Elle-même est synonyme de progrès techniques et d'innovations extrêmement puissantes de par leurs capacités destructrices, mais aussi de par leur image technique reflétant un monde moderne dont on n'a pas encore exploré les limites.

On retrouve alors le même schéma au niveau de la société et donc en particulier de l'habitat qui reste un excellent baromètre de l'évolution d'un pays. Alors, on accepte de vivre dans des logements faits de bois et de carton. Certes, il n'y a de toute manière pas d'autres solutions, mais l'installation des sinistrés aurait pu se résumer à quelques dizaines de mois, d'un confort très limité, sans dynamique urbaine particulière. Au-delà de leur matérialité pauvre, ces baraques offrent un confort jusque là inégalé pour beaucoup d'habitants, mais aussi des services, des équipements, et une organisation urbaine incitant finalement à s'installer plus durablement.

---

45 Exposition « Au petit bonheur des baraques, l'habitat provisoire dans le Lorient d'après-guerre » : http://archives.lorient.fr/fileadmin/ville-de-lorient/3-culture/expos/baraques/expo_baraques_8p.pdf

46 Voir : Bachelard, Gaston, La Poétique de l'espace, éd. PUF, paris, 1957.

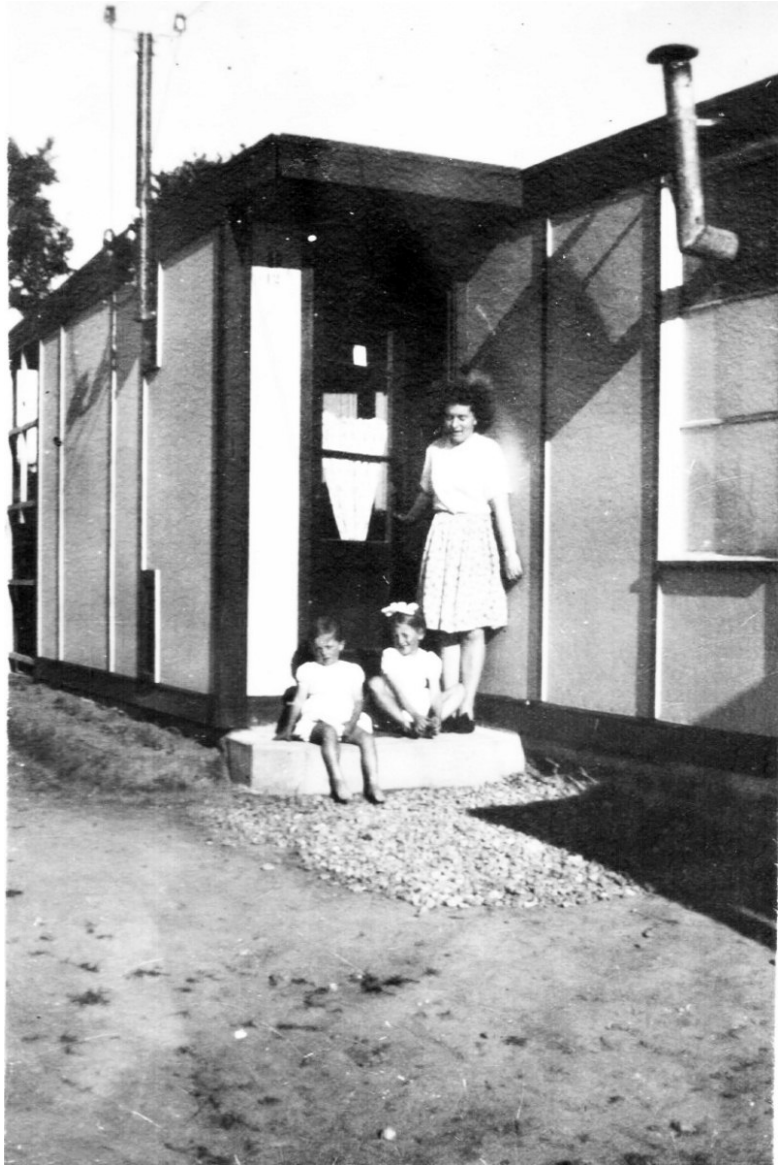

Photos personnelles envoyées par M. Ollivier Disarbois, s.l, s.d.

- Un nouveau mode culturel d'habitat

A la fin des années 1940, partout, les cités se montent sur les terrains des villes n'entrant pas dans les priorités de la Reconstruction. A Lorient, les places d'anciens sites militaires comme le Polygone ou le Champ de Manœuvres se remplissent. Rapidement l'espace manque et l'on se tourne vers des terrains en frange urbaine plus ou moins éloignée. A Lorient, en 1947, on dénombre déjà 29 cités provisoires qui accueilleront jusqu'à 15 000 personnes.

Petit à petit, les cités, qui elles, prennent de plus en plus d'ampleur, s'installent en périphérie des villes. Mal reliées, mises à l'écart, cette situation ne semble pas déranger les habitants. Les chemins boueux, mal bitumés ou abimés sont le quotidien de tous, même ceux installés en centre ville.

A Lorient, par exemple, la cité de Soye, pourtant à quelques 5km de la ville, reste une des cités les plus appréciée de la région. La situation, certes était hors de la ville, les accès certes difficiles, les réseaux non raccordés etc. Mais un véritable dynamisme s'y est rapidement installé, marquant visiblement les mémoires des anciens habitants.

Plus généralement, l'organisation au sein des cités se met vite en place. Les baraques sont numérotées grâce à des lettres et des chiffres, ainsi on peut habiter au D3 ou au P14,… Toutes les cités comprennent des commerces, une mairie, des écoles, en même parfois des salles des fêtes.

« […] Le hasard des attributions a placé côte à côte les diverses couches de la société lorientaise […] Du fait de son exiguïté l'organisation de la baraque est stricte. Le repos, les repas, la toilette en donnent le rythme. Aussi, le quotidien se déroule le plus souvent à l'extérieur […] Tous les bâtiments sont identiques, logements, écoles, commerces, lieux de travail... De quoi se sentir chez soi partout. Si la situation ne semble pas enviable, c'est pourtant bien un sentiment de liberté et de solidarité qui émane de la plupart des cités de baraques durant la décennie 1950. »[47]

47 Exposition « Au petit bonheur des baraques, l'habitat provisoire dans le Lorient d'après-guerre » : http://archives.lorient.fr/fileadmin/ville-de-lorient/3-culture/expos/baraques/expo_baraques_8p.pdf

De nombreux témoignages se rejoignent sur le fait que les distances sociales au sein des cités de baraques provisoires, bien qu'étant toujours présentes, s'estompaient au quotidien pour laisser place à une entraide et une solidarité inédite.

Les attributions étant dues au hasard, le choix de l'emplacement et du type de baraque, c'est-à-dire du lieu de vie était ôté aux sinistrés quelque soit leur classe sociale.

Les gens étaient alors dans un rapport direct les uns avec les autres quotidiennement. La vie à l'extérieur de la baraque et notamment donc cet espace d'entre deux, le jardin espace privé mais toujours ouvert et visible depuis l'espace public, favorisant les échanges.

C'est d'ailleurs cet espace libre intermédiaire, extension physique du foyer, et les relations de voisinage qu'il engendre, qui manquera le plus aux habitants lors des relogements.

Dans le chaos de la situation de l'immédiat après-guerre, les cités de baraques sont l'image même de l'ordre et du retour au calme. Les baraques forment un tout cohérent, et petit à petit, constituent des zones bien organisées d'entités similaires.

La notion d'ordre, après une période d'anarchie, est synonyme de paix. Mais bien vite, chacun se réapproprie son espace personnel (travail du jardin, rideaux, lino, peintures etc.) dans une volonté identitaire naturelle.

« Contre toute attente, la population lorientaise semble s'acclimater à un mode d'habitat provisoire et précaire. Les intérieurs changent, mobilier et équipement se modernisent, tapisserie et lino effacent le bois des baraques […] A l'extérieur de la baraque, des jardins sont aménagés. L'utilité des rangs de légumes se mêle à l'agrément des fleurs qui entourent l'entrée. »[48]

« La cité commerciale Jules Ferry, que tout le monde appelle désormais les « souks », devient la promenade préférée des Lorientais […] A la fin des années 1950, les cités semblent avoir perdu leur caractère d'urgence, elles ont acquis la maturité d'un véritable quartier, voire d'un village. Selon leur taille, leur emplacement et la personnalité de leurs habitants, elles ont chacune une histoire particulière. »[49]

---

48 Ibid.

49 Ibid.

Les nouvelles images de cette vie en baraque, de ces micro-villes qui se sont reconstituées avant la véritable reconstruction, qui prend tant de temps, reflètent finalement déjà, pour la population, cette société nouvelle prônée par les institutions gouvernementales.

Alors comment penser que ces cités aient été conçues dans l'idée qu'elles devaient disparaître le plus rapidement possible ? Les autorités décisionnaires en voulant procurer aux sinistrés un quotidien et une facilité de vie à laquelle ils n'avaient pas eu droit depuis plusieurs années, installa volontairement ou non un véritable dynamisme urbain

Image issue du film Baraques Blues de Brigitte Chevet :
http://brigittechevet.fr/films/film-baraque-blues/

-L’homme moderne, symbole d’une société renaissante

D’après les Actualités françaises de cette époque, retrouvées sur INA, la vie en baraque paraît radieuse. En effet, c’est comme un renouveau après le néant. A Brest par exemple, on parle de « Brest année 0 » dans le sens où la vie doit reprendre de rien.

La conception des baraques va dans le sens de cette image d’homme nouveau. Elles sont donc livrées avec des équipements modernes, même si souvent, au départ en tout cas, les raccordements en eau, en gaz ou en électricité n’existent pas.

Mais cela montre néanmoins la volonté gouvernementale de placer la France et sa population à un rang de modernité supérieur et d’en finir avec un passé « médiocre ». Les constructions provisoires avant même la « vraie reconstruction » se veulent être l’image d’une société nouvelle.

On peut à travers l’agencement et le nombre des pièces, par exemple, définir certaines caractéristiques de cette société résolument moderne. On ne vit plus dans une seule pièce comme c’était souvent le cas surtout dans les zones rurales. Les usages sont bien séparés, la structure familiale est, par le biais des attributions des différents espaces, normalisée. Le schéma « idéal » serait à priori, un couple et deux enfants pour une baraque. En effet, la plupart des types de baraques comprennent une chambre plutôt parentale, une deuxième chambre attribuée aux enfants, une cuisine et une salle à manger.

La modernité s’inscrit alors plus profondément que dans de nouvelles techniques de construction, ou de nouveaux équipements. C’est une restructuration complète de la société dans son ensemble. Les familles se veulent moins nombreuses, les jeunes couples aspirent à de nouveaux logements. On ne transmet plus forcément une maison de génération en génération dans laquelle vivent, de leur naissance à leur mort, parents, enfants et grands parents.

Publicité pour Moulinex, 1959 : http://lewebpedagogique.com/lapasserelle/tag/moulinex/

Image issue des Actualités françaises, année 1946, vidéo INA.

« Comment ça a commencé, cette différence entre les affiches et la réalité ? Est-ce la vie qui s'est éloignée des affiches ou les affiches qui se sont désolidarisées de la vie ? »[50]

Cette analyse découle, pour moi, d'une volonté d'Etat, du moins des classes dirigeantes, des « têtes pensantes » du pays, mais reste bien souvent en décalage avec la réalité. En effet, les pièces de vie accueillent généralement des lits supplémentaires, on condamne certains accès (dans l'UK100 notamment) pour que l'entrée serve de « chambre », et les foyers ne se résument que rarement aux seuls parents et enfants.

50 DE VIGAN Delphine, No et moi, éditions Jean Claude Lattès, Paris, 2007.

- Admettre le changement pour une durée déterminée, ou s'adapter ?

« Quand, à partir de 1928, les rencontres périodiques des architectes novateurs, appelés Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM), contribuèrent à répandre l'idée que la construction de villes d'un type nouveau faisait partie de la modernité, les risques de destruction étaient devenue partie intégrante de leur outillage mental. »[51]

A partir des années 1940-1941, les autorités (Vichy) tentèrent de mettre en place des mesures urbaines censées protéger la population des villes potentiellement exposées aux bombardements. Des aménagements comme des bandes de verdures pare- et coupe-feu ont été à l'étude dans les villes les plus menacées (Brest, Nantes, Saint-Nazaire, Boulogne-Billancourt, Dugny, Le Bourget, ou Le Creusot). Ce type d'aménagements n'a jamais vu le jour, pour des raisons évidentes de pénuries de matériel, de main d'œuvre, mais aussi par opposition des populations concernées. En effet, alors que les dirigeants politiques et militaires prônaient l'aspect de la protection civile, l'opinion publique voyait, dans ces mesures, une nouvelle manière de lui imposer un autoritarisme étatique inadéquate et hors propos par rapport à la situation.

« A la guerre comme à la guerre, et s'il fallait périr, autant que ce fût dans un cadre familier ! »

Ce type de projets ne fut pas bien accueilli, notamment à Lorient, où la base sous-marine allemande installée dès le début de l'Occupation faisait de la ville une cible privilégiée des raids alliés.

Par contre, après la guerre, les constructions provisoires, si fragiles soient-elles en termes de durabilité, de matériaux de construction, connurent un franc succès. Il est à noter ici, un attachement intrinsèque à son lieu de vie. Les Lorientais refusent des mesures de protection susceptibles de modifier fondamentalement leur ville, mais adoptent de manière presque naturelle d'être relogés dans un type d'habitat inédit dans sa manière d'être conçu, d'être construit.

Il me semble que l'on touche finalement, dans cet exemple, à l'image de la ville. Les différents lieux de vie d'une personne restent des données essentielles conditionnant son image

---

51 VOLDMAN Danièle, « Les villes françaises dans les deux conflits mondiaux 1914-1945 », in La ville et la guerre, sous la direction d'Antoine Picon, les éditions de l'imprimerie, 1996, p.196.

sociale. En effet, lorsque l'on rencontre quelqu'un, il est d'usage de rapidement se renseigner sur les différents lieux qui ont façonné son parcours. « Où habites-tu ? D'où viens-tu ? Où travailles-tu ? » Ces lieux n'apportent pas seulement des informations géographiques. Ils renvoient également à une image prédéfinie que l'interlocuteur se fait selon ses propres connaissances et qui influencera son jugement de la personne elle-même.

C'est ainsi, selon le même principe, que le lieu de résidence et le type de logement conditionnera l'image que l'on se fait de quelqu'un avant même de le connaitre vraiment. (Notons toutefois que ce jugement n'est pas lié qu'à ces préoccupations, et évolutif dans le temps). Aussi, lorsque l'on trouve un équilibre au sein de son foyer, le lieu, le quartier, que l'on habite deviennent comme personnel. On est chez-soi dans tout un périmètre plus ou moins grand autour de son habitation. En cela, on est attaché à son quartier, à sa ville, voire à sa région.

Alors, lorsque les sinistrés peuvent reconquérir leur ville, même de manière provisoire, il s'agit déjà, pour eux, d'un renouveau.

« Pour beaucoup d'habitants des cités, Lorient se reconstruit sans que l'on s'en rende vraiment compte. Pourtant, la curiosité et l'attrait de la nouveauté commencent à gagner. On remarque quelques Vélosolex, bientôt des scooters. Là où elles étaient rares, apparaissent les premières voitures. De nouvelles habitudes se créent. Les immeubles neufs sortent de terre […] Déjà les petites cités du centre de Lorient et les baraques isolées ont disparu. S'ils ne sont pas relogés dans du neuf, les habitants sont déplacés vers les grandes cités extérieures comme celle de Soye. Ce renouvellement de la population des baraques modifie le caractère des cités. Alors qu'elles n'existaient pratiquement pas, les différences sociales s'y révèlent peu à peu. La peur du taudis gagne toute la France. En cette période, vouloir rester en cité revient à se mettre volontairement à l'écart, à refuser une place dans la nouvelle société. Même si l'on regrette le jardin de sa baraque, l'attraction d'une vie nouvelle est plus forte […] Près de quarante ans après leurs installations, la fin des baraques est inévitable. La dernière est abattue à Soye en 1991 […] »[52]

52 Exposition « Au petit bonheur des baraques, l'habitat provisoire dans le Lorient d'après-guerre » : http://archives.lorient.fr/fileadmin/ville-de-lorient/3-culture/expos/baraques/expo_baraques_8p.pdf

-Conclusions

La question essentielle me semble alors de comprendre les raisons qui ont fait de cette vie dans les cités provisoires une période apparemment si heureuse alors que tout manquait… Le confort ne ferait pas le bonheur !?

La population s'acclimate donc, effaçant le caractère provisoire des constructions en se les réappropriant. Les équipements et les services réinstallent durablement la normalité d'un quotidien censé ne pas durer. Les cités provisoires deviennent de véritables quartiers, et l'image de cette société nouvelle et moderne efface la durabilité limitée des baraques. L'apparition d'une dynamique urbaine ne se fait qu'en présence d'équipements publics, de commerces, de services, permettant aux habitants d'entretenir des interrelations. Ces quartiers ne se limitent donc pas à des cités-dortoirs palliant seulement à une mise à l'abri d'urgence de la population.

On peut alors se demander si, sans ces équipements publics et ces services, la vie de quartier se serait moins développée et le relogement aurait été facilité ?

Il me semble qu'une notion de temporalité entre ici en jeu. En effet, ce n'est plus le caractère provisoire des bâtiments qui entraine ou non un attachement à un type de logement, mais bien souvent la durabilité de la situation.

Prenons l'exemple d'Haïti que je connais en partie. A Port-au-Prince, des quartiers entiers de bâches et de tentes ont vu le jour dans chaque espace libre de la ville, à la suite du 12 janvier 2010. La situation, différente d'un conflit armé, n'en entraine pas moins certaines conséquences similaires : des centaines de milliers de gens, de toutes classes sociales, de toutes origines, sinistrés. Certains quartiers provisoires ont alors vu le jour, qui poseront sûrement les mêmes problématiques techniques d'ici 5 à 10 ans, mais qui n'ont pas la même échelle que les cités provisoires de l'après seconde guerre mondiale, dans le sens ou ces « shelters », développés par différentes ONG, n'ont pas de réelle dynamique et organisation gouvernementale, ne constituent pas de véritable quartier, et n'accueillent que très rarement autre chose que du logement[53].

---

53 Notons surtout que le confort d'une baraque provisoire de l'après seconde guerre mondiale reste largement supérieur à la plupart des abris haïtiens…

Pourtant, aussi bien dans ces minis quartiers, que dans les immenses étendues d'abris de toiles et de bâches, une réelle mini-économie s'est rapidement remise en place. Entre les tentes collées les unes aux autres, tout est trouvable. Vous pouvez faire vos courses, trouver un coiffeur, un cordonnier, acheter des vêtements, etc.

Il semblerait que la dynamique urbaine d'un quartier ne dépende donc pas forcément de la durabilité de ses constructions, mais bien d'un attachement à un lieu de vie, si sommaire soit-il, d'une situation commune qui rend les gens plus égaux pendant un temps, et de la temporalité d'une reconstruction qui ne peut faire face à la reprise rapide du quotidien.

II/ Vivre en décalage :

Alors qu'en 1962, la « fin de la reconstruction de la France » est officielle, des bouts de cités subsistent encore à de nombreux endroits. Les baraques qui ne sont pas détruites car réutilisées de différentes manières deviennent des objets parfois isolés qui perdent toute légitimité aux yeux d'une société résolument tournée vers une nouvelle modernité. Elles qui s'étaient développé dans des espaces résiduels ou excentrés des villes détruites deviennent elles-mêmes résiduelles et se retrouvent bien souvent enclavées au milieu de constructions neuves. Une deuxième vie commence alors.

On finira par s'apercevoir que ces constructions provisoires sont finalement coûteuses en moyens. Ce fût malgré tout une affaire florissante pour certains, et cette période engendra une véritable industrie où beaucoup y trouvèrent leur compte. On peut dater la fin de l'entreprise grâce à une circulaire que le ministre Roger Duchet adresse aux préfets le 21 juin 1955. [54]

Dès 1955 donc, on privilégie les programmes de «logement économique normalisé» (LEN) et de «logement populaire et familiaux» (LOPOFA). Les constructions provisoires sont dorénavant interdites au motif qu'elles représentent «une lourde charge pour l'Etat». Le motif visant à dire que la plupart des sinistrés avaient alors le moyen d'accéder à un logement qu'il soit provisoire ou non, aurait été, me semble-t-il, plus recevable.

54 Archives nationales, versement 19900616 art.8

-REINVESTIR / SQUATTER

Naturellement le fait que l'on cesse d'ériger des baraques après 1955 n'empêche pas de continuer à habiter celles qui existent.

On constate qu'une fois l'urgence passée, les baraques sont réutilisées pour loger différents type de personnes :

- Des gens qui n'ont pas les moyens d'aller ailleurs
- Ceux qui refusent d'être reloger
- Des nouveaux arrivants venus pour chercher du travail, etc.

Destruction et relogements, ou comment devenir l'exception qui dérange.

Dans le cas des logements provisoires, l'Etat est le propriétaire. Comme on l'a vu plus haut, ces constructions n'étant pas censées être pérennes, on permet alors, tacitement, aux locataires successifs, de modifier leur baraque un peu comme ils le veulent. Mais cette complaisance des autorités se transforme peu à peu[55] en indolence, abandonnant toute dépense d'entretien ou d'amélioration. Il ne s'agit pas là d'un désintérêt des pouvoirs publics, mais bien d'une manière (plus ou moins correcte...) de faire partir les derniers habitants refusant d'accéder à des logements sociaux.

Certains quartiers deviennent alors mal vus, d'autres mieux cotés, d'après Marie-Claire[56], souvent d'après des arguments peu objectifs/recevables. Elle a d'ailleurs eu du mal à trouver du travail à cause de la réputation du quartier où elle vivait. Au sein même des différents quartiers, la modernité commence à creuser les écarts. Le désir de s'intégrer à une société qu'on leur présente

---

55 Selon les citées, période s'étalant de la fin des années 1950, à la fin des années 1960.

56 Entretien du 29 novembre 2010 M. et Mme Perhirin à la Maison des parents à Paris.

comme seul et unique modèle se traduit pour beaucoup par l'envie de posséder un confort matériel auquel certains pouvaient prétendre, d'autres non. Alors s'introduit insinueusement dans les esprits, un caractère compétitif entre des groupes inégaux face à l'argent.

Petit à petit, cette population qui reste dans les cités provisoires, est majoritairement constituée des classes les plus défavorisées.

Les cités de baraques, ou en tout cas ce qu'il en reste, finissent par être volontairement abandonnées par l'Etat qui en est pourtant toujours le propriétaire. Sans entretien, et devenant des enclaves non prises en compte dans les développements urbains, ces lieux deviennent des ghettos, des taudis en marge de cette « société nouvelle » si chère à la reconstruction. Ils ne font physiquement plus partie des considérations urbaines, ne sont que très peu reliés aux centres dynamiques et attractifs des villes reconstruites, mal desservis et plus entretenus que par la bonne volonté des habitants luttant contre les altérations inévitables du temps.

Certains avancent également que ces quartiers finissent par être abandonnés par les classes moyennes et ne sont plus peuplés que par les personnes les plus défavorisées, marginalisées et mises à l'écart de la société. Il me semble que l'état d'insalubrité dans lequel finissent certaines de ces cités n'est pas forcément dû au fait qu'elles n'abritent plus que des classes défavorisées, mais plutôt que ces nouvelles populations ne sont pas ou peu originaires des zones vers lesquelles ils viennent chercher un avenir meilleurs.

Le schéma est alors largement différent de l'immédiat après guerre, où les sinistrés avaient besoin de rentrer chez eux pour reprendre une vie « normale ». Il y avait alors un attachement fort au lieu de vie, au quartier, à la ville, à la région.

Le fait que les nouvelles populations arrivent dans un but « seulement économique », rompt ce lien à la terre, cet attachement au lieu.

Les derniers quartiers de baraques deviennent alors le lieu de vie de « ceux qui ne sont pas d'ici » qu'ils viennent d'autres régions métropolitaines, ou d'un peu plus loin.

Ces quartiers donc, sans entretien, désertés par beaucoup et à moitié détruits, perdent l'image de modernité qu'on leur avait attribuée après la Libération. Leur ordre si parfait est mis à mal, ils font bientôt figure de taudis, non pas parce que les constructions n'ont pas résisté aux attaques du temps, mais parce qu'on ne s'est pas donné les moyens de les maintenir dans la réalité d'un quotidien nouveau. L'idéologie de l'homme moderne, l'image de cette société nouvelle a subi une translation et

a fini par s'ancrer, comme prévu par les classes dirigeantes, à ces nouveaux quartiers de logements collectifs se voulant efficaces, rationnels, conformes et confortables.

« […] la croyance de l'opinion publique selon laquelle « le jugement esthétique est inséparable du jugement moral […] »[57] prend ici toute sa dimension

Le beau est donc dans nos schémas mentaux, associé au bon, la laideur et la saleté au mauvais et au dangereux. Cette association a une conséquence regrettable : « elle conduit souvent, en effet, à confondre l'ordre esthétique et celui de la morale, et donc à dévaloriser moralement des choses (ou des personnes) qui indisposent non pas parce qu'elles attentent réellement à la morale, mais parce qu'elles ne sont pas conformes à tel ou tel critère du Beau.»[58]

Ici, elles ne correspondent pas à l'image d'une France reconstruite, moderne et résolument tournée vers l'avenir. Les cités provisoires, qui ont été, un moment l'espoir du renouveau, sont tombées en désuétudes. Après avoir représenté un avenir meilleur, elles rappellent, au contraire, au milieu des années 1960, le conflit que l'on voudrait oublier.

Les habitants des quelques bouts de cités encore debout sont alors rejetés, mis à l'écart. De plus, les cités ont perdu leur caractère d'ensemble cohérant et dynamique. Les services et les commerces ont été réinstallés dans les nouveaux centres villes, créant des zones uniquement réservées au logement. Certaines baraques ont été détruites laissant des terrains en friches au beau milieu des quartiers encore habités.

Réappropriations : un glissement non contrôlé

«Ainsi ceux qui se maintenaient en baraque, devenaient-ils des marginaux de la croissance. Davantage, la nouvelle société urbaine s'opposait à tous les nouveaux venus : jeunes, immigrants,

---

57 Michel Pinçon & Monique Pinçon-Charlot, *Les Ghettos du Gotha*, éd. Le seuil, 2007
58 Michel Pinçon & Monique Pinçon-Charlot, *Les Ghettos du Gotha*, éd. Le seuil, 2007

ruraux placés en état d'infériorité notable. Ces derniers étaient alors, très logiquement engagés à ``remplir`` les baraques au fur et à mesure de la relative ``promotion`` d'autres catégories sociales.»[59]

La volonté affichée du gouvernement est alors d'en finir avec les cités provisoires. La reconstruction arrivant bientôt à son terme, elles n'ont plus lieu d'être. Pourtant, toutes les réutilisations des baraquements ne sont pas des squats illicites, et sont donc, explicitement autorisées par l'Etat, faute de mieux.

Par exemple, en 1954 est créé l'organisme de la SONACOTRA. Pour faire face à une demande de main d'œuvre toujours plus importante, on fait venir des ouvriers de l'étranger, bien souvent d'Afrique du nord. Il faut alors les loger, et la SONACOTRA, entre autres, gère des foyers pour travailleurs qui sont parfois installés dans d'anciennes cités provisoires. Les baraques, prévues pour durer maximum dix ans sont parties pour une deuxième vie. Elles n'en perdent pas moins leur caractère provisoire, même si elles parent, cette fois, à un autre type d'urgence.

On accepte donc de reloger dans des lieux où la majeur partie de la population ne voudrait pas vivre, les « autres », ceux qui arrivent après et qui n'ont pas d'autre choix. Mais cette nouvelle population n'est pas le plus grand nombre, les habitants n'ont pas tous vécu la même chose, ne sont pas arrivé tous en même temps, etc. Et cela fait toute la différence.

On notera, que bien souvent, dans une société, la norme (dans le sens de normalité), découle de son acceptation par le plus grand nombre. La vie en baraque est absorbée dans une société dont les normes ont changé en quelques décennies, et fait alors exception.

La norme prônée par cette toute nouvelle sorte de modernité a bel et bien transformé les cités provisoires où un phénomène sélectif en chaîne s'est peu à peu mis en place. L'abandon de la première vague d'habitants, remplacés par des familles en situation précaire a donné aux quartiers provisoires une dimension d'accueil, de solution de logement que l'on pourrait assimiler à des habitations à caractère social, pour lesquels ils n'étaient pas fait. De plus le désintérêt marqué par la gestion des cités, a accélérer la transformation sociale des cités de baraques.

---

59 Françoise Rouxel, *Brest-en-baraques*, p. 77.

« Ces territoires […] qui rassemblent tous les maux dont souffre notre société […] la fracture sociale, […], l'échec urbanistique et la médiocrité architecturale. »[60]

Les dernières cités provisoires sont devenues des sortes de ghettos où ne restent que ceux qui ne peuvent aller ailleurs. L'Etat laisse délibérément ces espaces de vie à l'abandon espérant que le temps fasse son effet. Mais surtout ces quartiers finissent par gêner autant socialement que physiquement. En 1955, on avait déjà recensé 20 000 constructions provisoires en France, qu'il était impératif de supprimer pour l'achèvement des travaux de reconstruction.

Un phénomène de ghettoïsation se met alors en place. On peut aujourd'hui faire le rapprochement avec certaines situations dans lesquelles se sont trouvés plusieurs grands ensembles depuis les années 1980. Le problème de certaines de ces cités de barres et de tours de béton, promises à la destruction après à peine trente années d'utilisation, n'était pas tant leur état d'insalubrité (qui aurait pu être évité, ou rénové), que leur état social d'enclave en marge de la société.

Les pouvoirs publics prennent peu à peu conscience de la situation dans laquelle ils ont, volontairement ou non, placé ces quartiers provisoires et leurs habitants. Seule solution trouvée, après avoir tenté, par la raison d'éradiquer ces solutions d'habitation qui ne correspondent plus à l'image d'une société moderne, la destruction.

«Sans considération pour l'antériorité d'occupation, les autorités locales décrétèrent que les cités n'étaient que des quartiers provisoires qui n'avaient pas de signification définitive.»[61]

Alors dans plusieurs cités, on brûla les baraques au fur et à mesure du départ de leurs occupants pour éviter qu'elles ne soient réinvesties illégalement.

On peut, si l'on veut comprendre le statut qu'ont les habitants de certains logements, au sein de notre société, s'intéresser d'abord à la sémantique de certains mots, ou dénominations, ou plutôt au sens et à l'idée bien précise qu'ils renvoient dans l'imaginaire collectif. Par exemple, la dénomination de «bidonville» signifie, dans certaines publications : «agglomération de baraques où

---

60 Jean-Marc Stebe, *La Crise des Banlieues*, éd. PUF,

61 Françoise Rouxel, *Brest-en-baraques*, p. 77.

s'entasse la population misérable d'une grande ville», et dans d'autres : «ensemble d'abris précaires où vivent des exclus.»[62] Ces deux définitions n'engagent pas forcément les mêmes idées, et sont le signe d'une difficulté à nommer ce qui socialement dérange. Difficulté à nommer les choses, mais surtout à en prendre conscience.

Les cités de logement provisoires, si bien mises en valeur par certains documents filmés des actualités françaises de l'année 1946 sont rétrogradées au rang de ghettos et ne sont d'ailleurs bientôt plus différenciées des zones de taudis que l'on trouve encore en périphérie des grandes villes.

Mais la banlieue et plus particulièrement les grands ensembles dans lesquels, bien souvent sont relogés les habitants des baraques, sont devenus un lieu de bref passage pour les classes moyennes préférant accéder à la propriété pavillonnaire. Ces territoires peuplés de grands ensembles déjà localisés la plupart du temps dans des espaces résiduels, en zone périphérique souvent mal reliée au tissu urbain dynamique est donc devenu le seul lieu de résidence possible pour les classes les plus défavorisées. L'absence de choix du lieu de résidence est proportionnelle au niveau social. Les classes dominantes choisissent leur espace et font tout pour le préserver alors que les classes défavorisées se contentent souvent de ce qu'il reste. Ce « zonage » des classes a pour conséquences la marginalisation des plus pauvres et leur exclusion tant sur le plan physique que symbolique.

Changement de point de vu d'une crise du logement endémique.

« La reprise démographique comblait les espérances des natalistes et des hommes politiques qui voyaient dans les milliers de « beaux bébés » un signe de la renaissance française. Elle ne facilitait pas la tâche de ceux qui en abriteraient les berceaux. Endémique depuis le début du siècle, masquée par la détresse des sinistrés au début de l'après-guerre, la crise du logement entra dans une phase aigüe à partir de 1947. Problème lancinant devenu drame national dans l'hiver 1953-1954, le

62Comparaison définition en ligne du Larousse (www.larousse.fr) et Le dictionnaire (www.le-dictionnaire.com).

logement ne quittera plus les préoccupations publiques bien au-delà de la période de reconstruction.»[63]

Selon le MRU, 120 000 logements se voulant provisoires avaient été mis à disposition des sinistrés entre 1945 et début 1951. Ces opérations avaient coûté près de 12.5 milliards de francs (valeur 1939) dont 6.5 pour les années 1946/1947, ce qui inscrit le provisoire dans une périodicité déjà importante. Or en 1947, au lieu de s'améliorer, la situation du logement en France et plus précisément du mal logement s'était encore dégradée. La reprise de la démographie accentue le manque de logements surtout des les zones urbaines, où ajouté à l'exode rural, l'appel de main d'œuvre vers les villes provoque des situations de demande plus importante que l'offre. En effet, le redémarrage économique ainsi que les grands chantiers de reconstruction engendrent un processus de surpeuplement considérable.

L'urgence de l'immédiat après guerre passé, les pouvoirs publics envisagèrent la crise du logement sous un autre jour.

« Avec le redémarrage lent mais tangible de la reconstruction et les premiers signes de la reprise, ils ne l'ont plus analysée comme une carence mais comme un dysfonctionnement dont le surpeuplement aurait été le symptôme. »[64]

Le problème du logement provisoire est intimement lié à celui du logement social, puisqu'il en est, dans la majorité des cas, la suite logique. Les cités de baraquements avaient été prévue pour servir quelques années, tout au pire une décennie. Seulement voilà, à peine dix ans après, s'élève l'appel de l'Abbé Pierre, indigné de l'état des logements les plus précaires en France ; alors que des milliers de baraquements abritent encore des familles entières. Le terme de «provisoire» perd alors de sa signification plutôt optimiste de l'immédiat après-guerre. Les quartiers de logements provisoires deviennent petit à petit des lieux en marge du reste de la ville. De «quartier-satellite», qui de part sa définition se veut rattaché au centre, au reste de la ville, on passe à des espaces de vie contre lesquels se sont bien souvent érigés des grands ensembles, poches résiduelles que certains voudraient voir disparaître, et que d'autres ne veulent pas quitter. Peu à peu, même si les

---

63 Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p.322.

64 Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p.322.

configurations spatiales de ces cités par rapport à la ville ne change pas, leur statut change et passe de solution opportune, à inutile voire gênante.

Le remembrement a entraîné une modification profonde de certaines grandes agglomérations, telles que Brest, et l'espace entre la ville en dur, et les cités provisoires, s'est paradoxalement réduit physiquement, et creusé socialement. Les quartiers provisoires restants sont peu à peu englobés par la ville, et plus précisément par des quartiers d'habitations. Les baraques sont alors mise en «concurrence» directe avec des grands ensemble, que les habitants des baraques considèrent comme des poulaillers, mais qui sont quand même le reflet de la modernité, et donc, par extension, de la bonne moralité.

Finalement les solutions trouvées pour « éradiquer » les taudis n'ont à priori de cesse que de les déplacer toujours un peu plus en périphérie des villes. Les grandes agglomérations, pour leur bon fonctionnement et développement, ont besoin d'une masse de travailleurs (et donc de consommateurs) qui fini par dépasser leur capacité d'accueil au niveau du logement. Les classes les plus populaires, attirées par cette attractivité, se trouvent alors dans l'obligation d'éloigner leur lieu de résidence de leur lieu de travail par exemple. Les solutions de logements provisoires créent, à mon sens, si elles ne sont pas pensées à la base, dans leur caractère provisoire, qui implique forcément que l'on se soucie de leur issue, une double précarité. Elles regroupent les mêmes catégories de personnes en un même endroit dans des logements précaires ou en tout cas sommaires, qui ne correspondent pas à l'image que l'opinion public se fait des bonnes mœurs. Les habitants de ces quartiers sont alors dans une situation en marge de la société physiquement et socialement.

Image issue du site « Surdon : « L'histoire de L'atelier Magasin – La Gare – La Citée (en construction) » : http://www.surdon.fr/la-citee/

-PERENNISER

Exemple de la cité des cheminots de Surdon

« Si nous prenons une carte routière, Surdon n'apparaît pas, mais si nous prenons une carte des chemins de fer (SNCF) Surdon apparaît. Pourquoi cette anomalie ? »[65]

La Cité de Surdon fut construite par les prisonniers de guerre allemands lors de la Première Guerre mondiale. Point stratégique, Surdon n'est pas une ville, ni un village, ni même une commune. C'est à peine un hameau que vous trouverez « sur la route d'Alençon, sans aller jusque là bas, à gauche, après Almenach. » En effet, Surdon est connu de tous les cheminots français comme un nœud important, où les lignes Rouen – Tours – Bordeaux et Paris – Granville se croisent. Mais c'est aussi le « chantier », ou le lieu d'imprégnation pour les traverses en bois des voies de chemins de fer. Inaugurée en 1963 par Napoléon III, la zone de la gare de Surdon fut extrêmement atteinte par les bombardements de la seconde guerre mondiale, puisqu'elle constituait un embranchement tactique de communications par voie terrestre.

A Surdon, lié à la gare, se trouve le magasin, ou l'atelier. La région étant plutôt boisée, les forêts de l'Orne fournissent de grandes quantités de bois de traverse. L'établissement a pour mission de livrer aux services chargés de l'entretien des voies les traverses et bois d'appareils dont ils ont besoin. Il ne fermera qu'en 1984.

Au moment de la reconstruction, le hameau est alors au premier rang des réparations puisque la remise en service des voies de communication fait partie des priorités. Heureusement, ici, les baraques étaient déjà montées.

Pendant toutes ces années, et plus particulièrement juste après la seconde guerre mondiale, la cité de baraquements construite des années auparavant, accueille jusqu'à 150 ouvriers en 1950. Les 70 baraques de bois jouxtent des villas des chemins de Fer de l'Etat. Contrairement à de nombreux endroits, et sûrement en raison de leur date de construction plus ancienne, les baraques,

---

65 Surdon : L'histoire de L'atelier Magasin – La Gare – La Citée (en construction) : http://www.surdon.fr/19/, édito, Didier Breux.

Cité de Surdon, Août 2012, photo personnelle

même en 1950, s'intègrent dans un urbanisme rural. Elles font ici partie de la ville, ou du moins, du hameau et sont complétées par un groupe scolaire, un centre de loisirs ainsi qu'un centre social.

Le provisoire s'adapte à l'image de la société qui l'entoure

Aujourd'hui encore, le quartier est habité et fonctionne dans son ensemble. Tout naturellement, qu'au fil des années, les habitations, devenues des propriétés, ont été modifiées et conservées. Chaque baraque a été consolidée et réparée au fil des années. Les toitures ont été refaites, les façades enduites, les jardinets délimités, les réseaux électriques sont correctes, les fenêtres et les portes sont maintenant, pour la plupart, en double vitrage, et chaque parcelle comporte sa propre boîte aux lettres.

Les villes alentours se sont développées, mais n'ont jamais enrayé le bon usage de la cité des cheminots de Surdon.

Cette pérennité dans le temps et cette exception d'un quartier provisoire qui a passé les époques en ne subissant que de petites modifications peut étonner. Pourtant, sont venus, petit à petit, se juxtaposer aux baraques consolidées, des petits pavillons qui ont finalement complété l'ensemble. Les uns n'ont jamais pris le pas sur les autres. Mais on ne trouve pas ici de mise en concurrence avec des types de logement complètement différents. Pas de logement collectif, encore moins de grand ensemble. L'idéal du petit pavillonnaire est alors resté la norme et les baraquements ont pu être modifiés pour s'adapter aux temps qui changent.

La modernité s'est alors immiscée dans le quotidien à travers des accès praticables, des raccordements en eau et en électricité nécessaires et quelques modifications des les attributions des différents espaces en fonction des besoins (par exemple, bien souvent, le potager a été goudronné pour accueillir l'élément indispensable de la société moderne : la voiture.)

Certes, Surdon ne reste qu'un petit regroupement d'habitations reliées à un ancien nœud ferroviaire important, sans dynamique urbaine particulière. Mais il ne diffère ni plus ni moins de nombre de petits hameaux français, à cela près que les structures de nombreuses petites maisons

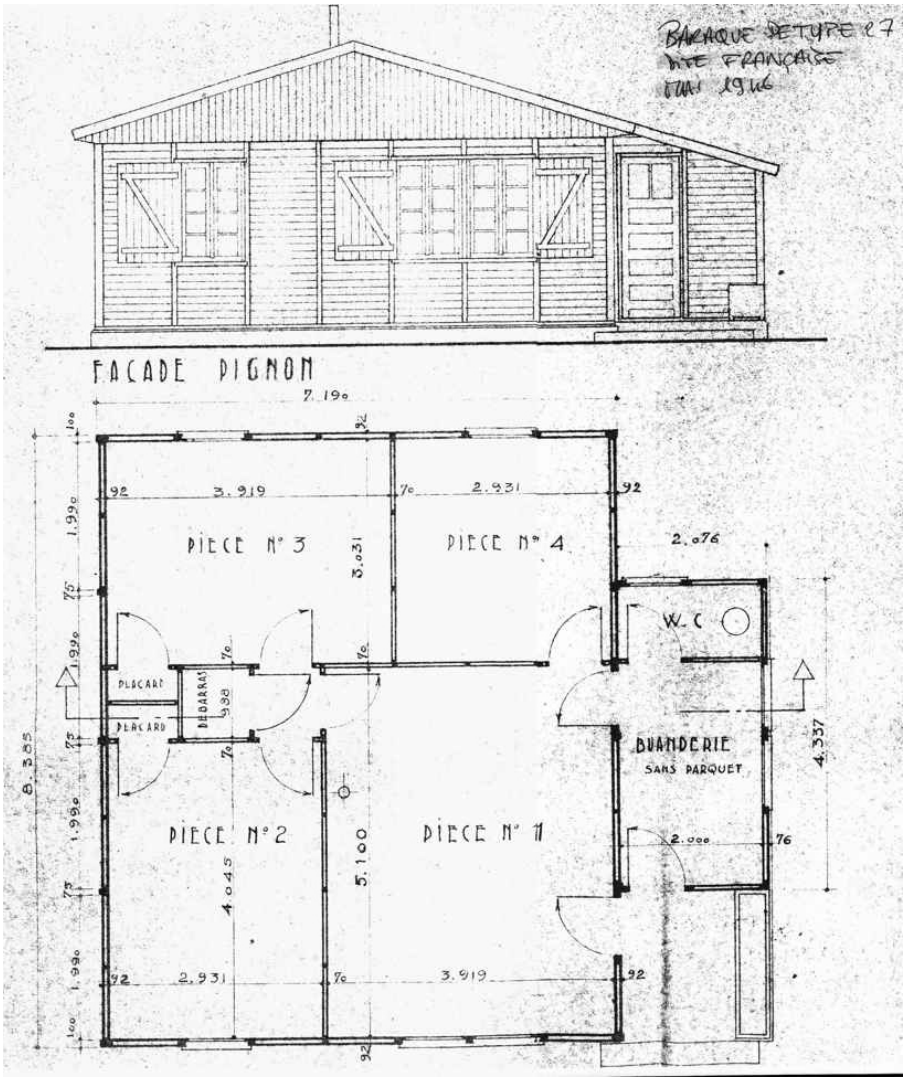

Plan et élévation d'un pavillon d'habitation provisoire 527-08, Archives nationales, versement 19900616 art. 007.

sont faîtes de légers éléments de bois censés durer une petite dizaine d'année. Elles approchent pourtant des 100 ans…

L'image du « petit pavillonnaire » de lotissement éclipse la notion de provisoire

Ces baraques sont, par essence provisoires (c'est comme cela qu'elles ont été conçues, fabriquées, comme cela qu'elles ont été appelées, alors, soit…). Mais ont-elles vraiment été pensées comme tel ? Dans les usages, qu'est ce qui diffère un logement provisoire d'un logement définitif ?

Si l'on se penche plus précisément sur les plans de ces logements et que l'on en analyse le contenu et l'organisation intérieure, on peut en déduire un mode de vie se voulant résolument différent de l'avant-guerre.
Nous examinerons deux types de baraques : une française de type 27 et un américaine, l'UK 100.

Commençons par la baraque dite de «type 27», dont tous les documents techniques se trouvent aux Archives nationales[66] sous l'appellation «pavillon d'habitation 527-08».
On peut tout d'abord noter que sur les plans ne figurent pas d'attribution des pièces, mais «pièce n°1», «pièce n°2», «pièce n°3», etc. Force est de constater qu'aucune des pièces n'a l'air plus équipée qu'une autre. Néanmoins, de par sa taille, son emplacement, et un probable emplacement du conduit de cheminée, on peut considérer que la pièce n°1 est ce que nous nommerons la pièce à vivre. C'est par celle-ci que l'on entre et que l'on accède à la buanderie. Rayonnent autour de cette première pièce, trois autres, en accès directe pour l'une, et donnant sur un sas contenant un débarras pour les deux autres. La pièce n°4, étant indépendante des pièces n°3 et n°2, aurait pu être considérée comme la cuisine, d'autant qu'elle se trouve à proximité de la buanderie (qui offre un accès directe à l'extérieur) pouvant être utilisé comme rangement, cellier, ou garde-manger. Mais qu'en est-il alors du conduit de fumée inhérent à l'époque à toute cuisinière, poêle ou gazinière pour les plus modernes ? Est-il dévié dans les sous-pentes du toit pour rejoindre le conduit principal ? L'hypothèse la plus probable est que la pièce n°4 servait à la fois de cuisine, salle à manger et séjour.

66Archives nationales, versement 19900616 art.8

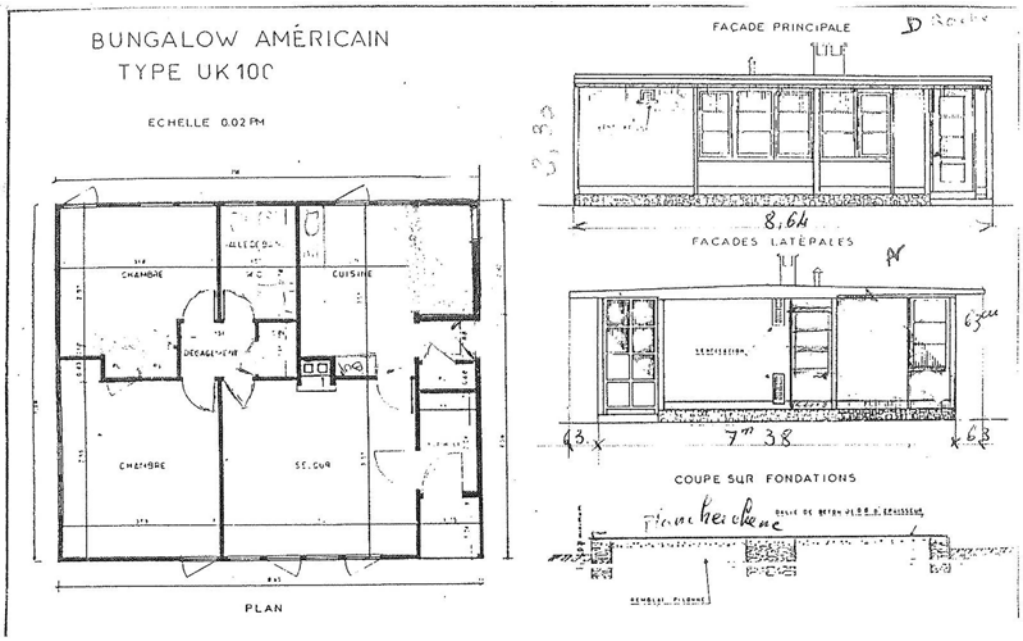

Plan et élévation d'un UK 100, archives personnelles de M. Perhirin.

Mais ces segmentations dans les temps et les usages étaient-elles si présente qu'aujourd'hui ? Nombre de familles modestes, mais constituant une majorité dans la population française de l'avant-guerre, avaient bien souvent des logements n'excédant pas deux à trois pièces, où les différents espaces étaient utilisés dans deux temps différents : le jour et la nuit. La même pièce servait alors à la vie diurne, tandis que l'autre accueillait tous les habitants du logement, pour la nuit. Ce constat est sûrement un peu généralisé, mais il connote des mœurs et habitudes des sinistrés pour lesquels ces baraquements ont été pensés. La baraque n°27 correspond à priori plus au mode de vie de la population française à cette époque, que l'UK 100 qui arbore un confort, et niveau de modernité plus important.

Le cas de l'UK 100 se présente différemment. Cette baraque reste la plus présente dans les mémoires des personnes interrogées, bien que plus différentes que les autres modèles du mode de vie d'avant-guerre de la majeure partie de la population, signe que le changement est loin d'être toujours difficile à accepter.

Quasiment carrée, cette baraque offre un plan plus complexe que la construction française. Les plans ne sont pas les mêmes suivant les villes, mais le concept et le schéma général restent les mêmes.

On entre, généralement, par le centre d'une des façades, et non par un angle, bien que les architectes / industriels ayant dessiné ces plans ne l'aient pas, à l'origine, décidé ainsi. En effet cette entrée par le centre, donne un accès direct dans la cuisine, après le passage dans un minuscule sas où se trouve le compteur EDF (modernité et progrès technique sont alors envisagés). Cet accès était prévu comme une entrée de service, privilégiant, comme le montrent certains documents filmés de l'époque[67], une entrée par le perron à l'angle de l'habitation, donnant dans ce qui était pensé comme un vestibule, pour ensuite accéder au séjour. En effet, dans toute famille de bonnes mœurs, on ne fait pas entrer ses convives par la cuisine ! Ces baraques, comprenant 4 pièces principales dont une est incontestablement dédiée à la cuisine, et une autre au séjour, contenait, donc deux chambres : la chambre des parents, et celle des enfants. Le schéma familial le plus courant était donc, pour les concepteurs de ces habitations, un couple et un à deux enfants. Mais, comme vu précédemment, la réalité était nettement différente. La plupart des familles était composée de plus de deux enfants, et

67 vidéo INA, «Maisons préfabriquées américaines à Boulogne-sur-Mer », année 1946.

il était courant que le noyau familial accueille également une grand-mère, un oncle, une cousine, ou toute autre personne plus ou moins proche dans les liens sanguins. Les différentes générations étaient bien plus souvent qu'aujourd'hui, amenées à cohabiter pour de nombreuses raisons, et les faits de guerre avaient accentué ce phénomène d'éclatement des structures familiales, devant recomposer un foyer avec ceux qui en avaient besoin.

Le schéma de la baraque UK 100 correspondait alors peut-être à la norme des familles américaines de l'époque, ou en tout cas à une image idéale de l'homme moderne, mais sûrement pas à la réalité de la situation. Pourtant, au fil des années, les changements sociaux donnèrent raison aux concepteurs des UK100.

Pour comprendre cette certaine réticence qu'ont les habitants des baraques à les quitter, intéressons nous aux nouveaux logements issus de la reconstruction. Nous prendrons comme exemple des plans présentés pour le concours de 1954 des Constructions expérimentales (C.EX) du ministère de la reconstruction et du logement. D'après Jean-Claude Croizé, ce type de plans caractérisent de nombreuses constructions expérimentales et ce genre de dispositifs exprimeraient en grande partie l'idée que l'on se faisait d'un logement social de trois pièces d'une surface si restreinte et «conforme aux exigences de la loi du 1er septembre 1948»[68].

Ces plans pourront être comparés aux intérieurs de différentes baraques, puisque le type de logement est similaire en nombre de pièces, et approximativement en surface.

Dans ces appartements, on cherche à éliminer les espaces spécifiquement affectés aux circulations de façon à maximiser les surfaces des pièces principales d'habitation. L'idéal serait, pour les architectes de l'époque, de supprimer totalement les distributions. Mais cette volonté d'annuler toute surface de circulation, entraîne la perte d'espace non pas inutiles, mais flexibles et au service des pièces principales. L'espace de l'entrée par exemple sera réduit à son minimum, quitte à ce qu'il ne soit plus qu'un ridicule sas entre l'espace collectif du palier, et l'intérieur même du foyer.
Les pièces d'eau sont rassemblées en une bande devant laquelle il faut passer pour accéder au séjour. Le centre du logement devient alors cette pièce sur laquelle donne presque toutes les autres,

---

68 Jean-Claude Croizé, *Politique et configuration du logement*, «Un nouvel instrument de recherches sur l'urbanisme, la construction et l'architecture de la France contemporaine (1945-1975)»

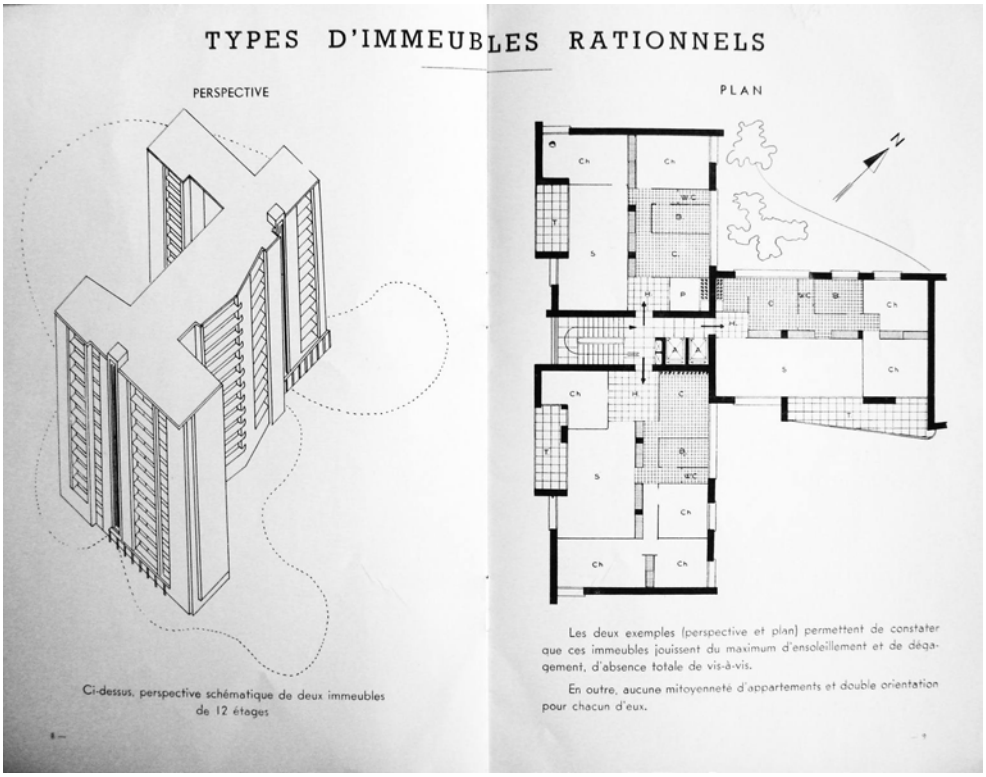

TYPES D'IMMEUBLES RATIONNELS

PERSPECTIVE

Ci-dessus, perspective schématique de deux immeubles de 12 étages

PLAN

Les deux exemples (perspective et plan) permettent de constater que ces immeubles jouissent du maximum d'ensoleillement et de dégagement, d'absence totale de vis-à-vis.

En outre, aucune mitoyenneté d'appartements et double orientation pour chacun d'eux.

Issu du livret « Un appartement en copropriété », archives de MRU, Versement 19900616

contrairement aux baraques où l'essentiel du logement gravitait autour d'un point, constitué, bien souvent du foyer.

Ces appartements étaient bien sûr équipés, sans excès, de tout le confort moderne que constituent la salle de bain, les W.C, le gaz, l'eau courante, etc. Mais n'étaient-ils pas déjà présents dans les baraques provisoires ?

Ce qui change par contre, par rapport à l'idée générale que la majorité des gens se font d'un logement est justement son rapport aux autres. L'espace individuel du logement est tout à coup associé à des dizaines d'autres unités qui forment un ensemble dont l'échelle est difficilement appréhendable. Même si les sinistrés accueillis dans des baraques provisoires pendant quelques années vivaient auparavant dans des immeubles, la taille et l'organisation des logements étaient différents des nouveaux logements sociaux que l'on propose dans les années 1960 aux habitants de ces cités.

Peut-être alors, que le problème ne se situe pas dans le passage d'une baraque provisoire, au relogement dans un grand ensemble, mais plutôt lorsque l'on veut reloger une population dans des appartements certes rationnels et spacieux, mais qui ne correspondent à aucun horizon d'attente.

Le terme «cité» est aussi bien utilisé pour évoquer les quartiers provisoires que pour des ensembles de logements sociaux. Il semblerait que par ce terme, on veuille induire l'idée d'une vie globale au sein d'un même quartier, en tout cas d'un dynamisme central rendant l'ensemble de logements relativement autonome par rapport au reste de la ville. Il n'en ferait alors plus réellement partie, mais serait comme un satellite. Les cités de baraquements provisoires avaient une échelle et une constitution qui les rendaient capable de fonctionner en parallèle de la «ville-mère», mais il en est rarement le cas dans les logements «en dur» que l'on propose aux anciens habitants de ces logements provisoires. Nombre de repères spatiaux et sociaux sont brouillés. La liaison au sol de ces habitations s'élevant sur des dizaines d'étages devient inexistante, le rapport entre l'espace public, l'espace commun et l'espace privé change, tandis que, les relations avec ses voisins sont physiquement décuplées, et socialement divisées.

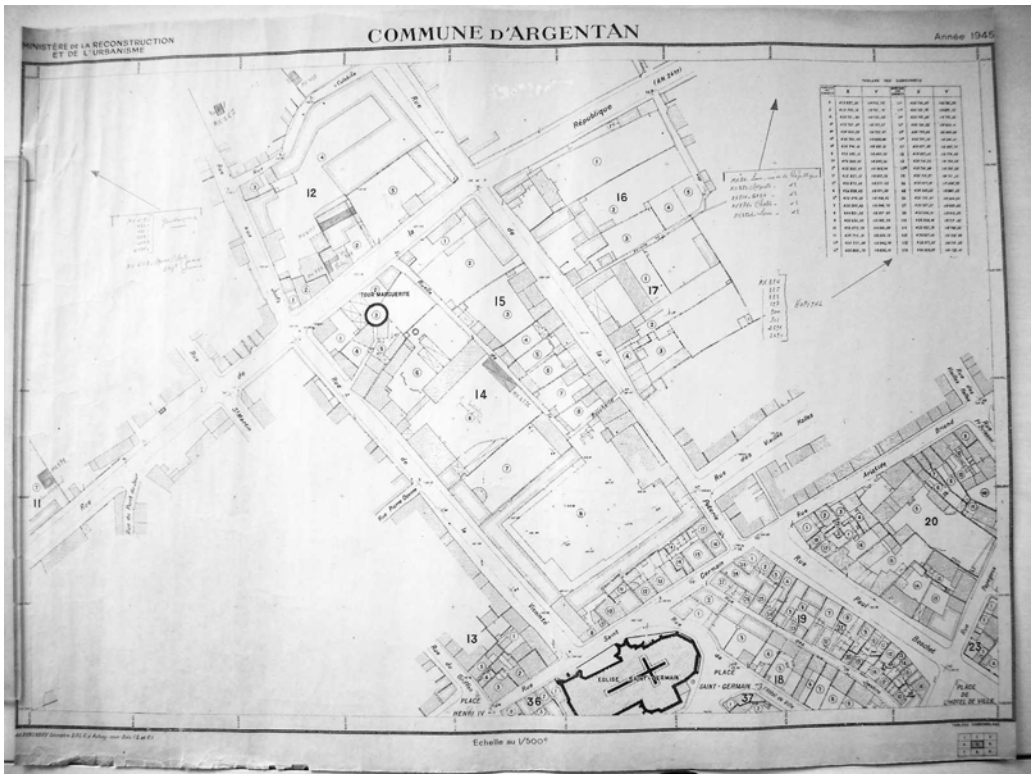

Plan de l'implantation de baraques provisoires à Argentan, 1946, service des archives de la Ville d'Argentan

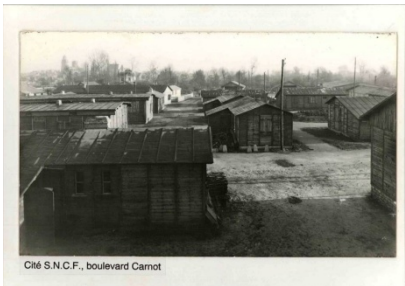
Cité S.N.C.F., boulevard Carnot

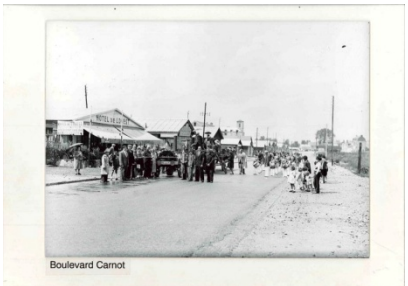
Boulevard Carnot

Images issues du livre "Histoire d'une ville, Argentan de 1939 à 1945" édité par " L'Association pour le 50ème anniversaire de l'Eté de la Libération"

-CONTINUER

« Il n'y a pas de logement social idéal. Il n'y a que des logements sociaux habitables. Est-ce qu'il y a un homme, une femme idéale ? Non. Aimeriez-vous vivre avec ? Non. »[69]

Simone Goberon l'irréductible.

Entrant dans Argentan, la route des petits fossés ne ressemble plus du tout à une petite route de campagne. Depuis la fin des années 1970, une rotonde précède une deux fois deux voies où le passage des voitures est incessant. C'est sur cet axe, un peu après le cimetière, cachée derrière un immense panneau publicitaire, que l'on peut encore apercevoir une baraque datant de l'après seconde guerre mondiale.

Y vit, depuis juillet 1946, Madame Simone Goberon. Ses parents ont perdu, pendant la guerre, leur maison familiale de six pièces. L'attribution de ce baraquement apparu alors comme une aubaine. Simone Goberon a aujourd'hui 87 ans et son baraquement lui convient toujours. Elle est fière de n'avoir jamais cédé aux pressions immobilières qui ont largement contribué à refaçonner la petite ville d'Argentan.

En effet, seul le centre ville historique a été conservé. L'ensemble du reste de la ville a subi d'importants remaniements. Rien ne reste de l'urbanisme de la cité provisoire d'Argentan. Le centre s'est reconstruit, puis la ville s'est étendu par-dessus les terrains ayant accueilli les baraques.

Située dans l'Orne, à 175 km de Paris, Argentan est aujourd'hui peuplée d'un peu plus de 14 000 habitants. Ville moyenne, elle est géographiquement placée au centre du département, ce qui lui a donné, pendant tout le moyen-âge, une relative importance. Voulant développer l'industrie en

69 Chemetov Paul, « Chemetov : Le mauvais logement est une machine à briser les gens », édition électronique de Rue 89, 17/09/2012.

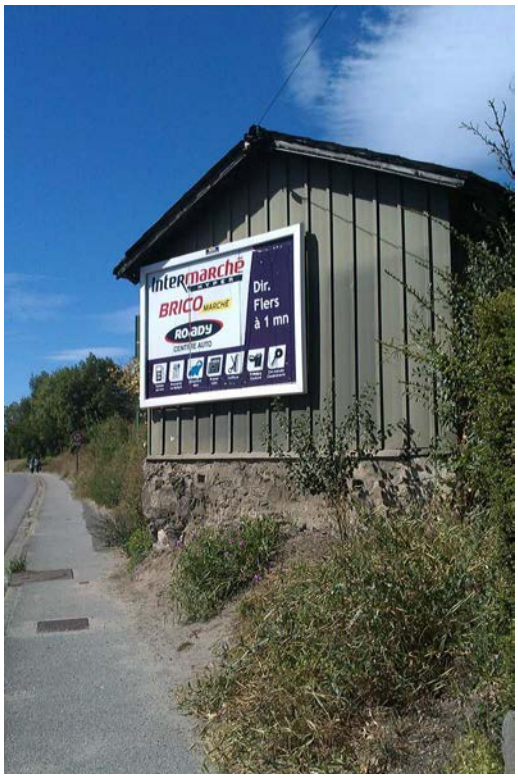

Logement de Mme Simone Goberon, Argentan, Septembre 2012, photo personnelle

Logement de Mme Simone Goberon, Argentan, Septembre 2012, photo personnelle

France, Colbert [70] pousse Alençon et Argentan en concurrence dans le domaine de la production de dentelle. Argentan est alors un point important de la Basse Normandie et accueille notamment de nombreuses foires tout au long de l'année.

La ville sera très touchée pendant la seconde guerre mondiale. La Libération de la ville prend du temps, et Argentan subi d'énormes destructions dans les dernières semaines du conflit. Les américains sont aux portes de la ville dès le 15 août 1944, mais les allemands résistent 5 jours.

« Le 20 au matin, je vois les herbages autour de la ferme remplis de soldats américains à plat ventre. Un officier me demande – Les boches ? – Partis ! – que je lui réponds. Et ils se sont tous relevés avec le sourire. »[71]

Le temps de la reconstruction est alors venu, et avec lui, celui des baraques. Du champ de foire où étaient logés principalement des ouvriers bretons venus pour la reconstruction, au boulevard Carnot qui accueillait plutôt les commerçants, la vie reprend provisoirement son cours normal.

Le centre historique est rénové, en conservant ce qu'il reste des plus anciens bâtiments, puis, peu à peu, les quartiers de logements définitifs s'étendent vers la périphérie.

Comme ailleurs, les quartiers provisoires sont démontés, sauf la baraque de Mme Goberon, qui n'a jamais bougé. Elle en devient finalement propriétaire. Aujourd'hui, les délocalisations, les fermetures d'usine ont eu raison de l'industrie d'Argentan qui, depuis les années 2000, ne se développe plus. La ville est par ailleurs devenue un point de passage vers Alençon où l'on ne s'arrête que très rarement si on n'y habite pas. Un projet de deux fois deux voies s'est alors juxtaposé à l'urbanisme de la petite ville. L'emplacement de la baraque de Mme Goberon, le long de cette voie relativement rapide, ne s'intègre plus dans l'organisation actuelle de la ville, et surtout, loin de se parer des attributs qui font l'image de la modernité, est restée telle quelle.

---

70 Colbert est un des principaux ministres de Louis XIV, contrôleur général des finances de 1665 à 1683, secrétaire d'État de la Maison du Roi et secrétaire d'État de la Marine de 1669 à 1683.

71 Chauvin Roland, interviewé dans Ouest France du 20 août 2012.

Fixabilité de l'instantanéité

« L'habiter est un fait anthropologique. Le fait de se fixer au sol, de s'enraciner est inhérent à l'espèce humaines »[72]

Simone Goberon et sa famille, en faisant partie du plus grand nombre, faisait également partie de la « normalité » à la fin des années 1940. Puis, la société a changé, et la notion de normalité s'est ancrée à un autre type d'habitat. Mme Goberon, elle, est resté.

Les circonstances, dans le cas de Mme Goberon, ont fini par placer son baraquement et le terrain qui l'entoure, au beau milieu de la ville. En effet, la situation spatiale de cette baraque, excentrée en 1946, a été rattrapée par l'extension de la ville. Le quartier a d'ailleurs été réhabilité il y a quelques années. A cette occasion, les circulations ont été élargies et un programme de logements en petit collectif a vu le jour juste en face de la propriété de Mme Goberon. Si bien, qu'à la mairie, en citant la rue des Petits Fossés (qui est loin de pouvoir être qualifiée de « rue »), on me répond tout de suite que de nombreux travaux ont été entrepris dans ce quartier, et que la baraque n'existe sûrement plus. Et pourtant si !

« […] lorsque la disparition ou le déplacement des baraques s'inscrit dans le cycle de vie prévu initialement, l'évènement n'est pas forcément « marquant ». Mais quand les baraques sont démontées avec des années de retard sur les prévisions, leur disparition se remarque et ne laisse pas indifférent. Le temps a fait évoluer leur valeur et leur statut… »[73]

Aujourd'hui, la dernière baraque d'Argentan est un sujet autour duquel les avis s'entrecroisent entre indifférence et gêne. La construction a pris une certaine valeur puisque c'est la dernière. Elle devient alors unique. Et pourtant, sa propriétaire n'a pas l'air d'être une personnalité participant activement à la dynamique de la ville.

---

72 Lefebvre cité par Fijalkow, Yankel*, Sociologie du logement*, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris, 2011, p97.

73 Briard Marie, mémoire de master recherche Histoire de l'architecture et de ses territoires, UVSQ, soutenu à l'ENSAV*, Architecture du provisoire, imaginaire collectif d'un lendemain de guerre*, 2010.

N'ayant pas pu la rencontrer, je me contente d'interpréter les quelques réflexions qu'on laissé échapper les Argentanais que j'ai pu rencontrer[74]. A l'instar de son foyer, Simone Goberon a poursuivi sa vie sans se soucier des changements de la société qui l'entoure.

Alors, pourquoi changer de lieu d'habitation s'il nous convient ? Mme Goberon a alors fixé dans la durée, une période que le reste de la population a abandonné pour un mode de vie que l'on disait meilleur. Contre toute attente, elle est la preuve matérielle de la durabilité réelle des baraquements de l'après-seconde guerre mondiale. La toiture a été refaite, un enduit a été posé sur les façades extérieur, et cela à suffit à multiplier par 6 la durée de vie de ce type d'habitation.

« Habiter son quartier et son logement consiste alors à certifier son intégration locale au milieu environnant et à se différencier du reste de la ville ou du quartier. »[75]

Ici, cette différenciation a aussi contribué à isoler l'habitante de cette dernière baraque. Il me semble alors que l'intégration à un milieu environnant, à un quartier, passe par des caractéristiques sociales que l'on accepte ou non.

« La famille, ou plus largement le groupe domestique, s'inscrit dans des évolutions affectant l'organisation de l'espace habité qui, en retour, l'influence. Ce rapport implique des choix résidentiels et des modes d'inscription dans la société urbaine. La relation dialectique entre le logement et la ville fait interagir l'appréciation sur l'environnement extérieur (le quartier, les équipements et les transports) et l'appropriation de l'appartement. »[76]

---

74 A la mairie : « On m'a dit qu'elle ne répondait jamais… », Une habitante : « elle ne vous a pas rappelé ? … Ca ne m'étonne pas, vous savez, il y a des gens qui ne sont pas très coopératifs ! »

75 Fijalkow, Yankel*, Sociologie du logement*, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris, 2011.

76 Fijalkow, Yankel*, Sociologie du logement*, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris, 2011.

Marginalité du type d'habitat, symbole d'une mise à l'écart sociale

« […] le premier degré du bien-être ne consiste pas à étendre les satisfactions physiques, mais bien à créer les jouissances morales que donne la propriété. »[77]

Simone Goberon fait, aujourd'hui, figure d'exception. On peut dire que son type d'habitat la marginalise. Puisque son type de logement ne correspond pas à ce qu'attend le plus grand nombre dans ce domaine, elle ne fait pas partie de la normalité. De plus, ce type de logement est aujourd'hui peu connu des générations qui ne l'ont pas vécu. La construction provisoire de Mme Goberon s'apparente alors à une cabane plus qu'à un foyer.

« La *domiciliation* est le processus différenciant l'habitat selon les groupes sociaux. Au travers de la notion de *domus*, identifiable par la participation à la vie de la cité dans la démocratie antique, le concept de *domicile* traduit un état social et spatial. »[78]

A mon sens, cette habitante dérange, non pas parce qu'elle est foncièrement gênante, mais parce que la société actuelle ne sait pas dans quelle case la placer. Ce type d'habitat ne correspond plus à rien de connu, sinon au passé[79]. Elle fait alors partie de ces gens cités par Girard Bernard dans son article « On n'apprend plus l'histoire de France à vos enfants ? Si seulement »[80]. Simone Goberon ne fait pas partie de ces illustres personnages que l'on cite à tout va pour faire l'histoire de France, mais « de tous les autres ». Elle participe alors à une certaine branche de l'histoire. Sauf que, lorsqu'on parle d'histoire, la plupart du temps, celle-ci est révolue. Simone Goberon, c'est l'Histoire dans le présent !

77Le Play, 1874, cité dans Fijalkow, Yankel*, Sociologie du logement*, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris, 2011, p17.

78 Fijalkow, Yankel, *Sociologie du logement*, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris, 2011.

79 Notons une large différence entre « le passé » et « l'histoire »

80 http://blogs.rue89.com/journal.histoire : Girard, Bernard, « On n'apprend plus l'histoire à vos enfants ? Si seulement », journal d'un professeur d'histoire, édition internet de Rue 89 les blogs, le 18/09/2012.

Alors, au nom d’une promesse faite à ses parents, elle s’est démarquée d’une société de plus en plus rapide et de plus en plus consommatrice, simplement en conservant un mode de vie au-delà de sa date de validité.

-Conclusions

Reflétant, dans un premier temps, une (bonne ?) gestion de la situation par le gouvernement, l'organisation des cités provisoires s'est heurtée à une fin programmée, mais s'étalant finalement dans la durée. L'ensemble de la société a pourtant évolué et les dernières baraques ont vécu différemment ce nouveau rapport au monde extérieur.

Plus que « provisoire par essence, c'est, il me semble, l'image qu'on leur a donné dès leur conception. On a décidé de la durabilité de ces constructions pour des raisons économiques, sociales et politiques (la reconstruction définitive était alors le véritable but), en utilisant deux éléments importants. D'abord, on les nomme comme tel : logement provisoire, cité provisoire, mairie provisoire, église provisoire ; tout est fait pour disparaitre.

Ensuite, on utilise des matériaux dont l'image ne correspond pas à la norme que l'on met en place. Le bois, le carton, même bitumé, ne font pas figure de matériaux solide, et donc protecteurs sur le long terme. Surtout, ce sont des matériaux dits « pauvres », ils reflètent donc socialement une construction précaire, même si ce n'est pas le cas.

Prenons (encore !) l'exemple d'Haïti. Les maisons traditionnelles sont composées d'une structure bois recouverte de clissage en palmis (sorte de tissage de bois de palmier) puis enduite à la chaux. Ces constructions très légères permettent une flexibilité et une souplesse qui fait qu'en cas de séisme, la construction ne s'écroule pas. Bien moins meurtrières que nombre de maisons de la même taille, construites (et souvent mal construites) en blocs de béton, ces habitations n'en reflètent pas moins une pauvreté et donc une condition sociale défavorisée.

En France, par le même phénomène, le carton et le bois prédisposaient les baraques à une durée de vie limitée. Alors dès que ces attributs sont dissimulés et oubliés, dès que l'habitation s'équipe des éléments signes de modernité (raccords eau, électricité, téléphone, installation d'une clôture, etc.), la baraque devient un logement individuel au même titre que n'importe quelle maison définitive. On notera, que si ces caractéristiques premières ne sont pas modifiées en vue de s'adapter aux normes des constructions « en dur », en tout cas, visuellement, la baraque reste « provisoire », et ses habitants sont stigmatisés.

III/ Se souvenir :

Se souvenir, pourquoi ? Se souvenir, comment ? Se souvenir, pour qui ?

Quelles raisons a-t-on de garder une trace de logements de carton, qui de toute manière, devaient disparaître ? Pourquoi la société a-t-elle besoin de sa mémoire, et pourquoi, parfois, son propre passé ne l'intéresse pas ?

La question n'est pas de connaître la vérité, de savoir qui a tort ou raison, de discerner le juste du faux, mais de reconnaitre une manière d'aborder et de diffuser l'histoire afin de lui donner une justification, et donc une valeur, au sein d'une société particulière différente.

« La surreprésentation dont font l'objet ceux que l'on persiste à qualifier de grands hommes, de héros, se fait au détriment des véritables acteurs de l'histoire, ceux qui ne sont ni rois, ni princes, ni évêques, ni chefs d'Etat, ni capitaines, c'est-à-dire à peu près tous les autres. »[81]

81 http://blogs.rue89.com/journal.histoire : Girard, Bernard, « On n'apprend plus l'histoire à vos enfants ? Si seulement », journal d'un professeur d'histoire, édition internet de Rue 89 les blogs, le 18/09/2012.

-Dualité des sources

Point essentiel de la poursuite de ces recherches : le constat d'une large fracture entre des écrits dits « scientifiques », qui répondent à tous les critères permettant de légitimer leurs recherches[82] et d'autres plus « amateurs » de certains anciens habitants, ou passionnés qui souhaitent mettre sur papiers leurs souvenirs dans un but de transmission et de mémoire.

Comme on l'a vu précédemment, il a fallu du temps, sorte de recul nécessaire, avant de voir apparaitre les premières publications sur le sujet de la reconstruction, à la fin des années 1980. C'est alors à cette période que l'on peut avoir un regard critique sur cette refonte en profondeur du domaine du logement populaire en France qui a vu sa morphologie bouleversée et reconstituée avec la promotion des logements collectifs à grande échelle.

Dans une première catégorie d'écrits, où Danièle Voldman et Bruno Vayssière me paraissent faire figures de pionniers entre autres, on trouve des analyses pointues et précises de la fin de la guerre, des bilans des dégâts, de la mise en place de la reconstruction, des chois politiques la concernant, et du type de vie urbaine et sociale qu'elle entrainera. Ces écrits sont basés sur des dépouillements d'archives (essentiellement celles du MRU), des documents officiels, des analyses historiques antérieures, etc.

« […] les experts ont comme point de départ des données recueillies selon des méthodes que leurs pairs estiment suffisantes pour garantir que les résultats sont bien faits. »[83]

Ces écrits sont donc produits de manière à être reconnus comme scientifiques et véridiques, puisque vérifiables. Plusieurs questions se posent alors : à qui sont-ils adressés ? Quelle vérité reflètent-ils ? Sont-ils suffisants pour comprendre la période de la reconstruction provisoire ?

Ces publications s'adressent, principalement à des chercheurs, des historiens, des étudiants, et certains amateurs éclairés, mais ne démocratisent pas le savoir sur cette période. La

---

82 Nous nous appuierons essentiellement sur les ouvrages de Becker, Howard S., *Comment parler de la société*, et de Lyotard, *La condition post moderne*.

83 Becker, Howard S., *Comment parler de la société*, coll. Repères, éd. La Découverte, Chicago, 2007, p 26.

reconstruction provisoire n'est d'ailleurs que peu développée, et, comme pour le gouvernement provisoire de 1945, n'est qu'une charnière, une introduction à la reconstruction définitive.

Bien que précises et démontrées, ces analyses, pour la grande majorité, ne s'intéressent pas à l'aspect social de ce nouveau mode de vie, et surtout ne contiennent que très peu d'informations sur le démontage programmé des baraques. Elles sont alors des représentations d'une période donnée, d'une société particulière. Mais une représentation de la société n'est pas un reflet du réel. Pour qu'elle soit lisible, elle doit répondre à certaines questions comme : « quels sont les éléments retenus parmi tous ceux possibles ? Qui juge cette sélection judicieuse et acceptable ? Qui y trouve à redire ? Quels critères sont appliqués dans ces jugements ? »[84]

Dans un deuxième temps, on trouve tout une littérature que l'on pourrait qualifier « d'amateur », ou de « profane », car elle ne correspond pas aux critères légitimant un écrit scientifique. Ces publications n'en perdent pas moins leur valeur.

De nombreux témoignages s'inscrivent dans des récits de vie, des recherches amateurs, ou des écrits à l'occasion de dates anniversaires de certaines villes ayant vécu le temps des baraques. Ces publications diffèrent des premières analysées, en cela qu'elles sont, avant tout, bien souvent, écrites par des auteurs ayant vécu dans ces camps provisoires, ou ayant un attachement personnel particulier pour cette période. Peuvent-elles alors prétendre à une objectivité quelconque ? Peut-être pas. Et pourtant cette littérature particulière[85] explore des caractères bien plus spécifiques et intrinsèques aux cités provisoires que nombre d'analyse de la mise en place, de la gestion au niveau administratif, ou de l'organisation légale de ces quartiers, développés dans la première catégorie d'écrits.

La cible n'est pas la même, le but recherché non plus. Dans un premier temps, il me semble que l'on effectue des recherches afin de produire un savoir sur un sujet donné. Ce savoir concoure alors à alimenter le domaine de la recherche et à enrichir la culture d'une nation (pour ce cas précis des cités provisoires). Dans le cas de témoignages, ou d'écrits de passionnés amateurs, il s'agit plutôt de poser sur papier une période afin qu'elle ne s'efface pas. Certaines civilisations se sont construites

---

84 Becker, Hoxard S., *Comment parler de la société*, coll. Repères, éd. La Découverte, Chicago, 2007

85 Voir, par exemple, LANGLOIS Jean-Charles, *Héritier des contes de Montgeon*, éd. Corlet, 2003 ou LEPRETRE Lionel, *Le Portel, 1944-1960*, Le Portel, 2002.

autour d'une transmission orale du savoir ; pas la notre. Il me semble qu'aujourd'hui, notre société est incapable de prendre en compte quelque chose qui n'est pas écrit, qui n'est pas inscrit noir sur blanc, ce qui lui donne une partie de sa légitimité et de sa valeur.[86]

Les codes de ces deux types d'écrits ne sont pas les mêmes. Ils ne sont alors que très rarement rapprochés, et pourraient pourtant se compléter et engager de nouveaux débats.

Mais alors, où est la vérité ? D'un côté, on s'appuie sur des documents techniques d'époque, dont la véracité est à priori incontestable. De l'autre, ce sont les souvenirs, la mémoire, et donc l'affect qui provoque le besoin d'écrire. Ils n'engagent alors que l'auteur, mais constituent un apport important dans le ressenti d'une population face à des décisions administratives et politiques. Ces deux types de littérature sont des représentations d'une réalité dont on voudrait garder une trace. Encore moins saisissable qu'un objet définitif et donc pérenne dans une durée plus ou moins longue, la période de la reconstruction provisoire, à l'instar d'une œuvre d'art éphémère, n'existe finalement qu'à travers ces représentations.

La vérité, finalement, n'existe pas en soi. Elle serait plutôt multiple. Elle ne se trouve que dans l'instant où elle est vécue.

86 En Haïti, par exemple, un contrat oral a une valeur légale. Les ONG présentes actuellement continuent pourtant de faire signer des contrats à leurs employés locaux…

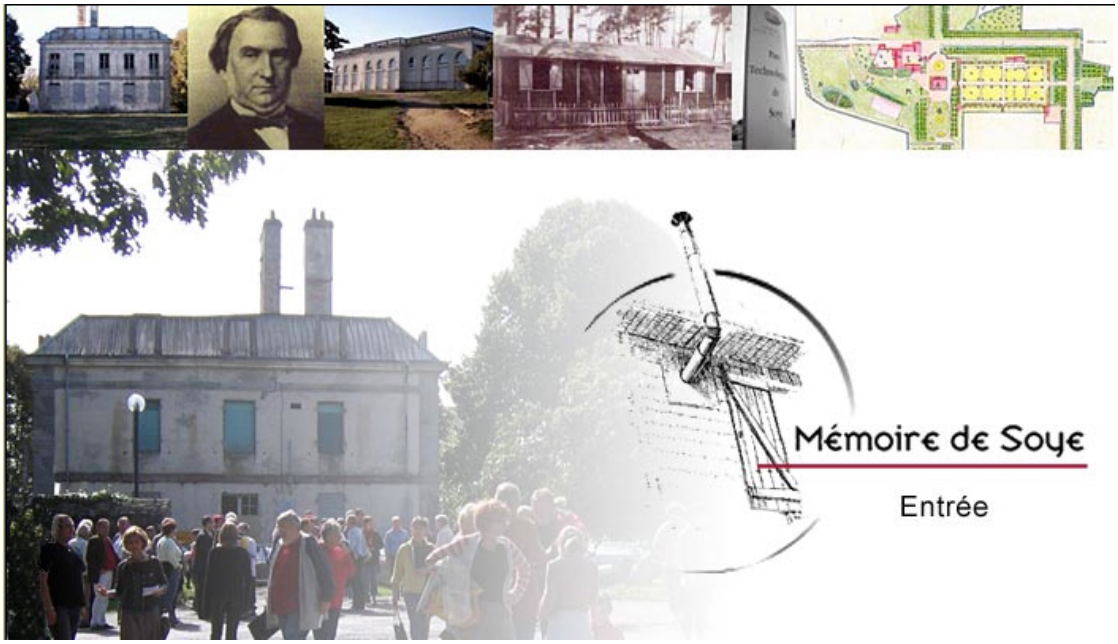

Page d'accueil du site internet de l'association « Mémoire de Soye » : http://www.soye.org/

-Une période de silence et un regain d'intérêt

Pourquoi tant d'années sans volonté de recherches littéraires plus approfondies que les très rares articles ou reportages concernant la vie des baraques ? Les écrits concernant les cités de logements provisoires de l'après seconde guerre mondiale ne sont, pour la plupart, datés que d'après 1980, voir 1990.

On peut alors avancer plusieurs hypothèses. Dans un premier temps, celle du deuil nécessaire à toute période marquante. En effet, l'immédiat après guerre se caractérise par une sorte d'euphorie propre à la joie d'être enfin libérés, au retour de la paix, à une reprise économique et industrielle importante, etc. Les baraques provisoires correspondent à cette période et à la redécouverte d'un quotidien paisible, mais elle n'efface pas les atrocités d'un conflit de plusieurs années. Le relogement « en dur » pourrait alors être perçu comme un véritable recommencement. On retrouve un logement normé qui correspond à une société nouvelle, et qui ne porte plus les traces de la guerre. Différent du sentiment d'oubli, on ne veut tout simplement ne plus penser au conflit et aux pertes qu'il a engendrées. Le temps des baraques, si heureux fut-il, reste attaché à ce passé puisqu'il en est la conséquence directe.

En étudiant un peu plus précisément les dates de publication des récits de vie dans les baraques, des témoignages d'anciens habitants ou des écrits de passionnés, on constate que la pluparts de ces anciens habitants sont aujourd'hui à la retraite. En effet, en 1945 beaucoup étaient enfants. En 1965 date estimative de la fin d'une grande majorité des cités de baraques, ils ont aux alentours de 20 ans et entre dans une vie active qui s'achèvera à la fin des années 1990. Vient alors le temps de la retraite. La temporalité du quotidien se modifie, et les intérêts pour certaines passions renaissent. C'est aussi le temps d'une sorte de bilan, de retour sur une vie qui a commencé pour certains, par le provisoire. Aussi, on note nombre d'associations, de blogs, et de récits depuis un peu plus d'une dizaine d'années.

Sur le site INA, sont disponibles plusieurs reportages, tournés souvent à l'occasion de rencontres organisées par des associations. On y trouve nombre de commentaires faisant transparaitre un sentiment de nostalgie rendant très subjectifs ces témoignages. Cette tendance à enjoliver le temps de la jeunesse peut typiquement délégitimer ces sources d'informations dans des recherches très factuelles. Elles sont pour moi, essentielles, à ne pas prendre tel un reflet exacte de la réalité, mais contribuant à l'histoire de cette période.

Arrêtons-nous sur quelques propos symptomatiques[87] :

« Le plus beau souvenir de notre vie, ça a été, cette époque là. »

« Des mauvais souvenirs, j'en ai pas…non. Et puis, pour nous ce n'était pas un camp, c'était notre village. » « Nous étions heureux. »

Au Havre, 200 anciens sinistrés de la Porte Océan se sont retrouvés. Ils ont, pour la plupart vécu au camp Herbert Tareton, dans la forêt de Montgeon. Il s'agissait de « camps cigarettes » implantés par le général Eisenhower, pour, au départ, accueillir les soldats américains rentrant du front trois mois après la déroute du Reich.

« Subtile manière d'imposer le tabac américain en donnant le nom des marques de cigarettes aux quartiers »

Le camp resta militaire jusqu'en 1946. Il accueilli ensuite plus de 3500 sinistrés, dont 2000 enfants qui sont relogés dans la forêt de Montgeon après leur départ. Les notions de voisinages et d'entraide sont les sujets les plus récurrents.

« Il faisait froid, mais il y avait un water et l'eau à l'évier. C'était déjà une belle chose. »

« On était mieux que les gens qui vivaient en ville. » « On avait le confort, on avait la liberté. »

« On pouvait laisser le linge dehors, il n'était jamais volé, ni rien… »

« On a été plus heureux à la forêt de Montgeon que quand on a été évacués […] »

Tourné en 2005, ce reportage se termine sur une phrase du présentateur qui résume assez bien le caractère spécial et à part de la vie de ces petites cités :

« Alors que la solidarité et l'entre-aide semblaient régner dans les camps, les sinistrés ont été longtemps considéré comme des asociaux. »

---

87 http://www.ina.fr/economie-et-societe/environnement-et-urbanisme/video/R09170690/le-souvenir-des-camps-cigarettes.fr.html : INA « Le Havre et les camps cigarette – itinéraire d'une libération », Edition spéciale Basse Normandie - 07/05/2005

A Lorient, le même sentiment d'attachement à une époque révolue est perceptible :

« Lorient, après des années de mutisme à ce sujet, a fini par se réapproprier ses baraques car même si elles ont été finalement détruites (ou en tous cas la très grande majorité d'entre elles) au profit de logements en dur, elles restent dans les mémoires de nombreux Lorientais qui y sont nés, y ont grandi et en parlent avec beaucoup d'émotion, oubliant presque leur intérieur relativement spartiate pour se souvenir du jardin où poussaient fleurs et légumes ; un jardin qui a offert, semble-t-il à chacun, des heures et des heures de jeux et de joie. »[88]

Finalement, les destructions massives et la barbarie de la seconde guerre mondiale a provoqué un élan général de générosité. L'entraide était unanime, les gens ont, dans certaines limites, dépassé les clivages sociaux et les intérêts personnels pour une période donnée, car ils avaient vécu la même chose. L'expérience commune rassemble donc. On note le même phénomène concernant les années des cités provisoires. L'histoire commune crée des liens forts, même quarante ans plus tard.

Qu'il s'agisse de témoignages ou d'écrits d'anciens habitants, de passionnés, ou de chercheurs, ces années de silence comme pour n'importe quel thème de recherche, un temps de recul indispensable. Pour analyser un sujet il faut pouvoir le comparer à quelque chose de connu et l'intégrer à un horizon d'attente personnel. Alors, les habitants des cités provisoires ne pourraient pas se prononcer et affirmer que la vie en baraque est meilleure que dans un HLM s'ils n'avaient pas vécu les deux situations.

Au-delà d'un besoin de recul, précieux au vu de la rapidité de nos sociétés actives, ce nouvel intérêt, ou du moins, cette nouvelle facilité et cette volonté d'en parler, de partager et de faire connaître une période oubliée de l'Histoire, découle d'une véritable prise de conscience de la valeur patrimoniale des cités provisoires.

La disparition de la très grande majorité de ce type particulier d'habitat confère aux bâtiments encore existants, une valeur essentielle. Comme chacun sait, ce qui est rare est précieux.

---

88 http://agnes-lambert-ecrivain.over-blog.com/article-les-baraques-de-lorient-107841586.html : blog d'Agnès Lambert, article du 6 juillet 2012, *Les baraques de Lorient.*

Cette réflexion s’applique aujourd’hui, également à des constructions faites de matériaux pauvres, avec des techniques simples, pensées et fabriquées pour une durée de vie limitée.

Baraquement provisoire réimplanté dans le parc du château de Soye, avril 2012, photo personnelle

-L’exemple de la baraque de Ploemeur

Il est aujourd’hui possible de visiter une baraque française 534.10 à Ploemeur, à l’emplacement de l’ancienne Cité de Soye. En arrivant par une toute petite route, on a d’abord l’impression d’entrer dans un site industriel. Puis on s’enfonce à travers des allées de verdure, avant d’arriver devant le château de Soye, en ruine, son potager, et nouvellement, sa baraque.

-Abandon

De nombreuses fois déplacée jusqu’en 1957, une femme y a habité jusque dans les années 2000. A sa mort le terrain est vendu et les nouveaux propriétaires construisent une maison neuve jouxtant la baraque sans y toucher. Le terrain a été vendu sans prendre en considération cette construction, puisque, de par sa caractéristique intrinsèque dite « provisoire », elle ne faisait pas partie du patrimoine bâti. Financièrement donc, elle n’a plus de valeur. Objet matériellement pauvre, elle ne représente donc plus, pour ceux qui n’y ont pas habité, qu’un cabanon de jardin vieilli.

Pourtant, on ne la détruit pas. Les propriétaires ne savent pas quoi faire de cette construction qui certes ne vaut pas grand-chose, qui ne représente rien non plus, sentimentalement, mais qui, malgré tout, date de plus d’une cinquantaine d’années. Or, le temps, après avoir dévalorisé ce type de bâtiments, leur donne, aujourd’hui une nouvelle valeur.

En 2007, au lieu de la détruire (ils souhaitent construire un garage à l’emplacement de la baraque), les nouveaux propriétaires donnent la baraque à l’association Mémoire de Soye qui la démonte et la remonte dans le parc du château de Soye.

-Démontage / remontage

L’association Mémoire de Soye ayant obtenu l’autorisation de la commune d’installer la baraque dans le parc du château, les travaux peuvent commencer. Les fondations bétons sont recoulées. Toutes les pièces de bois de la structure sont récupérées et remontées. On touche ici, à ce qui différencie vraiment une construction provisoire, d’un bâtiment définitif : les baraques sont conçues pour pouvoir être démontées et remontées plusieurs fois. Les techniques d’assemblage

Intérieur du baraquement provisoire réimplanté dans le parc du château de Soye, avril 2012, photo personnelle

sont, pour la plus tellement simples, qu'aucun élément n'est réellement soudé à un autre. Les matériaux légers et plutôt flexibles, facilitent l'opération, même si le temps a rendu certains composants très fragiles. Le revêtement extérieur, par exemple, a du être changé. L'association a fait quelques essais de peintures, mais est finalement revenu à la solution d'origine : le carton bitumé (aujourd'hui, connu sous le nom de Soprema), plus résistant aux intempéries.

Dans le but de pouvoir faire visiter l'ensemble de la baraque, les cloisons intérieures ont été modifiées pour mettre le bâtiment aux normes et le rendre accessible au public. A la base, on trouvait trois pièces : la cuisine, le séjour et une chambre. Aujourd'hui, seule la cloison séparant la pièce de vie de la chambre existe à son emplacement originel.

A l'intérieur, s'accumulent aujourd'hui, de nombreux objets rappelant l'époque des cités provisoires, dont, par exemple certains meubles préfabriqués, livrés avec la baraque. Même si tous ces objets n'étaient pas forcément utilisés dans chaque foyer, l'association tente de faire, de cette construction provisoire, un lieu d'exposition et de mémoire. L'idée n'est pas alors de retranscrire une bride de la réalité de l'époque, mais bel et bien de donner le sentiment, de provoquer une prise de conscience pour les visiteurs de ce qu'aurait pu être la vie au sein d'une cité de logements provisoires.

Dans cette baraque devenue musée, on trouve aussi une exposition de quelques clichés photographiques que le président de l'association, M. Sendra, a pu prendre quelques années auparavant, de l'état intérieur du château de Soye et de ses sous-sols. Cette initiative, même si elle s'est trouvé être l'occasion, réinscrit la baraque dans un contexte, un lieu et une époque, qui lui correspondent, même si ce ne sont pas exactement les siens.

La baraque est aujourd'hui en instance de classement au titre de meuble. En effet, de par ses caractéristiques démontable, légère et déplaçable, on pourrait considérer que cette baraque a, maintenant qu'elle a perdu son usage d'habitation, les mêmes valeurs qu'un meuble dans lequel on pourrait entrer. Il est également compréhensible que le classement au titre de meuble soit plus facile, moins contraignant et plus sûr qu'un hypothétique classement en tant que bâtiment historique. Les actions futures sur la baraque en seront aussi moins compliquées.

L'association tente également, d'inventorier les baraques encore existantes. En juillet 2012, un UK100 a pu être récupéré et démonté… La question du site pose problème, à l'instar de la première baraque qui ne pourra rester éternellement dans le parc du château. Les baraques vont-elles résister aux intempéries encore longtemps ? M. Sendra a exprimé l'hypothèse de pouvoir un

jour exposer ces baraques dans les alvéoles de la base sous-marine de Lorient. Plusieurs sont, aujourd'hui ouvertes et réhabilitées en potentiels lieu d'exposition.

Les baraques prendraient, dans ce cas, toute la dimension d'un véritable meuble. Dépouillées de leur qualité d'abri, d'habitation, de foyer, elles ne seraient plus qu'un témoignage d'un savoir-faire constructif et technique. La muséification, si elle conserve physiquement l'objet, en modifie également sa position dans la société.

-Déplacement d'un symbole

La baraque 534.10, récupérée par l'association Mémoire de Soye a été remontée dans le parc du château de Ploemeur. Cette situation reste encore (!) plus ou moins provisoire. En effet, le château est aujourd'hui propriété de la commune, et donc de l'état. Mais il semblerait que la conservation de ce site ne fasse pas vraiment partie des priorités gouvernementales.

Ce château a été construit par un ingénieur entre 1782 et 1786. En 1925 il est déjà inhabité. Il est alors occupé par les allemands pendant la seconde guerre mondiale. Il est aujourd'hui quasiment à l'état de ruine. Il ne reste que les murs extérieurs. La toiture s'est effondrée, et les planchers intermédiaires sont en train de subir le même sort. Chose particulière, on trouve de nombreux souterrains qui auraient servi de dépôts de munitions pendant la seconde guerre mondiale.

Pour M. Sendra (président de l'association Mémoire de Soye), des quais d'assemblage pour des missiles V2/V3/V4 étaient en construction (la proximité de la ville de Lorient et de sa base sous-marine pourrait confirmer cette probabilité).

A la fin de la guerre, le château accueille des colonies de vacances pendant que le parc abrite une cité de baraques. L'usage premier est alors détourné, et sa réhabilitation et son entretien aurait pu faire de ce château un point attractif des communes avoisinantes.

Mais la fin vient avec la fin des baraques. Le temps du provisoire est révolu, et le château est ensuite laissé à l'abandon de même que ses souterrains. Il est, aujourd'hui, en état de quasi ruines, pourtant au centre d'un parc paysager important et d'un potager encore entretenu. Il n'y a aucune protection patrimoniale particulière à l'heure actuelle. Personne ne semble vouloir prendre de décision…

De plus, l'emplacement d'origine de la baraque est difficilement définissable. Aujourd'hui replacée dans le parc du château, elle représente une situation ayant certes existé, mais qui n'était pas forcément la sienne. La baraque devient représentation. Elle est à la fois l'objet que l'on veut représenter et la représentation elle-même. La vérité et la fiction des situations se croisent alors. On recrée une situation ayant plus ou moins existé, mais pas avec les mêmes éléments. La valeur de vérité a-t-elle alors un sens, une importance ?

Reprenons, par exemple un passage de l'ouvrage *Comment parler de la société*, d'Howard S. Becker, alors qu'il était professeur : deux classes ont été réunies, l'une de sociologie, l'autre d'arts dramatiques. Le sujet était simple : monter sur scène et « jouer quelque chose qui pourrait, selon une interprétation très large du terme, relever des sciences sociales ». Vient alors le tour d'un certain Tom. Il distribue à son public plusieurs cartons sur lesquels sont inscrits des prénoms. Le public a le droit de poser des questions sur ces personnages inconnus : « Qui est Mary Jones ? » « C'était mon institutrice de cours préparatoire. » « Qui est Betty Smith ? » « C'est la première fille que j'ai embrassée. » « Qui est Sarah Garfield ? » « C'est ma tante. Elle est mariée au frère de ma mère. » Puis, marquant un temps, et sur le même ton que la conversation : « Elle et mon père ont une liaison depuis cinq ans. » Quelqu'un demanda immédiatement : « C'est vrai ? » Tom examina judicieusement la question et répondit : « Je ne crois pas que je vais répondre à cette question. » et eut un sourire narquois. »[89]

Cet épisode démontre, par l'expérience, qu'une représentation de la société (ce qu'est finalement la baraque du parc de Soye) n'est pas forcément une représentation de la vérité, mais qu'elle perd, aux yeux du public, toute crédibilité et toute valeur si elle est présentée comme telle alors qu'elle ne l'est pas. A son emplacement actuel, la baraque reste néanmoins dans un contexte qui lui est familier, ou qui aurait pu être le sien. L'image générale reste alors la même.

Mais qu'en est-il si cette baraque, placée au rang de meuble est déplacé à Keroman ? Le fait d'installer une baraque, solution d'urgence pour les sinistrés des destructions dues aux bombardements préparés, entre autres, dans cette base sous-marine, me semble être un acte fort. Alors, la baraque, perdrait, à mon sens, son usage nouveau de « bâtiment témoin », pour devenir réellement un objet muséifié. Mais surtout, elle confronterait deux mondes parallèles mais indissociables de par leur histoire. Alors, peut-être, la représentation se serait éloignée de la réalité, mais la mise en scène rendrait plus complète l'histoire.

---

89 Becker, Howard S., *Comment parler de la société*, coll. Repères, éd. La Découverte, Chicago, 2007, p 121.

-Nouvelles vies des baraques

Seul moyen, aujourd'hui, de préserver un patrimoine quasiment détruit : la protection juridique. Le fait que la plupart des baraques aient été détruites, sont finalement un mal pour un bien. Premièrement, cela était leur vocation première. Ensuite, c'est le fait que, justement, la plupart aient disparu, qui rend les quelques entités encore existantes si précieuses.

« La patrimonialisation est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel ou culturel **digne de conservation et de restauration**. Il existerait une tendance de fond à la patrimonialisation dans les sociétés occidentales. »[90]

La patrimonialisation, c'est donner une valeur nouvelle à un objet en la faisant reconnaître par des organismes extérieurs chargés de juger s'il y a matière ou non à conserver tel ou tel objet dans la mémoire collective, et dans la culture nationale (parfois internationale). Cette nouvelle valeur sera alors différente des qualités sentimentales et personnelles que l'on peut attribuer à un objet. Elle sera, à priori objective, basée sur des critères quantifiables et mesurables.

La patrimonialisation, c'est donc de dire au reste du monde : « regardez, là, il y a quelque chose à apprendre du passé. » Il s'agit alors de légitimer, par la reconnaissance, une période, une époque, un évènement afin que celui-ci prenne sa place dans l'histoire. On soulève alors la question de la transmission du savoir, dans un but d'apprentissage des techniques et des évènements passés, afin d'en être conscient pour l'avenir.

Mais, à mon sens, dans cette volonté de faire entrer des logements, par essence, éphémères dans le patrimoine national, se cache surtout la volonté de laisser une trace d'un vécu, et de rendre réelle cette expérience. En effet, l'être humain est, il me semble, différent du reste des être vivants terrestres, car il est conscient de sa propre existence. Marquer son histoire dans le temps, c'est finalement la faire exister encore.

---

90 Source wikipédia « patrimonialisation »

-Conclusions

L'être humain a besoin de se souvenir et de partager cette mémoire pour créer des liens sociaux. Aussi, tout comme n'importe quelle situation plongeant une population dans la précarité, si triste et malheureuse eut été cette période, on veut garder trace de ce qui a été, à un moment donné, le quotidien d'un grand nombre de personnes.

Après la seconde guerre mondiale, la reconstruction provisoire, en plus de mettre en place une situation sociale particulière, a permis de développer des techniques et toute une organisation industrielle et organisationnelle extrêmement bien définie.

Le souvenir de cette période, dans un processus, par ailleurs logique et prévu, est en train de se perdre au fil des années. Qui a alors les capacités et la légitimité pour définir si cette mémoire collective doit être sauvegardée ou non ? Il me semble, que les premiers acteurs de la conservation de cette culture commune à une partie de la population, déjà plus ou moins en place, constituent le signe d'un besoin commun de mémoire.

Cette patrimonialisation, qui signifierait la reconnaissance nationale d'un mode de vie et d'une période différente, me paraitrait légitime si elle s'inscrit dans un processus de transmission du savoir technique, organisationnel, administratif et social que ce type de logement a pu engendrer.

« En dépit de ce que la croisade orchestrée par le Figaro voudrait laisser croire, l'enseignement de l'histoire reste encore très majoritairement centré sur l'histoire de France, un récit à la fois mythique et étriqué, à visée édifiante, qui ne raconte pas le passé des habitants de ce pays, parce que le passé ne se laisse pas enfermer dans des frontières ou une chronologie nationale. »[91]

---

91 http://blogs.rue89.com/journal.histoire : Girard, Bernard, « On n'apprend plus l'histoire à vos enfants ? Si seulement », journal d'un professeur d'histoire, édition internet de Rue 89 les blogs, le 18/09/2012.

Conclusion générale :

Après un conflit d'une violence extrême, les conséquences psychologiques sur une nation entière sont importantes, mais la question matérielle reste instinctivement et naturellement au premier plan. Dans une situation déjà précaire, que l'Etat n'a pas su gérer à l'avènement d'une révolution industrielle bouleversant totalement l'homéostasie de la France, et accentuée par deux guerres mondiales, l'état du parc de logement français en 1945 était au plus mal. C'est alors dans des situations d'urgence et d'obligation d'agir que certaines solutions émergent ; des solutions provisoires, qui ont été vécues de différentes manières, mais qui ont toujours influé sur l'organisation de la société. Cette période n'a pas changé fondamentalement le schéma d'organisation sociale, mais a été plutôt un intervalle, où pendant un temps, les écarts se sont légèrement réduits. Elle a été, peut-être, une alternative, une manière différente de vivre en logement économique.

D'après de nombreux témoignages, cette période fût vécue dans un sentiment d'entraide rare. Le fait d'avoir vécu la même catastrophe dans les mêmes conditions, donne une nouvelle dimension à l'idée de solidarité. C'est ce qui ressort de la plupart des entretiens recueillis. Mais la dimension de ces cités, leur organisation, et le type de logements, mais aussi de services, de commerces, qu'elles accueillaient sont pour beaucoup dans la dynamique qui s'est mise en place très rapidement dans la plupart de ces quartiers.

« A peine la seconde guerre mondiale terminée, une critique féroce s'élève, qui durera trente ans. L'urbanisme fonctionnaliste a détruit les échanges, liens essentiels au sein de la société perçue comme communauté et s'avère incapable de s'adapter à la mobilité des structures _ sociales, familiales, économiques. Autrement dit, le fonctionnalisme est pure et inhumaine technique. De l'après-guerre jusqu'au post-modernisme, les architectes vont partir à la recherche de l'unité perdue de la communauté humaine, qui s'exprimait dans la ville traditionnelle, par la continuité morphologique des tissus urbains. »[92]

Consciemment ou non, les architectes et les urbanistes produisent du sens à travers ce qu'ils conçoivent, et créent des références connotées dans l'imaginaire collectif. Or la dimension imaginaire

---

92Dominique Rouillard, *Superarchitecture, le futur de l'architecture 1950-1970*, éd. De la Villette, Paris, 2004.

qu'ont produit les cités de baraques provisoires de l'après-seconde guerre mondiale n'a pas été prise en compte dans l'organisation de la reconstruction.

Aussi, les constructions provisoires s'apparentaient-elles à l'image d'un petit pavillon privé avec jardinet, et avec du recul, il ne faut pas s'étonner de la réticence qu'avaient certains habitants à les quitter pour être relogés dans ce qu'ils appelaient les «cages à lapins».

Entre ici en jeu, plus que la question de la mise à l'abri de populations sinistrées, une dimension sociale du logement où chaque élément s'apparente mentalement à une référence, qu'il s'agisse de provisoire ou de définitif. Le caractère temporel de « l'urgence » diffère selon les domaines. La durée de la reconstruction d'un pays n'est alors pas compatible avec le besoin de retrouver un quotidien. Dans le même ordre d'idée, l'évolution du degré de modernité d'une société est une question relative et temporelle. Les schémas imaginaires de la population évoluent alors plus ou moins en adéquation avec les développements de la société. La relation de l'être humain au temps qui passe est complexe et modifie de manière significative son rapport à la notion de logement.

Bibliographie

LIVRES :

Ouvrages généraux :

BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, éd. PUF, 1961.

BECKER, Howard, S., *Comment parler de la société*, coll. Repères, éd. La Découverte, Chicago, 2007

FIJALKOW, Yankel, *Sociologie du logement*, Coll. Repères, éd. La Découverte, Paris, 2011.

GUERRAND Roger-Henri, *Les origines du logement social en France*, La Découverte, Paris, 1992.

GUERRAND Roger-Henri, *Une Europe en construction*, La Découverte, Paris, 1992.

LYOTARD, Jean-François, *La Condition postmoderne, rapport sur le savoir*, Les Editions de minuit, Paris, 1979

PARENT Claude, et VIRILIO Paul, *Nevers, architecture principe*, Paris, 2010.

PINCON Michel & PINCON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du Gotha*, éd. Le seuil, 2007.

RAGON Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, tomes 2 et 3, Casterman, 1991.

ROUILLARD Dominique, *Superarchitecture*, La Villette, Paris, 2004.

STEBE Jean-Marc, *La Crise des Banlieues*, éd. PUF,

VAYSSIERE Bruno, *Reconstruction, déconstruction : le hard french ou l'architecture des Trente glorieuses*, Paris, 1988.

VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*, L'Harmattan, Paris, 1997.

Ouvrages spécialisés :

Cités provisoires particulières :

LANGLOIS Jean-Charles, *Héritier des contes de Montgeon*, éd. Corlet, 2003.

LEPRETRE Lionel, *Le Portel, 1944-1960*, Le Portel, 2002.

Reconstruction de villes :

DIEUDONNE et LECOUEDIC (sous la dir.), *Brest alias Brest*, Paris, 1992.

ROUXEL Françoise, *Brest en baraques, histoire d'une ville provisoire 1945-1975*, Le télégramme, 1998.

REVUES :

NOVIANT Patrice (aut.), VAYSSIERE Bruno, BAUDOUI Rémy (co-auteurs), *La reconstruction provisoire : France, 1940-1946*, in Rapport de Recherche, Paris, 1984.

ARTICLES :

CROIZE Jean-Paul, *Politique et configuration du logement en France 1900-1940*, (vol II, III, IV, V), «Un nouvel instrument de recherches sur l'urbanisme, la construction et l'architecture de la France contemporaine (1945-1975)»
«Quand les archives racontent une autre histoire du logement»
«Le nouveau logement populaire français des années 1950 et 1960 comme cadre de sociabilité.»
«Construire, reconstruire : éléments de problématique (1940-1960)»

VOLDMAN Danièle, *Reconstruire pour reconstruire ou de la nécessité de naître en 1940*, in Les Annales de la Recherche Urbaine, n°21, janv.1984.

VOLDMAN Danièle, *Attention mines, 1944-1946*, France empire, 1985.

FILMOGRAPHIE :

BLANCHOT Eric, *La ville partagée, la reconstruction de Caen et du Havre après 1945 et ses conséquences*, French Connections Films.

Annexes

-Liste des archives consultées

-Versements d'archives concernant le sujet, mais n'ayant pu être analysés

-Résumé d'entretiens

-Echanges de mails

LISTE DES ARCHIVES CONSULTEES :

«Si l'on considère la question du logement au sens large, des problème de loyer à l'urbanisme en passant par les techniques de construction et les réalisations (y compris les projets d'architecture), on dénombre quelques 25 000 articles, soit environs 2.5km de "papiers " au titre des versements centrés sur la période 1945-1970, et il faut sans doute ajouter 10 000 articles pour les années 1970. Alors que ces fonds sont substantiellement expressifs de la commande et du projet urbain dans une époque déterminante pour le devenir des villes françaises, leur richesse même fait qu'ils sont difficilement abordables.»[93]

Versement 19780320

Art. 001 : documentation générale, décret tendant à modifier le statut des cantonnements ouvriers.

« Assurer la gestion désintéressée des cantonnements ouvriers constitués par le MRU […] en vue de donner les meilleures conditions d'existence aux ouvriers déplacés. »

« Le MRU est chargé de l'application du présent décret. »

« L'ONCOR (Organisation Nationale des Cantonnements Ouvriers de la Reconstruction) est administrée par un conseil d'administration composé de 5 membres :

-1 fonctionnaire ou ancien fonctionnaire du MRU désigné par le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme ;

---

93 Préface du site internet 'Archilog' créé par Jean-Claude Croizé, auteur non mentionné.

http://louest.cnrs.fr/archilog/index-fra.htm

-1 fonctionnaire ou ancien fonctionnaire du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale désigné par le ministre du Travail et de la Sécurité Sociale ;

-1 fonctionnaire ou ancien fonctionnaire du Ministère des Finances et des Affaires Economiques, désigné par le Ministre des Finances et des Affaires Economiques ;

-1 représentant patronal désigné par l'Organisation nationale patronale du bâtiment et des industries annexes la plus représentative, ou à défaut, par le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme ;

-1 représentant désigné par l'Organisation syndicale nationale ouvrière du bâtiment la plus représentative, ou à défaut, par le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Ces membres seront renouvelés chaque année au 31 Mars. »

Dans ce versement est conservé un carnet intitulé « INSTRUCTIONS GENERALES SUR L'ORGANISATION NATIONALE DES CANTONNEMENTS D'OUVRIERS DE LA RECONSTRUCTION » ; tout le fonctionnement et l'organisation de ces cantonnements y est répertorié avec des chapitres allant des 'indications générales sur le choix de l'emplacement du cantonnement', à 'l'organisation des distractions (« le gérant du foyer essaiera de susciter, parmi les ouvriers du cantonnement, la création d'une troupe de théâtre ou d'un orchestre »…) On peut trouver en annexe des documents allant de 'fiches médicales confidentielles', à des 'plans types' de baraquements.

Art.002 : >détail de tout le matériel acheté / utilisé / cédé dans chaque cantonnement. Tableau récapitulatif par cantonnement classé par département.

> Inspection comptable des cantonnements ouvriers.

> « Indemnisation des grands déplacements aux ouvriers dépaysés » Attributions / Droits / Formalités administratives.

Versement 19900616

Art.7 : Baraques en bois à l'usage exclusif des commandes passées par le S.C.P. Fiches techniques (description générale, liste des éléments, plans, coupes, élévations, etc.) sur plusieurs types de constructions provisoires approuvés par le Service des Constructions Provisoires dont :

- cantonnement 125.18
- baraque dortoir 217.28
- pavillon d'habitation 527.08 (type 27)
- baraque démontable n°12/33

Art.8 : CANTONNEMENT 125-18

BARAQUE DORTOIR 217-28

PAVILLON D4HABITATION (type 27) 527-08

Dossier intitulé « MRU » (Devis descriptif général du Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle, Service des constructions provisoires. Paris, le 15 septembre 1942, modifié le 12 octobre 1942 et le 15 juillet 1944. Concerne la baraque démontable n°12/33.

VERSEMENTS D'ARCHIVES CONCERNANT LE SUJET MAIS N'AYANT PU ETRE ANALYSES

Versement 19770810

Art.1-15 (DG 936-950) : travaux préliminaires à la reconstruction (déblaiement / constructions provisoires)

Art.1-3 : service de la main d'œuvre ; déplacements, cantonnements, emploi de prisonniers de guerre de l'Axe (1945/1948)

Art.4-5, 11-15 : service des matériaux des transports et des constructions provisoires : généralités, attributions de matériaux, baraques (avec plans et photographies) (1943 :1948)

Versement 19780320

Art.1-31 (C 4171-4201) : ONCOR créée par l'Ordonnance du 8 septembre 1945 n°452065, création, documentation générale, dossiers de liquidation des cantonnements par départements (1945/1964)

Versement 19780332

Art.1 (DG 1001) : organisation et fonctionnement du service des matériaux, des transports et des constructions provisoires de la Direction Générale des travaux (1944/1968)

Versement 19790744

Art.228 (art.195-250) (AFU 04486 / AFU 04541) : Haute-Garonne, une commune plus particulièrement : Toulouse (1944/1960) ; projet d'aménagement complémentaire et plan masse concernant les opérations « Montaudran », «Empalot », « Saint-Simon, « Saint-Martin du Touch», «Croix de Pierre », « Mirepois », et les cités des sinistrés dîtes du « 06-04-1944 » et du « 02-05-1944 » ; rapport, acquisitions de terrain pour les cités provisoires, plans de 1948 (notamment plans des cités « 78 rue Férétra » et « route de Revel », cession des immeubles sinistrés, projets de maisons semi-définitives ; plans des voiries et correspondances de 1946 à 1955.

Versement 19840593

Art.1-15 (C 6836-6849) : gestion des constructions provisoires par département (1945/1958)

Art.16-23 (C 6850-6857) : politique des constructions provisoires, logement des réfugiés, recensement des constructions (1942/1957)

Art.24-77 (C 6858-6912) : comptabilité des constructions provisoires par chapitre et par département (état annuel des constructions existantes) (1945/1974)

Versement 19880251

Art.34 : réglementation des marchés de la Reconstruction et des marchés de la Construction ; divers SNCF ; baraquements Morosini ; ville de Chambéry : aménagement des cités provisoires, constructions de baraques provisoires maçonnées, marché des constructions provisoires ; constructions provisoires en Loire Atlantique, Pas-de-Calais et Marne.

Versement 19900616

Art.3 : liste des entreprises exclues des marchés de l'Etat pour avoir travaillé avec les Allemands pendant la guerre (1939/1945)

Art.5-14 : modèles de maisons et baraques en bois, chantiers d'expériences (plans, devis, correspondance) (1940/1958)

Art.6 : Projet de reconstruction. Types de logements : maisons S.N.C.A.O (Société Nationale de Construction Aéronautique de l'Ouest, maisons en bois démontables et universelles (catalogue des éléments constitutifs, calculs justificatifs de résistance, plans)

Art.8 : Baraques en bois à l'usage exclusif des commandes passées par le S.C.P (devis et plans détaillés suite) ; modèles chalet 6 personnes n°678 et divers types.

Art 15-16 : documentation _ notice d'information et de documentation de divers établissements industriels.

Art.17-18 : documents divers _ journaux, revues, rapports, cahiers d'informations, etc.

Versement 19770810 articles 1 à 15

DG 936 à 950 – ARCHIVES DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX.

La direction des dommages de guerre et la direction de la construction se partagent les attributions encore exercées au début de 1949 par la Direction Général des Travaux. Les archives correspondantes ont été intégrées dans les fonds des services successeurs ; signalons en particulier les archives du service « entreprises et marchés » versées à la Cité interministérielle le 7 mars 1971 sous les côtes C.1 à C.249

Les 15 cartons faisant l'objet du présent versement concernent uniquement les travaux préliminaires à la Reconstruction et sont antérieurs à 1949. Ils ont été côtés dans la série des Dommages de Guerre. La seule lecture du bordereau d'envoi permet de juger de la valeur de ces archives qui illustrent les difficultés rencontrées par le MRU dans les premières années de son existence. En 1945, on manquât de main d'œuvre, de matériaux, les entreprises étaient désorganisées ou compromises dans des affaires de collaboration. Il fallait trouver des baraques à tout prix (récupération de baraques ROMEL, de baraques alliées, constructions par le MRU dans les régions boisées, achat à l'étranger). Les archives concernant l'emploi des prisonniers de l'Axe pour les travaux de reconstruction sont également caractéristiques d'une époque. Ces archives n'ont plus aucune utilité pour les Services de l'Equipement mais leur intérêt historique est certain. »

*Observations des Archives Nationales.

RESUMES D'ENTRETIENS

Rencontre 29 novembre 2010 M. et Mme Perhirin à la Maison des parents à Paris.

Marie-Claire et Georges Perhirin ont tous deux vécus, enfants et adolescents, dans des baraques. Ils y sont nés et y ont vécu quasiment vingt ans avant d'être relogés en HLM, qu'ils n'ont

pas quitté depuis. Tous les deux restent nostalgiques de ces années où malgré un confort sommaire, l'entre-aide était monnaie courante.

Différents types de baraques existaient dont l'UK100 _ « baraque-villa »_ comprenant salle de bain, wc, tout-à-l'égout, « meubles provisoires » intégrés. Mais toutes les baraques n'étaient pas dotées de ce confort.

Marie-Claire a habité, avec sa famille, une baraque ne comprenant que trois pièces : deux chambres et une cuisine. Pas de chauffage, pas forcément d'eau courante, encore moins de salle de bain ou de tout-à-l'égout. L'hiver, son père entourait des briques chaudes de papier journal et les glissait dans les lits pour que les enfants n'aient pas froid. Mais chaque baraque si modeste soit-elle comportait un jardinet où les habitants du quartier se regroupaient les soirs d'été.

La hiérarchie était finalement la même que dans une véritable ville. Preuve que même (surtout ?) dans des situations d'urgence, l'être humain, pour vivre en société a besoin de schémas structurants connus. Les baraques les plus spacieuses et confortables étaient d'abord destinées aux familles ayant de « l'importance » au niveau de la ville.

Les premiers relogés étaient ceux utiles à la reconstruction : membres de l'Etat, membres administratifs, ouvriers pour déminage, remise en place de toutes les structures viaires et ferroviaires, etc.

Etaient également prioritaires les travailleurs déplacés dans les zones les plus touchées, ayant donc besoin de plus de main d'œuvre. Des quartiers entiers leur étaient réservés (distinguo ouvriers originaire de la région sinistrée relogés dans des baraques normales avec leurs famille / ouvriers ayant été appelé par les services de la reconstruction. Les cantonnements accueillant les ouvriers comportent essentiellement des baraques communes pouvant aller jusqu'à 50m de long et n'abritent que des hommes pour la plupart célibataires. Ces cantonnements sont gérés par l'Organisation Nationale des Cantonnements Ouvriers de la Reconstruction (ONCOR).

Dans chaque cité provisoire, certains quartiers étaient mal vus, d'autres mieux cotés, d'après Marie-Claire, souvent d'après des arguments peu objectifs/recevables. Elle a d'ailleurs eu du mal à trouver du travail à cause de la réputation du quartier où elle vivait.

A Brest, il y a eu jusqu'à 25 cités provisoires, véritables villes-satellites de la ville détruite. Complètement équipées, elles étaient dotées de lavoirs, écoles, églises, centres d'apprentissage, etc.

Rencontre du 25 octobre 2010, M. Riello Claude, Asnières-sur-Seine.

[...] A la Libération, de nombreuses dénonciations ont eu lieu. L'oncle, la tante et la mère de M. Riello se retrouvent alors en prison.

Le « père Riello » (famille politique très à gauche) revient, lui, chez sa mère (« la nona »), près de la rue du Chemin de l'échange, à Aubervilliers, dès qu'il est libéré. Lorsque le père Riello arrive à Luplanté pour récupérer les enfants, et apprend que sa femme est en prison, il la fait libérer (les anciens prisonniers de guerre ont tous les droits). Alors le père Riello, sa femme et ses deux enfants rentrent sur Aubervilliers où ils s'installent dans une petite chambre (6X5m !) d'hôtel à côté de la Nona. On est alors en 1945, et la famille y restera deux ans. Le père Riello arrive à faire réquisitionner un petit pavillon à côté de l'hôtel qui servait jusque là de garde meubles.

En ces temps où tout est chamboulé, le père Riello travaille aux magasins généraux dans les armatures de béton armé (alors qu'il était à la base charbonnier). Il se retrouve un jour à ouvrir un wagon plein de paires de chaussettes, qu'il vendra petit à petit. Il se constituera comme cela un petit pécule avec lequel il peut payer l'aménagement du pavillon mentionné plus haut. M. Riello (Claude) y restera jusqu'à son mariage. Il termine sa cinquième au lycée Paul Doumer, puis va travailler. La mère de M. Riello, Alicia, tombe alors enceinte de son troisième enfant, Alain, d'un autre homme.

M. Riello a alors bien connu les bidonvilles d'Aubervilliers, dont le Pré-censé (orthographe à vérifier) et le quartier des Francs-moisins peuplés d'espagnol et d'italiens. A l'emplacement actuel du périphérique, les bidonvilles s'entassaient (Nanterre, Aubervilliers, La Courneuve, Montreuil, Saint-Denis).Pour endiguer ce phénomène, des cités d'urgence sont mises en place pour reloger provisoirement les habitants de ces bidonvilles que l'on souhaite détruire. (cf. cité d'Emmaüs et appel abbé Pierre 1954)

La cité Emmaüs d'Aubervilliers était faîte de petites maisons simples avec jardinet. Un gardien assurait le bon fonctionnement de la cité. Beaucoup d'employés travaillant avec M. Riello, habitaient cette cité.

Mais lorsque les premières populations ont été relogées dans des appartements, les cités ont ensuite été occupées par d'autres arrivants, populations immigrées, malgré la durée de vie décennale prévues pour ces constructions. Alors les tôles en fibrociment s'effritèrent avec le temps, les conditions de vie se dégradèrent petit à petit, et les cités d'urgence censées être un tremplin à l'éradication des taudis, en créèrent de nouveaux.

ECHANGES DE MAILS

Dans le but de donner une dimension concrète aux données très administratives que j'ai pu récolter au début de mes recherches, j'ai contacté l'Association des Amis du Bouguen, après avoir visité le site internet « Nos souvenirs d'hier ». J'ai eu de nombreuses réponses très rapidement, et fut agréablement surprise de la générosité de toutes les personnes contactées. Qu'ils soient, ici, et par ce mémoire, remerciés et assurés que le souvenir de cette époque gardera une trace dans les mémoires.

Voici quelques mails m'ayant conduit dans des directions diverses et prospères :

23/11/2010, d'Ollivier Disarbois :

« Bonjour je m'appelle Ollivier Disarbois, président de l'association "Les Amis des Baraques" et coadministrateur du site "Nos souvenirs d'hier" que vous avez visité. Dans un premier temps je peux vous dire que nous venons de créer l'Union Nationale des Cités Provisoires qui regroupent les associations de Brest : Les Amis des Baraques" ; "Les Anciens du Bouguen" ; Le Portel-Outreau ; Ploemeur-Lorient Mickaël Sendra ; Gonfreville l'Orcher (Le Havre). Je rajoute Brigitte Chevet ; réalisatrice de cinéma qui à tourné un film "Baraques Blues" sur les baraques de Brest qui pourra certainement vous apporter d'autres informations. Je vais relayer votre appel vers ces personnes et vous faire parvenir des liens vers d'autres sites. Les personnes à contacter en priorité sont Mickaël Sendra et José Capez qui sont les initiateurs de cette Union des Cités Provisoires. Notre but étant entre autres de créer un regroupement d'archives de cette période. A noter le "petit mouton noir de notre association", Clément Keller qui s'occupe d'une cité provisoire créée pour les besoins de la sidérurgie et des mines. »

« L'Union Nationale des Cités Provisoires est une association de fait, fondée en 2009 entre plusieurs associations et groupements de valorisation des Cités Provisoires au travers de la France

entière. Le but de l'Union est de mettre en relation toutes personnes ou associations œuvrant pour la recherche, la mise en valeur, la sauvegarde et la mémoire des cités provisoires construites après la seconde guerre mondiale pour reloger les sinistrés des villes bombardées ou détruites. Son secrétariat national est assuré par l'association Mémoire de Soye, qui regroupe également une copie de l'ensemble des fonds documentaires et garantie leur conservation et valorisation. Prochainement cet "Espace Patrimoine" pourra accueillir des chercheurs ou étudiants en architecture, sociologie, histoire...afin de les aiguiller dans leurs recherches.

Union Nationale des Cités Provisoires :
Parc de Soye -56270 Ploemeur
02.97.83.53.87 - 06.18.72.63.94
secretariat@cites-provisoires.fr

Association Mémoire de Soye. - Union Nationale des Cités Provisoires - Labellisée Fondation du Patrimoine et Union Rempart.
Parc de Soye - 56270 PLOEMEUR -
02 97 83 53 87 / 06 18 72 63 94 »

24/11/2010, de Jean-Charles Langlois, auteur d'Héritier des contes de Montgeon :

« Le Bon jour vous va Madame,

Il est 7h00 votre colis est prêt à partir, sachez Madame que cet ouvrage n'a aucune valeur littéraire,

Un témoignage tout au plus.

Une génération qui a souffert celle de nos parents ;

Une génération heureuse la mienne, imaginez Madame une forêt de 300 hectares pour terrain de jeux

Une amitié toujours intacte après 50 ans.

Je reste à votre disposition pour renseignements complémentaires, je m'occupe de faire copies des DVD.

Salutations Montgeonaises »

30/11/2010 de José Capez :

« Bonjour Astrid,

Tant mieux si tu trouves ton bonheur sur tous nos sites et publications ! Et en plus tu as rencontré Georges et Marie Claire, des anciens des cités, des passionnés, et qui font perdurer cet esprit depuis des dizaines d'années.

Nous attendons le fruit de ton travail avec impatience, car tous nos efforts de mémoire sont récompensés lorsqu'un étudiant comme toi, vient y trouver la matière nécessaire pour ses travaux. C'est une autre forme de conservation de la mémoire collective et non la moins utile !

Penses à évoquer les grandes catastrophes actuelles comme le tsunami, les tremblements de terre, où l'habitat provisoire prend de nouveau son sens. De même, nombre de problèmes d'insalubrité actuels des bidonvilles dans les grandes métropoles pourraient ainsi se voir résolus avec de la volonté et des habitations provisoires, peu couteuses, et qui peuvent durer + de 50 ans, alors qu'on démolit actuellement des "barres", des tours, des immeubles qui ont moins de 50 ans pour insalubrité...

Bien à toi et bon courage pour ton mémoire.
N'hésites pas à nous contacter même pour des petites choses anodines.

José et l'UNCP »

07/02/2011 de José Capez :

«Bonsoir Astrid,

Mes réponses ne seront pas exhaustives, car il y avait certainement plusieurs modèles, car on trouve quelques différences entre les UK 100 de Brest, du Havre, ou du Portel et elles sont souvent au niveau de l'entrée justement. Ensuite, souvent les personnes modifiaient cette partie pour en faire un coin chambre supplémentaire. Donc, je te fais part de l'agencement de «nos» UK 100 au Portel car j'y ai vécu de 1960, ma naissance à 1984, année de destruction de mon préfabriqué.

Celui de Boulogne que je te joins est encore quasiment dans son jus, hormis les fenêtres et un pignon en PVC. Le propriétaire est super sympa, tu peux le visiter, si tu viens sur Boulogne, on peut arranger cela sans problème.

Beaucoup de personnes allongeaient la partie rouge et en faisait une «chambre», ou en fait il n'y avait qu'un lit d'une personne, pas d'armoire n'y table de chevet ! Je sais c'était la mienne !

Pour la cheminée, en fait, il y avait 2 conduits, on y mettait le convecteur principal dans la salle à manger en effet, (au charbon à l'installation, puis au mazout, ou pour certains, même au gaz par la suite) et dans la cuisine, en effet, une cuisinière également au charbon pour faire chauffer l'eau et les pots au feu. Pour mon cas, nous avions aussi une gazinière à coté puisque le quartier de l'UK avait le gaz. Ce n'était pas forcément le cas dans toutes les cités.

Dans la partie verte se trouvait le chauffe-eau, on l'appelait le «bouilleur», car il faisait chauffer l'eau de la salle de bains. C'était un cylindre assez haut qui prenait pas mal de place, les gens les ont vite démontés car il n'y avait pas de pièces de rechange. Je n'ai pas l'exacte certitude du fonctionnement, si c'était avec des résistances électriques, ou par des tuyaux qui étaient chauffés avec la cuisinière, on m'a donné les 2 versions... Une fois démonté, on y faisait des étagères et cela devenait un local à rangement. On retrouvait ces cylindres dans les jardins...et les enfants jouaient avec !

Les gens démontaient aussi la baignoire, puisqu'on ne pouvait plus chauffer l'eau...

Le rangement n'était pas accessible des 2 cotés. Les nôtres étaient un peu différents du plan de Brest que tu nous a envoyé.

Bon courage pour la fin de ton mémoire et bravo à toi d'avoir choisi ce sujet. N'hésites pas si tu as besoin d'autres documents.

José et l'UNCP !»

07/02/2011, d'Ollivier Disarbois :

« [...] Pour répondre à vos questions: premièrement l'entrée principale pouvait donner dans la cuisine, ou dans la salle. Par commodité c'était plutôt l'entrée cuisine qui était utilisée, car le vestibule en rouge sur votre plan servait soit de remise (pour ranger le ou les vélos, mettre un lit supplémentaire ou autres...). Ce choix dépendait également de la nature du terrain. Certains étaient en pente et permettaient de disposer d'une cave importante pour ranger le matériel de jardinage ou autres... En gardant l'accès par la salle cet espace devenait un simple vestibule, cela pouvait convenir pour des petites familles ou pour conserver un certain standing. On ne fait pas entrer ses invités par la cuisine...Pour la partie jaune c'est une extension de la cuisine que l'on ne trouve pas sur mon plan. Il y avait des petites différences entre baraques de même type.

Oui la cheminée n'était accessible que par le séjour car c'est là que se trouvait le poêle qui chauffait l'eau du chauffe eau, du moins quand le chauffe-eau fonctionnait. En même temps le poêle chauffait la salle de séjour. Dans la cuisine il pouvait y avoir une gazinière et une cuisinière comme montre le plan de la famille Jean G (55), mais en général les familles modestes n'avaient qu'une cuisinière. Le conduit de cette cuisinière rejoignait le conduit principal du poêle ou sortait par le côté de la baraque.

Oui la partie verte représente un placard. Sur votre plan la partie bleue représente un placard accessible du côté chambre enfants. Sur le plan de la famille Jean G l'espace placard est divisé en deux, une ouverture chambre enfants, une autre chambre parents.

Sur une des photos on voit deux entrées, mais le plus souvent une entrée était condamnée.
Je pense avoir répondu à tes questions mais n'hésite pas à en poser d'autres si nécessaire.

A+ Ollivier Disarbois»

07/02/2011, de Georges Perhirin :

«Bonjour,

Chaque ville avait un agencement différent de l'intérieur des U K 100. J'ai vécu dans un UK 100 de ma naissance, en 1946, à 1966. L'entrée dans les U K 100 de Brest, par la partie avant. La partie jaune, une ancienne cloison, démontée pour agrandir la cuisine, à l'origine un cabanon de rangement. Partie verte, un placard, avec une partie du chauffe eau de l'époque, accessible, par les deux chambres, et la salle de bain, un sas communiquait avec les deux chambres, et la salle de bain. La cheminée servait au chauffage d'une partie de la baraque, et servait aussi à la cuisine pour notre cuisinière, (pour les repas, et pour chauffage de la baraque. Deux conduits différents même sortie de cheminée sur le toit). La partie rouge fréquemment une chambre supplémentaire. Autrement suivant les villes l'entrée principale, ou pièce de rangement. Sauf Brest entrée par le devant. Partie bleue, rangement. Les baraques étaient livrées avec des meubles de sinistrés, et placard intégrés dans la baraque. [...]

Cordialement. M. Georges Perhirin»

astrid Lenoir